

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

ÉTUDE DE LA MOBILISATION ENTOURANT LA QUESTION DU GAZ DE SCHISTE
AU QUÉBEC DEPUIS 2007 : UN EXEMPLE D'ÉCOCITOYENNETÉ

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE

PAR
BRIGITTE GAGNON-BOUDREAU

OCTOBRE 2013

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Un tel travail ne s'accomplit jamais seul, je prends donc quelques lignes pour remercier les personnes qui m'ont permis de réaliser ce mémoire.

D'abord, mes parents et ma sœur qui m'ont toujours soutenue en croyant en moi et en s'assurant toujours que je ne manquais de rien. Mes ami(e)s qui ont su me réconforter et me divertir, Annick avec ses mains magiques et son grand calme, Mathieu avec son grand sens de l'humour, Olivier pour partager les plaisirs gastronomiques, Josianne avec ses précieux conseils, Mélanie avec sa folie contagieuse, Luc-Étienne avec sa compréhension et ses encouragements et, finalement, Béatrice, ma partenaire d'études et de lutte étudiante. Sans vous, je n'y serais pas arrivée, votre amitié m'est précieuse.

Un grand remerciement également à ma directrice de maîtrise, Élisabeth, source de motivation constante grâce à qui j'envisage maintenant l'écriture d'articles, d'un livre et d'un doctorat. Merci d'avoir cru en moi.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	v
RÉSUMÉ	vi
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
PROBLÉMATIQUE	5
1.1 Situation internationale	9
1.2 Situation au Canada.....	14
1.3 Situation au Québec	16
1.4 Conclusion	23
CHAPITRE II	
CADRE THÉORIQUE	27
2.1 Vers une définition des mouvements sociaux	27
2.1.1 Dimension revendicative.....	28
2.1.2 Dimension collective.....	29
2.1.3 Dimension politique.....	30
2.1.4 Dimension conflictuelle	31
2.1.5 Structure des opportunités politiques.....	32
2.1.6 Répertoire d'actions.....	34
2.1.7 Définition d'un mouvement social.....	35
2.2 Vers le choix d'un courant	36
2.2.1 Mobilisation des ressources	36
2.2.2 Nouveaux mouvements sociaux.....	37
2.2.3 Nouveaux mouvements sociaux appliqués : le mouvement écologiste	40
2.2.4 Écocitoyenneté.....	43

CHAPITRE III	
MÉTHODOLOGIE.....	48
3.1 Posture.....	49
3.2 Entretiens.....	50
3.3 Analyse.....	53
CHAPITRE IV	
SYNTHÈSE ANALYTIQUE.....	57
4.1 Les écocitoyen(ne)s.....	57
4.1.1 Présentation des motivations et du rôle des militants	58
4.1.2 Diversité et préservation de l'image du mouvement.....	65
4.2 Rapport à l'industrie et au gouvernement	73
4.2.1 Rapport à l'industrie.....	74
4.2.2 Rapport au gouvernement	77
4.3 La constitution du répertoire d'actions	81
4.3.1 Répertoire d'actions	83
CONCLUSION.....	90
APPENDICE A	
GRILLE D'ENTRETIEN	97
BIBLIOGRAPHIE	99

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

ABQ	Association des biologistes du Québec
APGQ	Association pétrolière et gazière du Québec
AQLPA	Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique
BAPE	Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
ÉES	Évaluation environnementale stratégique
EPA	Agence de protection de l'environnement
LCÉE	Loi canadienne sur l'évaluation environnementale
MDDE	Ministère du Développement Durable et de l'Environnement
MDDEP	Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs
MRNF	Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune
NIMBY	Not in my backyard
ONE	Office national de l'énergie
ONG	Organisation non gouvernementale
RIGSVSL	Regroupement interrégional gaz de schiste de la vallée du Saint-Laurent

RÉSUMÉ

La mobilisation contre les gaz de schiste vécue actuellement au Québec s'inscrit certainement comme un moment fort dans la longue histoire des mouvements sociaux concernant l'exploitation des ressources naturelles. Ce mouvement de contestation face à cette industrie qui s'installait graduellement dans le paysage de différentes régions sans préavis, est né de la frustration de citoyen(ne)s qui se sont regroupés, appuyés par des groupes environnementaux déjà établis. Il a bénéficié du contexte particulier du Québec, et ce aux niveaux géographique, légal, politique et social, par rapport aux autres provinces ou pays où l'industrie a tenté ou est parvenu à s'installer. Il nous apparaît particulièrement intéressant puisqu'il nous permet d'observer comment des citoyen(ne)s n'ayant pas nécessairement d'antécédents militants se sont mobilisé(e)s à travers la province pour réclamer des études plus approfondies et des consultations publiques. Il nous permet ainsi, à travers la sociologie des mouvements sociaux et, plus particulièrement les théories entourant les nouveaux mouvements sociaux, de mettre à l'épreuve le concept d'écocitoyenneté, un concept de plus en plus utilisé, mais qu'on s'est peu attardé à définir. Ce dernier nous permettra d'étudier comment l'attachement à un territoire couplé d'un souci de préservation de l'environnement peut servir de tremplin au développement d'une citoyenneté intelligente et active. Plus largement, nous verrons comment ce mouvement, s'écartant de courants plus radicaux tels que l'écologie politique, est révélateur d'une nouvelle dynamique contestataire basée sur le développement d'une intelligence citoyenne et de compétences à l'action collective et sur l'instrumentalisation des mécanismes institutionnels. Nous nous attarderons également au répertoire d'actions collectives qui nous permet d'appréhender plus pragmatiquement l'efficacité de cette mobilisation. Pour ce faire, nous avons rencontré trois militants dans le cadre d'entrevues semi-dirigées et avons analysé leur discours en utilisant la méthode de la théorisation ancrée. L'étude de ce cas, présenté comme un exemple de réussite, nous permettra d'entrevoir l'avenir des mouvements sociaux visant la protection de l'environnement au Québec.

Mots clés : nouveaux mouvements sociaux, écologie, environnement, gaz de schiste, écocitoyenneté, intelligence collective

INTRODUCTION

Au Québec, et ailleurs dans le monde, le secteur de l'énergie semble être à la croisée des chemins. Il est maintenant temps de choisir entre les énergies fossiles, dont les impacts environnementaux négatifs ont été prouvés par de nombreuses recherches, et les sources d'énergie renouvelable telles que la biométhanisation, le solaire, l'éolien, les marées et la géothermie qui apparaissent de plus en plus comme des alternatives avantageuses autant au plan environnemental qu'économique. Il est également temps de se questionner individuellement sur notre consommation et nos besoins énergétiques. Ces choix ne sont pas anodins puisqu'ils affectent l'économie mondiale, mais également l'environnement et le mode de vie en société des populations. De nombreux groupes revendiquent donc pour qu'ils soient faits raisonnablement et collectivement, par le biais d'études indépendantes et de consultations publiques. Plusieurs initiatives ont déjà été prises en ce sens au Québec, notamment par le biais du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), mais il semble que les résolutions ne soient pas toujours appliquées. Dans cette perspective, André Bélisle et Brigitte Blais, tous deux engagés au sein de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), posent les questions suivantes :

désirons-nous suivre nos plans initiaux vers des énergies vertes et des économies d'énergie ou si nous désirons la facilité des énergies sales et redoutables? Désirons-nous respecter la *Stratégie énergétique 2006-2015*, ainsi que la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013* et le *Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques*, ou désirons-nous risquer la qualité de l'eau, des sols, de l'air et la qualité de vie des Québécois au nom de la richesse pécuniaire d'une minorité d'investisseurs?¹

¹ André Bélisle et Brigitte Blais, « Méfions-nous du gaz-pillage », *L'Action Nationale*, vol. C, nos 9-10, novembre-décembre (2010), p.64-65

Ces questions suggèrent déjà plusieurs pistes de recherche. Avant tout, les auteurs appellent à une réflexion sur la participation citoyenne et la démocratie et, plus spécifiquement, sur la légitimité des représentants politiques et économiques qui élaborent des stratégies et des plans d'action, mais ne les respectent pas. Ils se questionnent ainsi globalement sur les modes de décision et sur les priorités sociales et économiques des Québécois(e)s, opposant d'un côté la qualité de l'environnement et la qualité de vie de la population, et de l'autre, l'enrichissement économique privé. De notre côté, nous nous intéresserons particulièrement à la mobilisation citoyenne qui naît de cette dynamique politique, à la solidarité qui se développe sur les territoires menacés par des projets industriels et qui permet d'influencer la prise de décisions.

La filière énergétique du gaz de schiste attire l'attention dans l'espace public québécois depuis l'été 2010, stimulant la réflexion sur ces questions, notamment sur l'avenir énergétique du Québec et sur les failles de la démocratie. Partant de quelques citoyen(ne)s ayant entrepris de se défendre contre les compagnies qui s'installaient sur leur territoire, des groupes se sont graduellement organisés et mobilisés pour revendiquer un moratoire permettant des études plus approfondies sur la question. La situation a beaucoup évolué depuis, le gouvernement libéral en place à l'automne 2010 a accepté de tenir des audiences publiques dans le cadre du BAPE, puis, suivant les conclusions du rapport, a mis en place un comité chargé d'une évaluation environnementale stratégique (ÉES) sur le gaz de schiste. Le dépôt du rapport résultant de ce comité est prévu au plus tard le 29 novembre 2013². Élu minoritairement à l'automne 2012, le Parti Québécois, par le biais de la nouvelle ministre des Ressources Naturelles, Martine Ouellet, a annoncé un moratoire complet sur l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste, mais aucune décision officielle n'a été prise à ce jour. Parallèlement, l'exploitation du gaz de schiste est également contestée aux États-Unis et la fracturation hydraulique a été in-

² Québec, Comité de l'évaluation environnementale stratégique sur le gaz de schiste, 2012, récupéré de <http://ees-gazdeschiste.gouv.qc.ca/>

terdite en France à l'été 2011³, position que le nouveau président, François Hollande, a réitérée à l'été 2012⁴.

Ce portrait rapide n'est évidemment pas suffisant pour saisir toute la complexité du conflit entourant la question de l'exploitation du gaz de schiste sur le territoire québécois. En effet, ce conflit nous apparaît à la fois particulier et intrinsèquement lié à d'autres conflits, non seulement ceux concernant le gaz de schiste ailleurs dans le monde, mais également ceux concernant d'autres filières énergétiques. Avant d'arriver à une analyse, il apparaît donc essentiel de présenter une revue des différents articles et ouvrages permettant un bilan provisoire de l'évolution du conflit ici, au Québec, mais également à l'international et au Canada. Ce bilan nous permettra de mieux comprendre la situation particulière du Québec, de mieux se situer dans l'histoire des groupes environnementaux. Ensuite, nous présenterons les outils théoriques et conceptuels nous permettant d'appréhender la mobilisation contre les gaz de schiste de façon sociologique, comme faisant partie d'un mouvement social. Plus concrètement, après avoir défini ce que nous considérons comme un mouvement social, nous verrons comment cette mobilisation s'inscrit parmi les nouveaux mouvements sociaux et tenterons de l'appréhender à travers un concept encore méconnu, mais qui se révèle très porteur : l'écocitoyenneté. Ensuite, nous nous attarderons à la méthodologie, aux techniques qui ont été préconisées pour aller à la rencontre des militants et pour analyser leur discours, soit les entretiens de type qualitatif semi-dirigés et la théorisation ancrée. Finalement, ces étapes nous mèneront au nœud de notre recherche, à la mise à l'épreuve des éléments théoriques à partir du discours des militants rencontrés. Nous verrons empiriquement comment ces représentants de groupes citoyens s'identifient et décrivent la place des mouvements sociaux dans l'espace politique et nous en tirerons des enseignements nous permettant de mieux comprendre la

³Christian Rioux, « La France interdit l'extraction des gaz de schiste », *Le Devoir*, 12 mai (2011), récupéré de <http://www.ledevoir.com/international/europe/323118/la-france-interdit-l-extraction-des-gaz-de-schiste>

⁴Le Monde.fr avec AFP et Reuters. « Gaz de schiste: le gouvernement maintiendra l'interdiction de fracturation hydraulique ». *Le Monde.fr*, 20 juillet (2012), récupéré de http://www.lemonde.fr/planete/article/2012/07/20/gaz-de-schiste-le-gouvernement-maintiendra-l-interdiction-de-la-fracturation-hydraulique_1736168_3244.html

dynamique des luttes pour la protection de l'environnement au Québec et, par extension, l'écocitoyenneté et le développement d'une intelligence citoyenne.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

Dans le cadre de notre recherche, nous nous sommes intéressées aux groupes mobilisés autour de la question du gaz de schiste. Considérant les nombreuses difficultés auxquels sont confrontés les mouvements sociaux, notre objectif était de comprendre, à travers ce cas qui représente à nos yeux un exemple de réussite, comment ces groupes mobilisés sont parvenus à créer une solidarité durable et à assurer l'efficacité des actions. Pour ce faire, nous avons d'abord dressé un portrait du contexte dans lequel s'est construite cette mobilisation. Ensuite, partant des outils théoriques de la sociologie des mouvements sociaux, nous avons cerné les éléments nous permettant d'analyser ce contexte et d'en dégager les caractéristiques. Cette démarche nous a menées à mettre à l'épreuve le concept d'écocitoyenneté, concept nous apparaissant utile pour expliquer la solidarité qui unit des citoyen(ne)s partageant un environnement, un territoire, menacé. Ce dernier nous a également permis de mettre en question la démocratie telle que vécue actuellement au Québec. À l'aide de ces outils, nous avons ensuite élaboré une grille d'entretien pour aller à la rencontre de trois militants impliqués au sein de trois groupes citoyens. Notre objectif était d'abord de mieux comprendre leur identité, leur rôle et leur perception du mouvement, mais surtout de répondre à notre question, soit de saisir les éléments qui ont assuré l'efficacité et la pérennité de cette mobilisation. Plus largement, cette étude de cas nous a ouvert la porte à une meilleure compréhension du mouvement écologiste au Québec et de son impact sur la politique. Mais avant de procéder à une analyse plus approfondie, il convient de comprendre le contexte qui a permis l'émergence de ces groupes.

Il importe donc d'abord de dresser un portrait rapide de la situation particulière du Québec et ce, à tous les niveaux : géographique, économique, légal, politique et social. Pour ce faire, nous nous baserons notamment sur le rapport d'enquête et d'audience publique sur le *Développement durable de l'industrie des gaz de schiste au Québec*, publié par le BAPE en février 2011. Nous reviendrons ensuite sur les impacts de cette situation à la lumière d'un portrait international et national.

D'abord, au niveau géographique, l'exploration du gaz de schiste

est concentrée dans une partie des basses-terres du Saint-Laurent entre Québec et Montréal, en ayant comme limite au nord-ouest le fleuve Saint-Laurent et comme limite au sud-est les Appalaches. Trois régions administratives, soit Chaudière-Appalaches, le Centre-du-Québec et la Montérégie sont principalement concernées.¹

Cette situation géographique rend la situation du Québec particulière puisque, non seulement le territoire est d'une grande ampleur, ces régions sont de surcroît densément peuplées et sont constituées « de terres agricoles parmi les meilleures du Québec² ».

Au niveau de l'industrie, il est à noter qu'aucun gaz naturel n'est actuellement extrait au Québec, aucun puits n'étant en exploitation. En fait, le gaz naturel consommé au Québec provient en totalité de l'Ouest canadien. Cette ressource représentait 13% du bilan énergétique du Québec en 2007, dont 87% pour les secteurs industriel et commercial³, alors qu'elle représentait 34% de la consommation totale d'énergie au Canada en 2003⁴. Le Québec est donc peu dépendant de cette filière énergétique. En fait, la province possède de nombreuses alternatives au gaz, particulièrement l'hydroélectricité qui crée déjà des surplus.

¹ Québec, MDDEP, BAPE, 2011, *Développement durable de l'industrie des gaz de schiste au Québec*, p.11

² *Ibid.*

³ *Id.*, p.36

⁴ Statistiques Canada, *Le Canada, un grand consommateur d'énergie : une perspective régionale*, 2005, p.4, cité dans Québec, MDDEP, BAPE, 2011, *loc. cit.*, p.29

Les technologies combinées du forage horizontal et de la fracturation hydraulique, développées aux États-Unis, pourraient permettre d'extraire ces ressources, mais les risques environnementaux qu'impliquent ces technologies relativement récentes sont encore méconnus. Le projet en est encore à la phase exploratoire, même les compagnies ne connaissent pas encore précisément le potentiel gazier des puits québécois. Il ne faut cependant pas se leurrer sur le caractère exploratoire de cette phase : il s'agit en fait d'une phase de mise en place des installations qui serviront à extraire le gaz si l'entreprise juge le puits avantageux économiquement. Dans le cadre de cette exploration, en 2010, 29 puits avaient été forés sur le territoire québécois, soit dans le shale d'Utica, dont 18 verticaux et 11 horizontaux. La fracturation hydraulique avait été réalisée sur 9 puits verticaux et 6 puits horizontaux.⁵ Depuis, 2 nouveaux puits ont été forés⁶.

Actuellement, 14 entreprises sont membres ou membres associés de l'Association pétrolière et gazière du Québec (APGQ). Créée en 2009 et actuellement présidée par Lucien Bouchard, cette association « a été créée afin d'encourager le dialogue sur le potentiel d'une nouvelle industrie au Québec : l'industrie pétrolière et gazière⁷ ». En fait, sa principale mission est de faire pression sur le gouvernement, en tant que lobby, et de veiller à l'acceptabilité sociale de l'industrie du gaz de schiste. Parmi les entreprises membres figurent notamment Canadian Forest Oil, Gastem, Junex, Questerre et Talisman Energy Inc. Questerre est une compagnie fondée en 2000 « afin de mettre l'accent sur une exploration et une exploitation des gaz de schiste en Amérique du Nord⁸ ». L'exploration était alors concentrée sur le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie. En 2005, Talisman s'est également lancée dans l'exploration, puis ce fut au tour de Junex, Gastem et Forest Oil, en 2007, de s'intéresser au potentiel gazier des schistes de l'Utica. C'est finalement à l'été 2008 que Talisman et Questerre ont découvert le potentiel

⁵ Québec, MDDEP, BAPE, 2011, *loc. cit.*, p Québec, MDDEP, BAPE, 2011, *loc. cit.*, 47

⁶ Québec, Comité d'évaluation environnementale stratégique, 2012, *Rapport synthèse de la consultation sur le plan de réalisation de l'évaluation environnementale stratégique sur le gaz de schiste*, récupéré de <http://ees-gazdeschiste.gouv.qc.ca/wordpress/wp-content/uploads/2012/03/Rapport-de-consultation-mars-2012-Final.pdf>

⁷ APGQ, site web, <http://www.apgq-qoga.com/a-propos-de-l%E2%80%99apgq/>

⁸ APGQ, *Historique de l'industrie*, site web, <http://www.apgq-qoga.com/le-gaz-de-schiste/l%E2%80%99histoire-de-la-fracturation-hydraulique/>

du puits de Saint-Édouard. Selon Philippe-Vincent Foisy et Julien McEvoy, ce sont Junex et Gastem qui détiennent la majorité des permis, suivies de près par Questerre et Talisman⁹. Au niveau légal, la Loi sur les mines, plus précisément l'Article 235, permet aux entreprises d'acquérir des terrains auprès de l'État sans avoir à consulter les municipalités ou les propriétaires¹⁰. Sous le couvert de cette loi, les compagnies gazières ont donc fait l'acquisition du sous-sol de la vallée du Saint-Laurent pour la modique somme de « 10 sous l'hectare¹¹ ». En effet, toujours selon cette loi, la surface d'un terrain appartient au propriétaire, alors que le sous-sol appartient au gouvernement. Les compagnies sont donc encouragées à s'entendre à l'amiable pour les désagréments de surface, mais ne sont pas tenues de verser des redevances aux propriétaires sur la valeur des ressources extraites du sol. De plus, ces ententes ne concernent que les propriétaires et les voisins situés à moins de 100 mètres du puits. Ainsi, en toute légalité, des citoyen(ne)s se sont retrouvés avec un puits de gaz de schiste dans leur paysage sans avoir été consultés ni indemnisés. De plus, les recours juridiques sont minces puisque cette loi « rend caduques la Loi sur le développement durable, la Loi sur la qualité de l'environnement, la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et la Loi sur les cités et villes.¹² »

Les perceptions sont divisées en trois principales catégories quant à l'exploitation éventuelle des gaz de schiste au Québec. Certains acteurs, représentés principalement par l'APGQ, sont en faveur, appuyant « leurs arguments sur le potentiel des retombées économiques importantes de cette industrie et sur la nécessité d'assumer la sécurité énergétique du Québec » et avançant également « que le gaz naturel est une énergie moins polluante que d'autres tels que le mazout et le charbon » et « qu'un cadre réglementaire approprié à l'industrie du gaz de shale pourrait minimiser les impacts sur l'environnement et sur la

⁹ Philippe-Vincent Foisy et Julien McEvoy, *Le scandale du gaz de schiste*, Longueuil : VLB éditeur, 2011, p.50

¹⁰ « le titulaire de droit minier ou le propriétaire de substances minérales peut acquérir, à l'amiable ou par expropriation, tout bien nécessaire à l'accès au terrain ou à l'exécution de ses travaux d'exploration ou d'exploitation. » Cité par Philippe-Vincent Foisy et Julien McEvoy, *op. cit.*, p.110

¹¹ Lucie Sauvé et Pierre Batellier, « La mobilisation citoyenne sur la question du gaz de schiste au Québec: une exigence de démocratie », *Nouveaux Cahiers du Socialisme*, no 6 (automne 2011), p.1

¹² Philippe-Vincent Foisy et Julien McEvoy, *op. cit.*, p.141

qualité de vie des citoyens »¹³. D'autres acteurs, associés ou non aux groupes de contestation, sont totalement en défaveur, ne croyant pas que l'exploitation puisse se faire de manière sécuritaire. De façon plus modérée, d'autres demandent un moratoire pour permettre une étude d'impact indépendante, constatant un manque de connaissances sur la question. On craint notamment la pollution de l'eau, de l'air, les émissions de gaz à effet de serre, les risques technologiques et sismiques, la dévastation du paysage et la dégradation du milieu humain.

Maintenant qu'un portrait général du contexte québécois a été présenté, nous verrons comment la situation diffère ailleurs dans le monde avant d'approfondir notre réflexion sur les impacts de la situation particulière du Québec.

1.1 Situation internationale

Le forage par fracturation hydraulique est en cours depuis une dizaine d'années aux États-Unis, il s'avère donc très instructif, autant pour les défenseurs que pour les opposants à l'exploitation, d'observer ce qui s'y passe et de puiser dans les études déjà effectuées. En effet, la situation dans ce pays fournit une mine d'informations pour l'analyse, autant aux niveaux politique, légal et économique que technologique. Une petite intrusion dans les affaires politiques états-uniennes permet de constater que la machine législative était en branle depuis un bon moment pour permettre un lancement sans entraves de l'industrie en 2005¹⁴. Les lois sur l'eau et l'air avaient été révisées sous la tutelle de Dick Cheney, alors vice-président, soustrayant l'industrie à l'obligation de se conformer au Safe Drinking Water Act¹⁵. À la suite de pressions citoyennes, une étude sur la pollution de l'air a tout de même été lancée le 18 mars 2010 par l'Agence de protection de l'environnement (EPA)¹⁶, donnant naissance, après

¹³ Québec, MDDEP, BAPE, 2011, *loc. cit.*, p.51

¹⁴ Marine Jobert et François Veillerette, *Le vrai scandale des gaz de schiste*, Paris : les Liens qui libèrent, 2011, p.60-61

¹⁵ Food & Water Watch, site web, <http://www.foodandwaterwatch.org/water/fracking/>

¹⁶ United States Environmental Protection Agency, site web, <http://epa.gov/hydraulicfracturing/>

deux ans d'étude et un budget de 2 millions de dollars¹⁷, à de nouvelles normes visant à réduire la pollution de l'air associé à la production de pétrole et de gaz naturel. Les conclusions sont cependant décevantes pour les militant(e)s : le président souhaite poursuivre l'exploitation des gaz naturels, considérés comme une importante ressource domestique, et assure que les nouvelles normes permettront de veiller à ce que ces gaz soient produits sans nuire à la santé de la population américaine¹⁸.

Dans ce contexte, l'industrie s'est développée très rapidement et on comptait en 2010 « près de 500 000 puits [...] répartis dans 32 États.¹⁹ » L'exploitation aux États-Unis s'est d'abord développée dans le shale de Barnett, au Texas, puis dans celui de Marcellus, en Pennsylvanie, mais d'autres États sont également touchés tels que la Louisiane et le Michigan. Normand Mousseau constate que, malgré les 10 000 puits forés, très peu de contestations ont été soulevées dans l'État du Texas. Selon lui, le phénomène s'expliquerait ainsi : « les Texans sont habitués à vivre au milieu des derricks et les paiements versés pour les droits d'exploration sont considérables²⁰ ». En effet, pour obtenir les droits d'exploration, les compagnies négocient directement avec les propriétaires des terrains qui sont également propriétaires du sous-sol, contrairement à la loi québécoise. Les propriétaires n'ont donc pas l'impression d'un vol, mais plutôt d'un cadeau, surtout considérant que l'industrie du gaz de schiste se présente parfois comme une bénédiction dans les régions où les déficits budgétaires sont importants.

Du côté de la Pennsylvanie, à partir de 2008, l'exploration s'est développée à un rythme

¹⁷ Pierre Batellier, Kim Cornelissen, André Bélisle, Lucie Sauvé, Hélène Girard et Lyne Lamarre, « Québécoises et Québécois, dormons-nous au gaz... de schiste? », *Regroupement citoyen « Mobilisation Gaz de schiste » de Saint-Marc-sur-Richelieu*, 31 mai (2010), p.15

¹⁸ United States Environmental Protection Agency, « EPA Issues Updated, Achievable Air Pollution Standards for Oil and Natural Gas », 18 avril 2012, récupéré de <http://yosemite.epa.gov/opa/admpress.nsf/d0cf6618525a9efb85257359003fb69d/c742df7944b37c50852579e400594f8f!OpenDocument>

¹⁹ Pierre Batellier Kim Cornelissen, André Bélisle, Lucie Sauvé, Hélène Girard et Lyne Lamarre, *loc. cit.*, p.10

²⁰ Normand Mousseau, *La révolution des gaz de schiste*, Boisbriand : MultiMondes, 2010, p.67

effréné. Comme le souligne encore une fois Mousseau,

[u]ne telle activité dans un secteur énergétique en émergence, dont on ignore les risques et pour lequel la législation demeure incomplète, ne peut manquer de mener à des incidents et des accidents à la chaîne : déversements d'eau fortement contaminée, explosions, déstabilisation des sols, non-respect des règles de circulation, etc.²¹

C'est ainsi que la Pennsylvanie s'est transformée en véritable laboratoire d'étude du développement du gaz de schiste et ce, autant pour les gazières que pour les militant(e)s. En effet, à la suite de la parution en 2010 du documentaire *Gasland*²², réalisé par Josh Fox et qui illustre les dangers du gaz de schiste, notamment au niveau de la contamination de l'eau avec la scène phare du propriétaire qui voit son eau s'enflammer en raison d'une forte présence de méthane, des groupes, français et québécois, se sont déplacés pour aller observer la situation²³. Chaque fois, ils sont revenus bouleversés d'avoir constaté l'état de dégradation des milieux de vie. Josh Fox a ainsi réussi à catalyser une colère populaire jusqu'alors restée muette en visitant les foyers pour dénoncer publiquement les injustices subies, témoignant de la destruction écologique ainsi que du pouvoir de ces entreprises gazières face aux citoyen(ne)s.

Constatant les problèmes rencontrés chez leurs voisins, les élus de l'État de New York ont décidé de prendre le temps d'étudier les risques liés à l'industrie du gaz de schiste, particulièrement en ce qui concerne les eaux de surface, la principale source d'eau potable de la métropole étant menacée. Pour ce faire, un moratoire a été voté en août 2010, interdisant « l'émission de nouveaux permis de forage jusqu'en mai 2011.²⁴ » En septembre 2011, le New York State Department of Environmental Conservation's (NYDEC) publiait un rapport recommandant que le développement de l'industrie du gaz de schiste soit interdit dans les

²¹ *Id.*, p.68

²² *Gasland: A film by Josh Fox, 2010*, site web, <http://www.gaslandthemovie.com/>

²³ Audrey Leblanc, « Plus inquiets que jamais », *Le Courrier Sud*, 11 septembre (2012), récupéré de <http://www.lecourriersud.com/Economie/Ressources-naturelles/2012-09-11/article-3071905/Plus-inquiets-que-jamais/1>

²⁴ Normand Mousseau, *op. cit.*, p.68

bassins versants qui approvisionnent la ville de New York en eau potable. Cependant, le rapport recommande également de permettre l'exploration sur une large partie du territoire. Devant cette décision, le groupe Food & Water Watch rappelle que les impacts environnementaux de la fracturation hydraulique ne sont pas isolés, que la qualité de l'air et de l'eau sera tout de même affectée.²⁵

Pendant ce temps, des représentants américains parcourent le monde pour séduire les entrepreneurs et les gouvernements. Pionniers dans le domaine du gaz de schiste et contrôlant pour l'instant les techniques d'exploitation, les États-Unis perçoivent cette ressource énergétique, « beaucoup mieux distribuée que le gaz naturel traditionnel²⁶ », comme une clé vers la diminution des risques de conflits liés à la course au gaz et au pétrole. Ils espèrent également que ces importantes réserves de gaz permettront « aux pays européens de s'affranchir de leur dépendance au gaz naturel russe et augmenter[on]t, en réaction, l'influence américaine²⁷ ». Ainsi, des événements ont été organisés tels que le Global Shale Gas Summit²⁸ en 2010 pour faire la promotion de la fracturation hydraulique à l'international. Sans présenter un cas par cas complet de la situation mondiale, nous explorerons trois cas qui nous apparaissent représentatifs : la Chine, la Pologne et la France.

D'abord, la Chine n'était pas difficile à convaincre, disposant « de fort peu d'hydrocarbures traditionnels, à l'exception du charbon, lui-même souvent difficilement accessible²⁹ ». La croissance économique étant très rapide et les besoins énergétiques presque illimités, la Chine n'a pas attendu longtemps pour se lancer dans l'exploitation et s'associer, par le biais de PetroChina et Sinopec, avec Shell et BP afin de bénéficier du savoir-faire américain.

²⁵ Food & Water Watch, « New York city is not protected », novembre (2011), récupéré de <http://documents.foodandwaterwatch.org/doc/NYCFRACKING.pdf>

²⁶ Normand Mousseau, *op. cit.*, p.69

²⁷ *Id.*, p.70

²⁸ Global Shale Gas Summit, site web, <http://www.global-shale-gas-summit-2010.com/>

²⁹ Normand Mousseau, *op. cit.*, p.79

Du côté de l'Europe de l'Ouest, en Pologne particulièrement, l'enjeu n'était pas tant de nature économique que stratégique. En effet, les rêves d'indépendance de la Pologne envers la Russie ont nourri la volonté d'aller de l'avant avec cette nouvelle ressource énergétique. Des compagnies américaines, ConocoPhillips fut la première, y sont installées depuis 2010 pour évaluer le potentiel gazier. Même les groupes environnementaux se montrent favorables aux gaz de schiste, perçus comme une énergie verte comparativement au charbon qui représente présentement 90% de leur production d'énergie³⁰.

En France, l'intérêt pour les gaz de schiste est plutôt faible : « ce pays n'est pas un grand consommateur de gaz naturel et seulement 16% de l'énergie qu'il utilise provient de cette source, contre plus de 24% pour le reste de la planète. ³¹ » De plus, la France importe son gaz naturel de la Norvège et des Pays-Bas, ce qui n'implique aucune pression politique considérable. Il n'y avait donc aucune urgence. Tout de même, voyant que le gouvernement souhaitait aller de l'avant sans consulter la population, des individus, plus ou moins militants et avec des revendications plus ou moins radicales, ont commencé à se mobiliser à l'hiver 2010. Comme au Québec, ils se sont d'abord rencontrés dans leur municipalité pour partager leur sentiment de frustration face à l'absence de consultation publique. Et ils ont choisi d'agir. Malgré le décret rapide par le gouvernement français, à l'été 2011, d'un moratoire interdisant la fracturation hydraulique jusqu'à nouvel ordre³², la mobilisation s'y est amplifiée. Le moratoire, un peu comme les audiences du BAPE ici, était perçu comme une simple « contrainte stratégique³³ », forçant les compagnies à présenter des études pour défendre les bienfaits de leur industrie, mais sans retirer leurs permis. À l'été 2012, le nouveau président de la République, François Hollande, a renouvelé le moratoire³⁴, ce qui signifie que le gouvernement français considère que l'exploitation du gaz de schiste est trop risquée par

³⁰ Marine Jobert et François Veillerette, *op. cit.*, p.167

³¹ Normand Mousseau, *op. cit.*, p.84

³² Christian Rioux, « La France interdit l'extraction des gaz de schiste », *Le Devoir*, 12 mai (2011), *loc. cit.*

³³ Marine Jobert et François Veillerette, *op. cit.*, p.32

³⁴ Le Monde.fr avec AFP et Reuters. « Gaz de schiste: le gouvernement maintiendra l'interdiction de fracturation hydraulique ». *Le Monde.fr*, 20 juillet (2012), *loc. cit.*

rapport à ce qu'elle rapporte et qu'on n'y consentira pas tant qu'on ne connaîtra pas une technique plus sécuritaire. Des groupes de citoyens québécois ont longtemps souhaité que le gouvernement libéral suive l'exemple. La situation est maintenant plus incertaine avec le Parti Québécois qui s'est montré ouvert, mais n'a pas adopté de mesures concrètes.

1.2 Situation au Canada

Avant d'arriver au Québec, il importe de se questionner sur le gouvernement canadien qui ternit de plus en plus sa réputation en matière d'environnement à l'international, ayant annoncé son retrait du protocole de Kyoto en 2011 et n'ayant pas ratifié en 2001 la convention d'Aarhus sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement³⁵. De plus, dans le cadre de la loi budgétaire C-38, adoptée à l'été 2012, on annonçait une série de mesures reliées au processus d'évaluation environnementale. Un collectif d'organismes canadiens œuvrant pour la protection de l'environnement réunis sous le slogan « Silence, on parle³⁶ » ont dénoncé cette loi pour plusieurs raisons. Ils dénoncent notamment le fait que l'Office national de l'énergie (ONE)

ne sera plus tenu de veiller, avant d'approuver la construction d'un pipeline ou d'une infrastructure majeure, à ce que des mesures soient prises en vue de réduire au minimum les impacts sur l'habitat essentiel d'espèces en péril.³⁷

De plus, le Ministère de l'Environnement aura le pouvoir d'annuler toute décision prise par l'ONE, donc de faire primer des considérations subjectives, politiques, sur l'avis d'experts indépendants quant à la protection de l'environnement. Le gouvernement fédéral a également procédé à une refonte de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCÉE)

³⁵ Philippe-Vincent Foisy et Julien McEvoy, *op. cit.*, p.126; Jean Baril, *Le BAPE devant les citoyens : Pour une évaluation environnementale au service du développement durable*, Québec : Presses de l'Université Laval, 2006, p.59

³⁶ Silence, on parle, site web, <http://www.silenceonparle.ca/index.php>

³⁷ Silence, on parle, « Ce que signifie le projet de loi C-38 pour l'environnement », récupéré de <http://www.silenceonparle.ca/cms/uploads/french-top-10-bill.pdf>

s'appliquant à certains « projets désignés³⁸ », notion qui, selon l'Association des biologistes du Québec (ABQ), « laisse libre cours à toutes sortes d'interprétations et permettra au ministre de l'Environnement de soustraire un projet du processus d'évaluation environnementale s'il le juge ainsi.³⁹ » De plus, les évaluations environnementales seront soumises à un échéancier raccourci, ne permettant pas une analyse complète et rigoureuse des dossiers, ni une participation suffisante du public et des communautés autochtones, surtout considérant que le privilège de participer sera limité aux personnes capables de démontrer qu'elles sont « directement touchée[s] par un projet ou qu'elle[s] possède[nt] de l'information ou une expertise pertinente.⁴⁰ »

Ce portrait des politiques canadiennes en matière d'environnement reflète la volonté de développer le plus rapidement possible le marché des hydrocarbures. En effet, lancé depuis une dizaine d'années dans l'exploitation des sables bitumineux pour compenser le déclin de ses réserves en hydrocarbure, le Canada est de plus en plus dépendant des gaz naturel qui servent notamment à produire de la chaleur pour exploiter les sables bitumineux. De plus, déjà engagées dans l'exploitation du pétrole non conventionnel, les sociétés pétrolières et gazières canadiennes se montrent ouvertes aux nouvelles technologies telles que la fracturation hydraulique. Cette situation concerne particulièrement la Colombie-Britannique, l'Alberta et la Saskatchewan, mais engage également le Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse. Le cas de la Colombie-Britannique s'avère particulièrement intéressant pour comprendre ce qui se passe dans l'ouest du pays.

En effet, exploitant déjà les gaz naturels depuis plus de cinquante ans, la Colombie-Britannique était prête à se lancer la première dans l'exploitation des gaz de schiste. Les forages se sont ainsi multipliés depuis 2006, puis dès juillet 2009, « dans le shale de Montney seulement, 234 puits horizontaux étaient en activité, produisant [...] environ 2,5% de la

³⁸ Canada, ministère de la Justice, 2012, *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, récupéré de <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-15.21/page-4.html#h-8>

³⁹ ABQ, « Projet de loi C-38. Les biologistes du Québec lancent un cri d'alarme », 14 juin (2012), récupéré de http://www.abq.qc.ca/site/pdf/communiquer/ABQ_C-38_20120614_final.pdf

⁴⁰ Silence, on parle, « Ce que signifie le projet de loi C-38 pour l'environnement », *loc. cit.*

production canadienne.⁴¹ » Pour l'industrie, le contexte géologique et politique y est excellent puisque les shales exploitables « se trouvent dans des régions relativement isolées et à très faible densité de population⁴² ». On comprendra, à la lumière du bref portrait dressé plus tôt, que la situation est loin d'être aussi simple pour l'industrie au Québec où le projet a soulevé une grande contestation.

1.3 Situation au Québec

Tout de même, la contestation a mis du temps à émerger au Québec. En effet, la filière énergétique du gaz de schiste est seulement apparue dans le débat médiatique au début de l'été 2010, soit trois ans après l'acquisition des premiers permis d'exploration et un an après la création du lobby de l'APGQ. Déjà, le gouvernement libéral travaillait de concert avec l'industrie, ayant même proposé au premier congrès de l'APGQ, en octobre 2009, par le biais de la ministre des Ressources Naturelles et de la Faune, Nathalie Normandeau, d'ajuster la réglementation pour permettre aux investisseurs une plus grande liberté d'action :

En fait, on veut mettre de côté la bureaucratie. On veut faciliter votre vie, parce qu'on est bien conscients qu'en facilitant votre vie, on va permettre de créer plus de richesse au Québec. On va vous permettre de déployer vos ailes et, dans ce sens, on souhaite une loi qui nous permette d'être plus efficaces.⁴³

Cette courte citation exprime bien le projet du Parti Libéral du Québec qui souhaitait relancer la croissance économique du Québec rapidement, notamment par le biais du Plan Nord, mais également avec le pétrole dans le golfe et l'estuaire du Saint-Laurent, ainsi qu'avec l'amiante à Asbestos et la centrale nucléaire Gentilly-2 pour ne nommer que ceux-là. On reconnaît ici l'idéologie néolibérale : le gouvernement met tout en place pour assurer l'essor des entreprises privées, et ce, sans consulter la population ni se soucier des risques pour

⁴¹ Normand Mousseau, *op. cit.*, p.73

⁴² *Id.*, p.74

⁴³ Citant Nathalie Normandeau dans un congrès de l'APGQ en octobre 2009, Alexandre Shields, « Gaz de schiste – La charrue devant les bœufs? », *Le Devoir*, 2 octobre (2010), récupéré de <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/297339/gaz-de-schiste-la-charrue-devant-les-boeufs>

l'environnement et la santé humaine. Cette idéologie est également facilement décelable dans la stratégie énergétique publiée par le Parti Libéral du Québec en 2006, *L'énergie pour construire le Québec de demain* où l'on peut lire « il doit être clair qu'advenant des découvertes économiquement exploitables, le gouvernement respectera pleinement les règles du marché et de la libre entreprise⁴⁴ ». Bien que les gaz de schiste n'apparaissent nulle part dans cette stratégie, il est indéniable que cet extrait ouvrait la porte toute grande à cette filière énergétique.

Devant la hâte du Parti Libéral du Québec dans le dossier des gaz de schiste, Pierre Batellier et Lucie Sauvé affirment :

le gouvernement tend à court-circuiter les processus décisionnels démocratiques en annonçant ses intentions d'aller de l'avant avant même qu'un réel processus de consultation n'ait eu lieu, en ne respectant pas ou en vidant de leur sens ses propres lois ou en faisant preuve d'un manque de rigueur dans l'analyse.⁴⁵

Pour comprendre le fondement de cette critique, il importe de faire un petit retour en arrière, soit en 2007, au moment où des riverain(e)s des puits d'exploration se sont retrouvés confrontés à une industrie dont ils ignoraient encore l'existence. C'est le cas notamment d'Odette et Roland Larin⁴⁶, résidents de Saint-Louis qui ont assisté au forage d'un puits dans la cour du voisin, à moins de 100 mètres de leur maison. Comme tout avait été fait dans les règles, le gouvernement ne pouvait rien pour eux. Ils ont donc rencontré un représentant de Gastem, la compagnie qui détenait les droits miniers, qui leur a offert une compensation financière, vu la proximité du chantier. Cette compensation n'a cependant pas suffi face à la dégradation de leur qualité de vie. Le couple a décidé en mai 2009 de s'engager dans une bataille juridique qu'on prévoyait perdu d'avance, envoyant une mise en demeure à Gastem, ainsi qu'à Forest Oil, compagnie chargée des travaux. Les travaux ont depuis lors cessé, la

⁴⁴ Québec, MRNF, « L'énergie pour construire le Québec de demain », mai 2006, p.89, cité dans Philippe-Vincent Foisy et Julien McEvoy, *op. cit.*, p.19

⁴⁵ Pierre Batellier et Lucie Sauvé, « La mobilisation des citoyens autour du gaz de schiste au Québec : les leçons à tirer », *Gestion*, vol. 36, février (2011), récupéré de www.cairn.info/revue-gestion-2011-2-page-49.htm

⁴⁶ Philippe-Vincent Foisy et Julien McEvoy, *op. cit.*, p.69-80

phase exploratoire étant terminée, mais le couple attend toujours leur audience en cour. En attendant, ils ont participé à la mobilisation, notamment en faisant quelques apparitions dans les médias et en déposant un mémoire au BAPE⁴⁷.

Le scénario est semblable pour Suzanne Millette⁴⁸ et son mari, résidents de Bécancour. Son voisin s'étant entendu à l'amiable avec Junex pour laisser l'entreprise forer dans son terrain, ces derniers se sont retrouvés avec un puits à 130 mètres de leur maison sans recevoir la moindre compensation. Les travaux ont duré cinq mois, jours et nuits, empêchant le couple de dormir, d'autant plus que les camions passaient à 15 mètres de leur résidence. Les travaux d'exploration ont cessé pour l'instant, mais Junex a conclu au fort potentiel de ce puits et compte bien, non seulement revenir, mais creuser d'autres puits. Quant à Suzanne Millette, ses appels au Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune (MRNF) ne lui ayant rien rapporté, elle a commencé à songer à la désobéissance civile bien qu'elle n'ait aucune expérience militante.

Cette réaction de la part des deux couples pourrait être associée au syndrome *Not in my backyard* (NYMBY)⁴⁹ ou Pas dans ma cour, en français. Ce concept sert particulièrement comme argument pour ceux qui souhaitent discréditer la mobilisation, accusant les contestataires de prioriser leur intérêt égoïste sur le développement socio-économique de la communauté. Pour d'autres, ce réflexe individuel de protection de sa qualité de vie apparaît plutôt légitime. En effet, l'histoire a permis de constater que cette réaction sert souvent « de tremplin pour une prise de conscience du caractère collectif et politique du problème.⁵⁰ »

⁴⁷ Odette et Roland Larin, « Développement durable de l'industrie des gaz de schiste au Québec », mémoire présenté au BAPE, novembre 2010, récupéré de http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/Gaz_de_schiste/documents/DM39.pdf

⁴⁸ Philippe-Vincent Foisy et Julien McEvoy, *op. cit.*, p.81-83

⁴⁹ À ce sujet, voir notamment Pierre Lascoume. *L'Éco-pouvoir : Environnement et politique*, Paris : La Découverte, 1994; Véronique Catherin, *La contestation des grands projets publics : Analyse microsociologique de la mobilisation des citoyens*, Paris : L'Harmattan, 2000; Maude Laberge, « La catastrophe écologique de la région de Mercier : Une analyse socio-historique des interventions écocitoyennes, 1968 à 2007 », mémoire de maîtrise en sciences de l'environnement, Montréal, UQÀM, 2007.

⁵⁰ Lucie Sauvé et Pierre Batellier, « La mobilisation citoyenne sur la question du gaz de schiste

Le récit du développement de la mobilisation contre les gaz de schiste nous permet d'appréhender cette dynamique. C'est en 2009, à Saint-Marc-sur-Richelieu, que s'est formé « le premier groupe de mobilisation citoyenne qui va ensuite influencer d'autres paroisses, villages et communautés du Québec.⁵¹ » Déjà forte de son expérience dans le combat gagné en 2000 contre l'implantation d'une mégaporcherie à Saint-Marc, Kim Cornelissen, citoyenne de Saint-Marc, mais également consultante en développement durable et vice-présidente de l'AQLPA, a fait appel à ses trois acolytes, soit

Pierre Batellier, chargé de cours à HEC, Johanne Béliveau, entrepreneure et spécialiste en histoire environnementale et Lucie Sauvé, professeure titulaire de la Chaire de recherche du Canada en éducation relative à l'environnement de l'UQÀM.⁵²

Ceux-ci ont obtenu l'appui du nouveau maire de la municipalité, Jean Murray, et le conseil municipal a voté, en novembre 2009, « une résolution qui enjoint à la MRC de la Vallée-du-Richelieu de demander un moratoire à Québec.⁵³ »

En février 2010, Cornelissen, Batellier, Béliveau et Sauvé ont amorcé une grande campagne d'information, publiant des recherches et organisant des soirées d'information à travers la province, mettant notamment sur pied le Collectif de recherche scientifique sur la question du gaz de schiste. Ils parviennent ainsi à lancer une réelle dynamique d'apprentissages collectifs, permettant la construction d'une « intelligence citoyenne sur la question, c'est-à-dire une compréhension d'ensemble et une capacité collective d'interagir à propos d'une situation de nature hautement politique.⁵⁴ » En effet, ils ont réveillé de nombreux militant(e)s plus ou

au Québec », *loc. cit.*, p.3

⁵¹ Philippe-Vincent Foisy et Julien McEvoy, *op. cit.*, p.87

⁵² *Ibid.*

⁵³ *Id.*, p.87-88

⁵⁴ Lucie Sauvé et Pierre Batellier, « La mobilisation citoyenne sur la question du gaz de schiste au Québec », *loc. cit.*, p.2

moins endormis, contribuant notamment à la naissance du Regroupement interrégional gaz de schiste de la vallée du Saint-Laurent (RIGSVSL) avec Serge Fortier et Pierre Bluteau. Des initiatives d'actions directes se sont également mises en place, particulièrement par le biais de la campagne Moratoire d'une génération⁵⁵, un groupe prônant la désobéissance civile et la résistance non violente qui a organisé, à l'été 2011, une marche de 34 jours traversant 33 municipalités situées dans le shale d'Utica.

À cette période, la pression est de plus en plus grande sur le gouvernement en place, le Parti Québécois, Québec Solidaire et le Parti Vert du Canada se joignent à de nombreuses organisations non gouvernementales (ONG) pour demander un moratoire.⁵⁶ Cette organisation rapide témoigne de la maturité des groupes luttant pour la protection de l'environnement au Québec, mais également de la maturité sociale de la population québécoise en général, développée dans les dernières décennies dans le cadre de différents projets industriels ou commerciaux, pensons, pour ne nommer que ceux-là, à la centrale du Suroît, à l'uranium à Sept-Îles, au parc national du Mont Orford, à la mine d'or de Malartic, au port méthanier de Rabaska, à la rivière Romaine et à la centrale nucléaire Gentilly-2. En effet, ces controverses, largement diffusées dans les médias, mais surtout débattues dans les régions concernées, ont semé une graine dans la conscience collective, permettant aux citoyen(ne)s de croire que la victoire était possible par l'action et que la participation du public à la prise de décisions était souhaitable.

Dans ce contexte, la campagne de relation publique, lancée par l'APGQ et la ministre des Ressources Naturelles et de la Faune, Nathalie Normandeau, visant à s'assurer de l'acceptabilité sociale du projet n'a pas suffi à contenir le mécontentement populaire. En réponse à ces pressions, Pierre Arcand, alors ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, a annoncé le 29 août 2010 qu'il donnait cinq mois au BAPE pour proposer un « cadre de développement » et un « encadrement légal et réglementaire »⁵⁷

⁵⁵ Moratoire d'une génération, site web, <http://moratoiredunegeneration.ca/>

⁵⁶ Philippe-Vincent Foisy et Julien McEvoy, *op. cit.*, p.90-91

⁵⁷ Québec, MDDP, BAPE, 2011, *loc. cit.*, p.1

visant le développement durable de l'industrie des gaz de schiste au Québec. Constatant le peu de temps alloué aux commissaires et le fait que leur mandat se résumait à établir le « comment » du développement sans le remettre réellement en question, les groupes citoyens ont continué à réclamer un moratoire tout en préparant dans l'urgence des mémoires à déposer au BAPE. L'APGQ a également continué à travailler parallèlement au BAPE en organisant trois séances d'information afin de rencontrer les citoyens de Bécancour, de Saint-Édouard-de-Lotbinière et de Saint-Hyacinthe. Ils n'ont pas été reçus avec beaucoup d'enthousiasme⁵⁸, tellement qu'André Caillé a cédé sa place à Lucien Bouchard comme président de l'APGQ peu de temps après.

En février 2011, les commissaires du BAPE ont publié leur rapport. Ils y proposaient en conclusion de « procéder à une évaluation environnementale stratégique⁵⁹ », constatant le manque de connaissances scientifiques concernant la fracturation hydraulique, et de n'autoriser que les travaux nécessaires à l'évaluation durant cette période. Ils suggèrent également de prendre des mesures pour favoriser la cohabitation entre l'industrie et le milieu et d'impliquer les autorités municipales dans la gestion des activités de l'industrie. Le Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) suit cette recommandation en créant un comité pour l'évaluation environnementale stratégique (ÉES). Encore une fois, le mandat du comité semble limité. Selon Louis-Gilles Francoeur, chroniqueur des questions environnementales pour le journal *Le Devoir*, il « ne servira pas à déterminer “la pertinence socioéconomique”⁶⁰ » de l'industrie, accusation que Pierre Arcand dément⁶¹. De plus, la composition du comité favorise l'industrie et le gouvernement sans donner la parole aux groupes citoyens et environnementaux. Redoutant que cette mesure ait

⁵⁸ Alexandre Shields, « Tension extrême à Saint-Hyacinthe », *Le Devoir*, 29 septembre (2010), récupéré de <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/297123/tension-extreme-a-saint-hyacinthe>

⁵⁹ Québec, MDDP, BAPE, 2011, *loc. cit.*, p.245

⁶⁰ Louis-Gilles Francoeur, « Gaz de schiste – Une évaluation scientifique tronquée », *Le Devoir*, 19 avril (2011), récupéré de <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/321470/gaz-de-schiste-une-evaluation-scientifique-tronquee>

⁶¹ Louis-Gilles Francoeur, « Schiste : les écologistes exclus de l'évaluation », *Le Devoir*, 13 mai (2011), récupéré de <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/323204/schiste-les-ecologistes-exclus-de-l-evaluation>

pour effet d'endormir l'opinion publique, Dominic Champagne, un metteur en scène devenu militant dans la foulée du débat, appelle à une remobilisation⁶². Du côté de l'industrie, du moins selon le président-directeur général de Questerre, on pense que l'ÉES est un simple « exercice politique et éducatif⁶³ » permettant aux Québécois(es) de se mettre à jour. En fait, il ne croit pas que cette étude leur apprendra quoi que ce soit de plus au niveau scientifique. Pour lui, il s'agit seulement d'un exercice visant à rassurer la population, d'un exercice de relation publique en somme. Il semble donc que tous, excepté le gouvernement, s'entendent pour dire qu'il s'agit d'une stratégie visant à étouffer la controverse et, donc, à permettre à l'industrie de continuer son travail.

Un renversement presque complet de la situation s'est opéré à l'automne 2012, dans la foulée du Printemps québécois lancé par les étudiants. D'abord, le Parti Libéral a été remplacé par le Parti Québécois, élu minoritairement, lors des élections provinciales. Le lendemain de la nomination des ministres, la nouvelle ministre des Ressources Naturelles, Martine Ouellet respectait le programme⁶⁴ de son parti en annonçant son intention d'imposer un moratoire complet sur l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste au Québec et de confier à nouveau au BAPE la tâche de tenir des audiences publiques sur la question⁶⁵. À la suite de cette annonce, Lucien Bouchard a publié un communiqué, s'étonnant de cette décision et reprochant à la ministre de semer la confusion. Il se questionne sur le sort de l'ÉES et reproche à la ministre de prendre une décision hâtive, soit avant les résultats de l'évaluation commandée par le Parti Libéral du Québec. Pour appuyer son argumentaire, il donne

⁶² Alexandre Shields, « Gaz de schiste – Appel à la remobilisation », *Le Devoir*, 16 juin (2011), récupéré de <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/325601/gaz-de-schiste-appel-a-la-remobilisation>

⁶³ Louis-Gilles Francoeur, « Étude sur les gaz de schiste – Un exercice moins scientifique que "politique" », *Le Devoir*, 27 mai (2011), récupéré de <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/324134/etude-sur-les-gaz-de-schiste-un-exercice-moins-scientifique-que-politique>

⁶⁴ Parti Québécois, *Programme du Parti Québécois*, 2011, version adoptée par le conseil exécutif national, récupéré de <http://pq.org/sites/default/files/programme2011.pdf>

⁶⁵ Paul Journet, « Le gaz de schiste ne sera jamais sans danger, selon la ministre Ouellet », *La Presse*, 20 septembre (2012), récupéré de <http://www.lapresse.ca/environnement/dossiers/gaz-de-schiste/201209/20/01-4575908-le-gaz-de-schiste-ne-sera-jamais-sans-danger-selon-la-ministre-ouellet.php>

l'exemple du président des États-Unis qui « s'est engagé à poursuivre activement l'exploitation de cette ressource pour des raisons à la fois environnementales et liées à l'atteinte de l'indépendance énergétique de son pays⁶⁶ ». Il soutient ainsi que la première ministre ne pourra pas atteindre son objectif d'indépendance énergétique sans développer l'industrie des gaz de schiste. Il conclue en sollicitant une rencontre avec le gouvernement afin de continuer le dialogue déjà amorcé avec le gouvernement précédent. Du côté de l'opposition parlementaire, Pierre Arcand affirme que la ministre des Ressources Naturelles empiète sur le mandat de son collègue du Ministère du Développement durable et de l'Environnement (MDDE), en évoquant la possibilité de dissoudre le comité de l'ÉES pour confier à nouveau le mandat au BAPE⁶⁷. De son côté, Serge Fortier, coordonnateur du RIGSVSL, se dit agréablement surpris de cette décision rapide, mais comprend l'urgence d'agir pour un gouvernement minoritaire. Il se prépare à revoir le plan d'action du regroupement dans une optique de collaboration avec le gouvernement, mais toujours d'opposition aux lobbys pétroliers et gaziers.⁶⁸ Dans ce contexte, il est hasardeux de prévoir la suite des événements : Est-ce que cette nouvelle orientation peut tenir sans l'appui des autres partis? Quel va être le poids des industries du gaz de schiste dans ce dossier? Peut-on espérer que cette décision ne soit pas renversée ou sommes-nous dans une conjoncture exceptionnelle? Il faudra suivre le dossier attentivement avant de tirer des conclusions.

1.4 Conclusion

Ce bref survol nous a permis de constater la situation particulière du Québec et ce, à plusieurs niveaux. Nous avons également relevé le fait que l'industrie des gaz de schiste n'était pas la première à soulever la contestation dans l'histoire du Québec et que les Québécois(es)

⁶⁶ APGQ, « Mise au point du président de l'APGQ, Me Lucien Bouchard », 21 septembre (2012), récupéré de <http://www.apgq-qoga.com/category/news-fr/>

⁶⁷ La Presse canadienne, « Martine Ouellet a outrepassé ses responsabilités, dit Pierre Arcand », *Le Devoir*, 25 septembre (2012), récupéré de <http://www.ledevoir.com/politique/quebec/360010/martine-ouellet-a-outrepasse-ses-responsabilites-dit-pierre-arcand>

⁶⁸ La Presse canadienne, « Les opposants au gaz de schiste veulent collaborer avec le gouvernement Marois », *Le Devoir*, 22 septembre (2012), récupéré de <http://www.ledevoir.com/politique/quebec/359829/les-opposants-au-gaz-de-schiste-veulent-collaborer-avec-le-gouvernement-marois>

n'étaient pas seuls à refuser son implantation. De plus, le contexte politique, d'abord peu favorable aux revendications des groupes citoyens, semble tourner de plus en plus en leur faveur. Il sera particulièrement intéressant de voir comment les militants rencontrés perçoivent cette situation et s'y adaptent.

Considérant la complexité de cette polémique, la discussion sur les gaz de schiste ne peut évidemment pas se limiter aux aspects environnementaux. Comme le rappelle Mousseau, elle « s'inscrit dans un cadre beaucoup plus large : énergétique, géologique, économique, politique, géostratégique, environnemental, climatique et technologique.⁶⁹ » À cette énumération, nous ajouterons : sociologique. En fait, de nombreuses études se sont déjà consacrées aux aspects environnementaux et socioéconomiques, mais toujours dans l'optique de recueillir le maximum d'informations afin de sensibiliser la population et d'empêcher un développement hâtif de l'industrie des gaz de schiste. Moins nombreuses sont celles qui s'intéressent à la mobilisation comme telle, à l'identité des acteurs et à leur perception.

L'étude de ce cas nous semble particulièrement intéressante pour mieux comprendre le mouvement écologiste au Québec : d'abord, d'un point de vue macrosociologique, par l'analyse du contexte, de la structure des opportunités politiques et du répertoire d'actions, concepts sur lesquels nous reviendrons, mais également, d'un point de vue microsociologique, au niveau de l'identité des acteurs impliqués dans la lutte, de leurs motivations et de leur perception du mouvement. Certains auteurs ont commencé à s'intéresser à la question de ce point de vue, particulièrement Lucie Sauvé et Pierre Batellier, tous deux très impliqués dans la lutte. Ceux-ci ont opté, au niveau méthodologique, pour la recension des écrits et l'observation participante. Ayant publié leurs recherches en 2011, ils avancent plusieurs points de réflexion intéressants, mais qui demeurent sans réponse, n'ayant pas eu l'occasion de faire un bilan. De plus, le contexte politique a changé de façon majeure à la lumière du Printemps québécois et à la suite des élections de l'automne 2012, ce qui fournit une nouvelle dimension à l'étude. Nous nous proposons donc d'aller à la rencontre des militant(e)s, d'intégrer le mouvement a posteriori pour tenter d'en dégager des éléments plus difficilement

⁶⁹ Normand Mousseau, *op. cit.*, p.5

perceptibles de l'intérieur.

L'étude de Sauvé et Batellier demeure tout de même très éclairante. En effet, dans leur texte paru dans les *Nouveaux cahiers du socialisme*, « La mobilisation citoyenne sur la question du gaz de schiste au Québec : Une exigence de démocratie », ils tentent de mettre

en évidence la contribution de la mobilisation contre le projet de « développement » du gaz de schiste à la critique politique et au cheminement vers une forme de gouvernance participative qui prenne en compte le bien commun et le bien-vivre des populations sur leur territoire.⁷⁰

C'est ce que nous tenterons également de faire à travers la notion d'écocitoyenneté, concept que nous définirons dans la prochaine partie.

De plus, dans leur article, les auteurs soulèvent les défis auxquels les militant(e)s ont dû faire face, notamment « [l']asymétrie des moyens dont disposent l'entreprise et les instances gouvernementales d'une part, et les acteurs de la société civile, particulièrement les groupes citoyens, d'autre part⁷¹ », soit au niveau des ressources financières, juridiques et humaines. Ils discutent également d'un autre élément essentiel : l'aspect culturel. En effet, ils constatent que la multiplication des recherches démontrant les dangers de la fracturation hydraulique pour l'environnement ne suffit pas devant l'entreprise de marketing social lancée par le gouvernement libéral et l'APGQ. Ils en concluent qu'il ne suffit pas d'informer, mais qu'il convient également de travailler à développer l'esprit critique des citoyen(ne)s, lourde tâche. Tous ces défis pèsent sur les épaules des militant(e)s, des bénévoles ayant déjà une vie bien remplie, mais avant tout des humains qui doivent trouver la motivation de continuer malgré le temps qui passe, les succès et les échecs, et qui doivent développer tout un pouvoir-faire, une capacité de coordination et d'innovation, parfois dans l'urgence. Il apparaît également difficile d'articuler la résistance locale et la mobilisation régionale, nationale, voire internationale. Dans ce contexte, le mouvement risquait à tout moment de s'essouffler, les

⁷⁰ Lucie Sauvé et Pierre Batellier, « La mobilisation citoyenne sur la question du gaz de schiste au Québec », *loc. cit.*, p.2

⁷¹ *Id.*, p.5-6

acteurs perdant la stimulation de l'élan initial et choisissant de se reposer sur quelques représentants pour la suite des choses. Pourtant, la mobilisation se poursuit, prend même de l'ampleur, et la situation semble de plus en plus tourner en faveur des groupes citoyens.

En étudiant ce cas par le biais de la sociologie des mouvements sociaux, et plus particulièrement par les théories entourant les nouveaux mouvements sociaux, nous parviendrons à une meilleure compréhension de cette dynamique conflictuelle qui caractérise le Québec actuel. Nous verrons comment, à travers la notion d'écocitoyenneté, des citoyen(ne)s se sont retrouvés, plus ou moins contre leur gré, dans le monde du militantisme, comment ils ont appris à se mobiliser pour la protection de leur territoire et à exiger plus de transparence et de participation publique. Par le biais des entretiens effectués auprès de trois représentants des groupes citoyens, nous tenterons de comprendre et d'expliquer les éléments de leur identité, de leur organisation, de leur répertoire d'action, de leur capacité mobilisatrice, de leur discours, mais également leur perception du mouvement écologiste et de l'état de la démocratie au Québec. En somme, grâce à tous ces éléments, nous parviendrons à répondre à notre question, à savoir comment cette mobilisation s'est imposée comme un exemple de réussite, comment les groupes ont parvenu à s'inscrire dans une campagne de revendications durable et à atteindre plusieurs objectifs.

CHAPITRE II

CADRE THÉORIQUE

2.1 Vers une définition des mouvements sociaux

La sociologie des mouvements sociaux est un domaine relativement nouveau, mais en pleine effervescence. Le concept de mouvement social est d'abord évoqué par Lorenz von Stein en 1850, référant directement à l'action du mouvement ouvrier¹. Il demeurera longtemps associé à la classe ouvrière, aux rapports de propriété et aux relations de travail et l'est encore aujourd'hui pour certains auteurs. En fait, à travers les années, nombre d'auteurs nous ont proposé différentes définitions et théories pour tenter d'étudier ce phénomène. De plus, quelques auteurs tels qu'Érik Neveu², François Chazel³, Olivier Fillieule⁴ et Lilian Mathieu⁵ ont ébauché des synthèses critiques des différents courants ayant vu le jour. À eux, s'ajoutent tous les auteurs cités dans ces synthèses qui défendent leur définition, l'améliorent pour répondre aux critiques et proposent des outils conceptuels. Nous reviendrons à ces définitions et à ces courants au fil de notre réflexion. D'abord, afin d'arriver à la définition qui guidera

¹ Patrice Mann, « Mouvement social », *Dictionnaire de sociologie*, 1999, Paris : Le Robert/Seuil.

² Érik Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris : La Découverte, 2002, 125 p.

³ François Chazel, « Mouvements sociaux », In *Traité de sociologie*, sous la dir. de Raymond Boudon, p.263-312, Paris : Presses Universitaires de France, 1992.

⁴ Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2009, 651 p.; Olivier Fillieule, Éric Agrikoliansky et Isabelle Sommier (dir.), *Penser les mouvements sociaux, Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris : La Découverte, 2010, 327 p.

⁵ Lilian Mathieu, *Comment lutter? Sociologie des mouvements sociaux*, Paris : Textuel, 2004, 206 p.

cette étude, nous explorerons les principales dimensions qui font l'objet de débat, soit les dimensions revendicative, collective, politique et conflictuelle. Nous recourrons également à deux concepts clés : la structure des opportunités politiques et le répertoire d'actions.

2.1.1 Dimension revendicative

D'abord, bien que ce ne soit pas tous les auteurs qui mentionnent cet aspect dans leur définition, la plupart s'entendent pour associer les mouvements sociaux à une volonté de changement social, à « une insatisfaction devant l'actuel état du monde⁶ », que ce soit dans une volonté de transformation ou de préservation devant une menace. Les définitions telles que celle de John David McCarty et Mayer Nathan Zald, nous permettent de souligner cette orientation vers le changement : « un ensemble d'opinions et de croyances communes à une population qui exprime des préférences pour le changement de quelques éléments de la structure sociale et/ou de la distribution des récompenses dans une société⁷. » Cependant, cette définition s'avère très large et reste « muette sur la mobilisation des acteurs et leurs efforts pour traduire ces préférences en action collective.⁸ » Comblant cette lacune, la définition fournie par Herbert Blumer propose d'appréhender le mouvement social comme des « entreprises collectives visant à établir un nouvel ordre de vie⁹ ». Bien que soulignant à la fois la volonté de changement et l'aspect actif des mobilisations, cette définition, très concise, néglige les dimensions politique et conflictuelle des mouvements sociaux. Nous reviendrons sur ces deux aspects ainsi que sur la dimension collective. D'abord, il convient de souligner une autre critique importante. En effet, Mathieu rappelle qu'il serait erroné de croire que cette volonté de changement social est parfaitement coordonnée par des moyens communs et orientée vers des fins partagées. Il nous invite à ne pas oublier la dynamique des mouvements sociaux en rappelant qu'« [a]u contraire, c'est généralement en fonction de projets, de définitions de la situation et de visées tactiques disparates que des individus

⁶ *Id.*, p.24

⁷ John David McCarthy et Mayer Nathan Zald, 1977, p.1217-1218, cité dans François Chazel, *op. cit.*, p.264

⁸ François Chazel, *op. cit.*, p.264

⁹ Herbert Blumer, 1946, p.199, cité dans François Chazel, *op. cit.*, p.268

convergent vers ce qu'ils se représentent plus ou moins à tort comme une "même" cause.¹⁰ »

Dans le même sens, Charles Tilly constate que « tout l'art consiste précisément à tirer un défi unique de coalitions disparates et changeantes.¹¹ » La mobilisation étudiante du printemps 2012 au Québec a bien démontré que des citoyen(ne)s pouvaient marcher conjointement pour la défense d'une même cause, l'annulation de la hausse des frais de scolarité, sans partager complètement le discours ni s'entendre sur le répertoire d'actions. Nous verrons que la mobilisation entourant la question du gaz de schiste est confrontée au même genre de défis. En attendant, nous accepterons dans notre définition que les mouvements sociaux sont orientés vers le changement social, tout en rappelant que ce changement n'est pas nécessairement évolutif et qu'il n'est pas non plus perçu uniformément chez les différents acteurs. Considérant également que cette volonté de changement social se concrétise à travers des revendications, nous utiliserons plutôt ce dernier concept dans notre définition, concept emprunté à Charles Tilly et Sidney Tarrow qui considèrent le mouvement social comme « une campagne durable de revendication¹² », ajoutant par la même occasion une dimension temporelle à la définition.

2.1.2 Dimension collective

Un autre aspect essentiel d'un mouvement social est sa dimension collective. À ce titre, Mathieu nous prévient encore une fois d'un danger : celui de considérer la dimension collective du mouvement social comme un donné, rappelant la difficulté de mobiliser les individus pour protester¹³. Tout en demeurant prudents de ne pas négliger l'enjeu que constitue la mobilisation d'un collectif, nous nous en tiendrons tout de même à une définition qui inclut la dimension collective. Une telle définition nous permettra d'isoler le concept de mouvement social par rapport aux différents types de revendication, ce qui favorisera la

¹⁰ Lilian Mathieu, *op.cit.*, p.19

¹¹ Charles Tilly, *La France contestée, de 1600 à nos jours*, Paris : Fayard, 1986, p.546

¹² Charles Tilly et Sidney Tarrow, *Politique(s) du conflit*, Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2008, p.27

¹³ Lilian Mathieu, *op.cit.*, p.17

comparaison et permettra d'étudier l'aspect processuel et historique des mouvements sociaux¹⁴. Ainsi, nous considérerons que toutes les manifestations sociales d'un mécontentement ne deviennent pas nécessairement des mouvements sociaux. En ce sens, Alain Touraine inclut le mouvement social dans la catégorie plus large de l'action collective où l'on retrouve plusieurs logiques : la revendication, la pression institutionnelle, le mouvement social et la rupture révolutionnaire¹⁵. Il s'agit là d'une différence d'échelle, impliquant une organisation différente et une critique plus ou moins radicale des institutions. Ainsi, au premier niveau, se situent les groupes d'intérêts, qui ne participent pas nécessairement à un mouvement social, mais qui tentent de « modifier la relation coûts-bénéfices en leur faveur¹⁶ ». On peut penser ici aux compagnies gazières au moment de leur arrivée sur le territoire, avant que la question devienne l'objet de débats politiques. Ensuite, au moment où les compagnies se sont associées en un lobby, l'APGQ, elles sont passées au niveau de la pression institutionnelle. Se mobilisant graduellement pour contester l'implantation de cette industrie sur leur territoire, des citoyen(ne)s ont également dû parcourir ce chemin, mais ont, quant à eux, développé leurs actions jusqu'à se présenter comme un mouvement social. Ils ont d'abord simplement tenté de refuser une situation qui les désavantageait en négociant avec les compagnies, puis ont fait appel à leurs élus municipaux avant de s'associer à travers différents groupes environnementaux, développant graduellement ce que nous appellerons un mouvement social. Le mouvement écologiste, dans ses franges plus radicales, pourrait être perçu à long terme comme un mouvement révolutionnaire visant une rupture définitive avec la société actuelle, mais nous n'entrerons pas dans ce débat.

2.1.3 Dimension politique

Autre aspect essentiel, les différents auteurs ne s'entendent pas sur le rapport que les mouvements sociaux entretiennent avec le politique, plus spécifiquement avec l'État. À ce sujet, Chazel nous dit que, bien que fondamentalement protestataires, les mouvements

¹⁴ Charles Tilly et Sidney Tarrow, *op.cit.*, p.30-31

¹⁵ Alain Touraine, « Découvrir les mouvements sociaux », In *Action collective et mouvements sociaux*, sous la dir. de François Chazel, p.17-39, Paris : Presses Universitaires de France, 1993, p.23

¹⁶ *Ibid.*

sociaux n'ont « pas nécessairement au départ une visée politique¹⁷ » et qu'ils ne prétendent pas non plus nécessairement à la conquête du pouvoir d'État. Cependant, il admet que leur « logique protestataire [...] conduit presque inévitablement à une *confrontation* avec les autorités publiques¹⁸ ». En limitant les mouvements sociaux au politique, Chazel craint que soient oubliés notamment les contre-mouvements, l'opinion publique et les médias. Il nous apparaît cependant que ces dimensions font partie du jeu politique, si nous élargissons sa définition non seulement à l'État, mais à la société civile et aux agents économiques qui possèdent tous un pouvoir politique dans une société démocratique libérale, bien que ce pouvoir soit réparti inégalement. Nous nous en tiendrons donc ici à une définition qui reconnaît le caractère politique du mouvement social. En ce sens, nous rejoignons la définition de Tilly qui inscrit le concept de mouvement social dans la politique du conflit. En effet, discutant plutôt en termes de conflit qu'en termes d'action, mais dans la même visée que Touraine, Tilly et Tarrow¹⁹ incluent le mouvement social parmi les différents types de conflits politiques.

2.1.4 Dimension conflictuelle

Ce rapport au politique nous ramène donc à la dimension conflictuelle du mouvement social. Cet aspect est plus contesté, le concept de conflit étant associé à la pensée de Hegel et Marx et donc, aux théories marxistes qui ont succédé, et à la notion de classe. En effet, des théories telles que celle de Touraine ont été largement critiquées. Chazel, entre autres, l'accuse d'être trop exigeant dans sa définition. Touraine défend l'existence d'« un conflit central pour l'appropriation des principaux modèles et ressources culturels²⁰ ». Selon lui, chaque type d'action collective porterait la marque d'un mouvement social central opposant deux antagonistes de classe pour le contrôle social de l'historicité, définie comme la « [c]apacité de production de la société par elle-même.²¹ » Selon Chazel, la défense d'une telle thèse impose

¹⁷ François Chazel, *op.cit.*, p.268

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ Charles Tilly et Sidney Tarrow, *op.cit.*, p.30-31

²⁰ Alain Touraine, « Découvrir les mouvements sociaux », *op.cit.*, p.23

²¹ Alain Touraine, *Production de la société*, Paris : Seuil, 1993, p.10

des limites très strictes à la définition des mouvements sociaux, confinant leur étude à la recherche d'un mouvement social central et à l'opposition entre des acteurs de classe. En fait, cette thèse aurait pu s'avérer intéressante si notre objet avait été d'analyser le mouvement écologiste comme porteur d'un projet révolutionnaire. Sans nier l'existence d'un conflit central et tout en acceptant que la mobilisation entourant la question des gaz de schiste s'inscrit dans une histoire et un contexte plus large, nous recourons à une définition plus succincte du conflit. Nous définirons ainsi le conflit comme une relation antagonique, un rapport d'opposition entre des acteurs qui luttent pour influencer les décisions politiques autour d'un enjeu. Cette définition nous permettra d'appréhender les rapports de force et les interactions qui unissent la société civile, l'industrie et l'État.

Tilly et Tarrow nous permettent d'aller plus loin en ce sens en soulignant la dimension interactive de la politique du conflit et, plus particulièrement, des mouvements sociaux :

La politique du conflit est faite d'interactions où des acteurs élèvent des revendications touchant aux intérêts d'autres acteurs, ce qui conduit à la coordination des efforts au nom d'intérêts ou de programmes partagés; et où l'État se trouve impliqué, soit en tant que destinataire de la revendication, soit comme instigateur, soit comme tierce partie.²²

Le conflit ne sera donc pas étudié de façon binaire, opposant les pros et les antis gaz de schiste, mais plutôt de manière dialectique, en tenant compte des interactions entre les différents acteurs et des influences réciproques, mais également de l'histoire du mouvement, du processus en cours.

2.1.5 Structure des opportunités politiques

C'est, entre autres, à l'aide du concept de structure des opportunités politiques que s'est développée cette réflexion sur l'importance des relations qu'un mouvement social entretient avec un environnement politique, social ou économique donné pouvant « selon la conjoncture exercer une influence positive ou négative sur leur émergence et leur développement.²³ » Il

²² Charles Tilly et Sidney Tarrow, *op.cit.*, p.20-21

²³ Olivier Fillieule et Lilian Mathieu, « Structure des opportunités politiques », dans Olivier

convient ici d'insister sur le fait que l'influence de l'environnement peut être autant positive que négative afin de ne pas considérer les mouvements sociaux comme nécessairement subversifs et les institutions politiques comme nécessairement répressives²⁴.

La structure d'opportunités politiques réfère donc

à l'ensemble des caractéristiques d'un régime ou de ses institutions [...] qui, à un moment donné, facilitent ou au contraire entravent l'action collective de certains acteurs politiques, [au] cadre dans lequel les gens décident s'ils vont ou non se mobiliser, choisissent le cocktail de représentations à mettre en scène et auront, ou non, des chances de réussir.²⁵

En somme, ce concept nous invite à analyser le contexte et la période dans lesquels le mouvement social prend forme. Il nous invite par le fait même à s'intéresser à

[l]'organisation formelle des institutions gouvernementales et des politiques publiques, la manière dont les autorités facilitent ou, au contraire, répriment les actions revendicatives des groupes protestataires, ainsi que la présence d'alliés potentiels, de rivaux ou d'ennemis²⁶.

Au-delà de l'influence du contexte sur le mouvement, McAdam, Tarrow et Tilly observent comment le mouvement social parvient, à long terme, à modifier les structures d'opportunité en changeant à la fois les modèles de l'action collective revendicative et le comportement des autorités. Dans le cas qui nous intéresse par exemple, le changement de gouvernement à la suite des élections provinciales à l'automne 2012 a permis d'observer une inversion du rôle de l'État. En effet, contrairement au Parti Libéral du Québec qui se présentait comme un adversaire, le Parti Québécois s'est présenté comme un partenaire²⁷. Nous suivrons cette

Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu (dir.), *op.cit.*, p.530-531

²⁴ Charles Tilly et Sidney Tarrow, *op.cit.*, p.212

²⁵ *Ibid.*

²⁶ Doug McAdam, Sidney Tarrow et Charles Tilly, 1998, « Pour une cartographie de la politique contestataire », *Politix – Revue des sciences sociales du politique*, no 41, premier trimestre (1998), p.17

²⁷ Selon André Bélisle de l'AQLPA, cité dans Jessica Nadeau, « Gaz de schiste : l'exemple québécois », *Le Devoir*, 24 septembre (2012), en ligne, <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/359887/gaz-de-schiste-l-exemple-quebecois>

évolution et nous intéresserons aux perceptions des militant(e)s face à cette nouvelle réalité. Plus empiriquement, nous observerons également les changements au niveau du répertoire d'actions.

2.1.6 Répertoire d'actions

En effet, un autre concept essentiel qui nous permettra d'arriver à une définition, est celui de répertoire d'actions, issu des réflexions de Tilly. L'auteur nous propose ce concept pour désigner « des ensembles préexistants de représentations qui s'offrent, dans un contexte donné, à un ensemble donné d'acteurs politiques.²⁸ » Ici, le terme représentations réfère aux « modalités relativement familières et standardisées auxquelles fait appel un ensemble d'acteurs politiques pour adresser une revendication collective à un autre ensemble d'acteurs politiques.²⁹ » Le concept de répertoire peut s'avérer un outil précieux pour analyser un mouvement social. En effet, le répertoire d'actions collectives déployé par un mouvement est limité, il est un construit culturel, développé à travers l'histoire du mouvement, mais également des autres mouvements et de la société en général³⁰. De plus, le répertoire dicte l'action collective, considérant que « les gens tendent à agir dans le cadre limité de ce qu'ils connaissent, à innover sur la base des formes existantes, et à ignorer toute une partie des possibilités qui leur sont en principe ouvertes.³¹ » Les parties adverses font également pression en ce sens, préférant de loin les actions prévisibles et faciles à contrôler aux actions imprévisibles. Le gouvernement peut ainsi tolérer, voire même encourager, les formes plus classiques de représentations telles que la manifestation pacifique, mais condamner les occupations. Du côté des groupes de contestation, la continuité répond à une logique d'expression identitaire, une volonté d'inscrire le mouvement en émergence dans l'histoire d'un mouvement déjà reconnu, alors que l'innovation vise l'efficacité instrumentale, en surprenant les opposants et les autorités. Les répertoires sont donc soumis à de nombreuses

²⁸ Charles Tilly et Sidney Tarrow, *op.cit.*, p.32

²⁹ *Ibid.*

³⁰ Traduction libre de Charles Tilly, 1999, « Conclusion : From interactions to outcomes in social movements », In *How Social Movements Matter*, sous la dir. de Marco Giugni, Doug McAdam et Charles Tilly (éd.), p.253-270, Minneapolis : University of Minnesota Press, 1999, p.267

³¹ Charles Tilly, 1986, *op. cit.*, p.542

influences, « [r]épondant à des logiques expressives et instrumentales très diverses³² » et conciliant l'innovation et la continuité.

2.1.7 Définition d'un mouvement social

Maintenant que les dimensions et concepts ont été présentés, il convient d'établir ce que nous considérerons comme un mouvement social au cours de cette étude. Partant des quatre dimensions (revendicative, collective, politique et conflictuelle) et des concepts présentés, nous définirons donc un mouvement social comme une campagne durable de revendications autour d'enjeux conflictuels provoquée par une insatisfaction partagée devant une ou des décisions politiques et basée sur un répertoire d'actions collectives ajusté à un environnement politique, social et économique donné. Sans prétendre détenir la nouvelle définition officielle d'un mouvement social, cette synthèse nous permet de réunir les éléments essentiels à notre étude.

Partant de cette définition, nous considérerons les groupes mobilisés contre l'exploitation du gaz de schiste comme s'inscrivant dans un mouvement social. Bien que différents groupes se soient formés dans chacune des régions concernées³³, ceux-ci se sont graduellement fédérés autour d'organisations telles que l'AQLPA et le RIGSVSL. De plus, les membres de ces organisations manifestent clairement une intention, une volonté de coopérer, de s'associer pour ce projet commun. Sans partager un discours parfaitement homogène, ils partagent un objectif général précis : s'assurer que la filière énergétique du gaz de schiste, si son développement apparaît pertinent socialement et économiquement, soit exploitée dans le cadre d'une réglementation assurant le respect de l'environnement et des populations. En ce sens, ils revendiquent la tenue d'études indépendantes permettant de mesurer les risques des méthodes d'exploitation et la pertinence socioéconomique de cette filière énergétique, mais également des consultations publiques permettant que les intérêts de chacun soient considérés.

³² Doug McAdam, Sidney Tarrow et Charles Tilly, *loc. cit.*, p.16

³³ Pour la liste des différents groupes, voir AQLPA, « Extraction du gaz de schiste dans la vallée du St-Laurent », site web, <http://www.aqlpa.com/extraction-du-gaz-de-schiste-dans-la-vallee-du-saint-laurent.htm>

S'inquiétant d'abord des impacts immédiats sur leur santé et leur environnement, ces groupes semblent également participer à un projet de société plus globale où le bien-être de la population et la protection de l'environnement seraient des facteurs aussi, sinon plus importants que la rentabilité économique et le profit. Ce mouvement s'inscrit également dans une dynamique conflictuelle. En effet, les différents groupes concernés, soit les citoyens, l'industrie et le gouvernement, luttent pour décider de la façon de gérer les ressources et, plus globalement, de vivre en société. Cette lutte met en lumière les rapports de domination puisque ces groupes sont plus ou moins influents : nous constatons rapidement que les militant(e)s possèdent moins de ressources que les industries pour influencer les instances décisionnelles. En plus du lobbysme et des ressources considérables investies en relation publique par l'industrie, cette dernière bénéficie d'un avantage légal. Cet exemple légal évoqué dans la problématique nous permet de saisir l'inégalité du rapport de forces qui oppose les citoyens à l'industrie et, par le fait même, l'ampleur de la lutte à mener.

2.2 Vers le choix d'un courant

Maintenant que nous avons une définition des mouvements sociaux, mais également des outils conceptuels permettant une analyse empirique de la mobilisation contre les gaz de schiste, il importe de faire un petit détour théorique pour présenter les courants dans lesquels s'inscrira notre étude, soit la mobilisation des ressources et les nouveaux mouvements sociaux. Cette réflexion nous permettra de situer le mouvement pour la protection de l'environnement au Québec et nous amènera graduellement à présenter un concept que nous mettrons à l'épreuve : l'écocitoyenneté.

2.2.1 Mobilisation des ressources

Les deux concepts présentés précédemment, la structure des opportunités politiques et le répertoire d'actions collectives, s'attachent à la théorie de la mobilisation des ressources, courant dans lequel s'inscrit notamment Tilly. Initialement, ce courant s'est construit en « *rupture* avec les théories antérieurement dominantes, pendant "l'âge du comportement

collectif³⁴», théories qui mettaient l'accent notamment sur l'irrationalité des foules. Il s'est également développé en réponse au paradoxe de l'action collective, énoncé par Mancur Olson en 1965 :

si les individus pris isolément cherchent à maximiser leur fonction d'utilité – le différentiel de « plaisirs » et de « peines » – leur intérêt est de laisser les autres assumer les coûts de la mobilisation pour en retirer les profits en cas d'issue favorable du mouvement social.³⁵

Ce paradoxe a déclenché une réflexion essentielle concernant les motivations et les difficultés de la mobilisation. En effet, comme le dit Chazel, « [c]'est seulement à partir du moment où la *mobilisation* a cessé d'être perçue comme allant de soi qu'elle a pu être constituée en objet central d'étude.³⁶ » Ce questionnement a d'abord donné naissance à des raisonnements économiques, en termes de coûts/bénéfices, d'offre/demande. Cependant, il a également inspiré des sociologues tels que Tilly qui ont réfléchi au contexte politique, à l'interaction entre la collectivité mobilisable et son environnement politique. En effet, celui-ci s'est appliqué « à moduler la comparaison classique des coûts et avantages par l'interaction stratégique dans laquelle s'engagent les parties contestantes et par l'incertitude qui en résulte.³⁷ » Sans tomber dans le biais stratégiste qui veut que les actions des mouvements sociaux soient parfaitement orientées par des fins et des moyens faisant consensus, nous nous intéresserons tout de même aux interactions et à l'incertitude qui en découle.

2.2.2 Nouveaux mouvements sociaux

Tout en bénéficiant de ces outils conceptuels issus des théories de la mobilisation des ressources, la structure des opportunités politiques et le répertoire d'actions collectives, nous nous intéresserons plus particulièrement aux théories entourant les nouveaux mouvements

³⁴ François Chazel, *op.cit.*, p.290

³⁵ Emmanuel Pierry, 2010, « Organisations et ressources », cité dans Olivier Fillieule, Éric Agrikoliansky et Isabelle Sommier (dir.), *op. cit.*, p.21

³⁶ François Chazel, *op.cit.*, p.292

³⁷ *Id.*, p.298-299

sociaux qui nous permettent de dépasser la conception instrumentale des théories de la mobilisation des ressources pour tenir compte du versant culturel, subjectif, des mouvements et de la relation qu'il entretient avec le versant instrumental³⁸. Développés dans les années 1960, les nouveaux mouvements sociaux se définissent également par le dépassement du mouvement ouvrier, caractérisé par un conflit de classes, mais

surtout par la façon dont ils mettent de l'avant des *questions culturelles*, qui deviennent cruciales pour la vie individuelle et collective. [...] Il s'agit [...] de questions telles que le développement, que les écologistes ne veulent plus fonder sur la seule croissance économique, souhaitant qu'il devienne durable et qu'il respecte plus l'environnement.³⁹

Présentant le mouvement écologiste et plus particulièrement, les mobilisations entourant la question des gaz de schiste, comme s'inscrivant dans la lignée des nouveaux mouvements sociaux, nous éviterons toutefois de parler d'une rupture par rapport aux anciens mouvements sociaux, préférant parler en termes de renouvellement, de dynamique et de continuité, pour éviter de « grossir artificiellement les traits de l'opposition et donc de la nouveauté.⁴⁰ »

Il demeure tout de même pertinent, à la lumière d'Alberto Melucci, de s'intéresser aux transformations constatées au niveau des formes d'organisation et des répertoires d'actions. D'abord, Neveu nous dit que l'organisation des nouveaux mouvements sociaux est plus décentralisée, ramenée à petite échelle et vécue à travers des processus plus démocratiques, tels que l'assemblée générale. La mobilisation se fait également de façon plus ciblée, sur un dossier à la fois, ce qui rend l'organisation plus « biodégradable »⁴¹. À ce titre, Melucci nous parle « de structures segmentées, réticulaires, polycéphales.⁴² » Il exprime ainsi le fait que « [l]e mouvement est composé d'unités diversifiées et autonomes qui consacrent à leur

³⁸ Antimo L. Farro, *Les mouvements sociaux : Diversité, action collective et globalisation*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2000, p.78

³⁹ *Id.*, p.7

⁴⁰ Didier Chabanet, « Nouveaux mouvements sociaux », dans Olivier Fillieule et al. (dir.), 2009, *op.cit.*, p.373

⁴¹ Érik Neveu, *op.cit.*, p.67

⁴² Alberto Melucci, « Mouvements sociaux, mouvements post-politiques », *La revue internationale d'action communautaire*, vol. 10, no 50 (1983), p.14

solidarité interne une partie importante de leurs ressources.⁴³ » Pour ce faire, le mouvement se base sur un réseau de communication et d'échange qui maintient les acteurs en contact.

Au sujet du leadership, Melucci nous dit qu'il est partagé entre divers individus à divers moments, selon les objectifs et les fonctions de chacun. Bien que ce modèle organisationnel puisse sembler à prime abord peu efficace, Melucci nous assure que la force de la solidarité et la participation directe permettent une cohésion durable, même durant les périodes de latence. Ces périodes sont des arrêts temporaires de l'activité revendicative jusqu'à ce qu'un nouvel enjeu conflictuel entraîne la mobilisation. Durant celles-ci, chaque cellule conserve ses liens avec le réseau, avec le mouvement. Ainsi, bien que la lutte ne soit pas nécessairement permanente et stable, les nouveaux mouvements sociaux parviennent à

mobiliser des solidarités primaires qu'aucune organisation complexe ne pourrait faire tenir ensemble de façon stable, dans le fait de permettre une flexibilité, une mobilité et une immédiateté que des organisations plus structurées ne peuvent garantir, dans le fait de fournir enfin des canaux d'expression directe pour des demandes conflictuelles et des besoins de participation qui sont autrement difficiles à gérer⁴⁴.

Cet avantage ne vient cependant pas sans inconvénients. Il est en effet difficile pour ce type de mouvement d'éviter la fragmentation, de bâtir un projet consensuel sur le long terme tout en s'assurant qu'aucune cellule ne diffuse un message faussé et, par le fait même, de se mesurer aux institutions, à l'État, « à la complexité des décisions et des médiations, aux problèmes d'efficacité et d'efficience, et d'une façon générale aux contraintes d'un système dans lequel existent des intérêts divers en compétition⁴⁵. »

Tout de même, Melucci constate que « l'apparente "dysfonctionnalité" liée à la duplication des fonctions et des rôles se révèle souvent une ressource pour les acteurs collectifs qui se

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ *Id.*, p.15

⁴⁵ *Id.*, p.15-16

regroupent dans une telle structure.⁴⁶ » En effet, elle s'avère avantageuse dans le cas où un leader quitterait, en moment de crise organisationnelle ou de répression envers certaines parties isolées du mouvement. Étant plus diversifiés, les mouvements parviennent à « pénétrer de manière capillaire dans les divers espaces du social pour réunir du soutien et des appuis.⁴⁷ » De plus, comme le souligne Claus Offe, cette fragmentation

peut avoir des effets bénéfiques en accroissant les points de vue à partir desquels il est possible de raisonner sur les rationalités et les effets pervers des systèmes économique ou politique dans les sociétés complexes.⁴⁸

En somme, comme les autres types de mouvements, les nouveaux mouvements sociaux sont adaptés au contexte de leur époque et comportent des points forts et des inconvénients avec lesquels les acteurs doivent composer.

2.2.3 Nouveaux mouvements sociaux appliqués : le mouvement écologiste

De façon synthétisée, il est possible de dégager quatre caractéristiques des nouveaux mouvements sociaux qui semblent pouvoir s'appliquer au mouvement écologiste, mais plus particulièrement à la mobilisation entourant la question des gaz de schiste au Québec. D'abord, cette mobilisation apparaît comme étant décentralisée, segmentée en plusieurs organismes qui se partagent le leadership. De plus, elle est localisée et ciblée, concentrant les efforts sur une cause précise et mobilisant des solidarités primaires en permettant une grande flexibilité et une participation directe ponctuelle. Pour garder contact, les différents groupes et individus s'inscrivent dans un large réseau de communication et d'échange d'informations, notamment par le biais de Facebook et Twitter. Finalement, cette mobilisation met en valeur les processus démocratiques, proposant des assemblées, des consultations et des débats citoyens. À travers les entretiens, nous nous sommes intéressés à la perception qu'ont les acteurs de ces caractéristiques qui se présentent à la fois comme des forces et des dangers.

⁴⁶ *Id.*, p.14

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ Claus Offe, *Les démocraties modernes à l'épreuve*, textes réunis et présentés par Didier Le Saout et Yves Sintomer, Montréal : L'Harmattan, 1997, p.46

Mais avant d'y arriver, il convient de mieux définir ce que nous entendons par un mouvement écologiste et, plus particulièrement, par la notion d'écocitoyenneté.

Plus globalement, le mouvement écologiste partage également ces caractéristiques. D'abord, au-delà de la préoccupation pour l'environnement, il est segmenté en différents courants plus ou moins radicaux, partagé entre l'écologisme et l'environnementalisme. À cet égard, nous pourrions également parler en termes de fragmentation. En effet, les défenseurs de l'écologie politique, Dimitrios I. Roussopoulos notamment, reprochent à l'environnementalisme de « ne traite[r] les crises que lorsqu'elles se manifestent⁴⁹ » et d'accorder une priorité aux solutions techniques et à la modification des politiques publiques. Il les accuse également de contribuer « à détourner l'attention de la nécessité de changement dans les institutions de pouvoir les plus fondamentales de la société.⁵⁰ » En contrepartie, l'écologisme, entendu à travers l'écologie politique, « présuppose des changements radicaux dans notre relation avec le monde de la nature et dans notre style de vie social et politique.⁵¹ » Étymologiquement, l'écologie politique signifie la « discussion dans la cité (*polis*, en grec) du sens [*logos*, en grec] de notre activité dans notre domaine [*ekos*, en grec]⁵² ». Elle se décline d'un côté, surtout en Europe, par la fondation de partis verts, mais elle est surtout vécue, par exemple au Québec, dans sa dimension non institutionnelle, dans le cadre d'un projet plus global d'une société où le souci de l'environnement serait prioritaire et où les décisions concernant l'exploitation des ressources seraient prises dans le cadre d'une démocratie participative.

Au Québec, les recherches de Jean-Guy Vaillancourt portent à croire que le mouvement écologiste s'est surtout formé sur la base de l'environnementalisme. En effet, il constate, à travers un portrait historique, que « [l]es associations écologiques québécoises se sont

⁴⁹ Dimitrios I. Roussopoulos, *L'écologie politique*, Montréal : Écosociété, 1994, p.15

⁵⁰ *Id.*, p.67

⁵¹ *Id.*, p.77

⁵² Alain Lipietz, « Préface – De Mai 68 à l'écologie politique : une philosophie de l'être au monde », In *Philosophie de l'écologie politique, de 68 à nos jours*, par Eva Sas, Paris : Les petits matins, 2010, p.9

développées en réponse à des problèmes concrets de caractère local.⁵³ » Il nous dit également que l'« [u]ne des caractéristiques actuelles du mouvement vert, c'est qu'il s'organise en diverses coalitions et réseaux qui s'intéressent aux différentes composantes importantes de l'environnement.⁵⁴ » Ces caractéristiques nous ramènent aux dimensions des nouveaux mouvements sociaux décrites par Melucci. En effet, il est question ici de l'aspect localisé, ciblé des revendications, mais également du réseautage qui permet à ces mobilisations ponctuelles de demeurer en lien avec le mouvement. Ainsi, Vaillancourt constate que les acteurs se mobilisent périodiquement puis, pour la plupart, entrent en période de latence jusqu'à ce qu'un autre conflit mérite leur attention. La mobilisation entourant la question des gaz de schiste semble s'inscrire dans cette logique.

Constatant également cette réalité, Alain Lipietz, défendant l'écologie politique, nous prévient qu'il faudra être patient, qu'une révolution paradigmatique ne se fait pas en une journée. Il croit cependant que de plus en plus d'acteurs se mobiliseront face à la destruction de l'environnement et que, bien que les mesures prises paraissent de prime abord superficielles,

l'écologie radicale aurait le plus grand tort de mépriser les techniques agricoles, industrielles, juridiques, économiques permettant, ici et maintenant, de commencer à dompter le taureau productiviste que l'humanité a créé de ses mains au long des siècles passés.⁵⁵

Dans le même sens, Murray Bookchin, défenseur du municipalisme libertaire⁵⁶, nous dit qu'un changement de la conscience des êtres humains n'est possible que

⁵³ Jean-Guy Vaillancourt, « Évolution, diversité et spécificité des associations écologiques québécoises », *Sociologie et Sociétés*, vol. 13, no 1, avril (1981), p.96

⁵⁴ Jean-Guy Vaillancourt, « Deux nouveaux mouvements sociaux québécois : le mouvement pour la paix et le mouvement vert », In *Le Québec en jeu : comprendre les grands défis*, sous la dir. de Gérard Daigle, p.791-807, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 1992, p.801

⁵⁵ Alain Lipietz, *Qu'est-ce que l'écologie politique? La grande transformation au XXIe siècle*, Paris : La Découverte, 2003, p.64

⁵⁶ Projet d'une société décentralisée où le pouvoir serait redistribué à petite échelle, aux municipalités, et où les décisions seraient prises par le biais d'une démocratie directe.

si on leur présente des idées profondes et réfléchies qui correspondent clairement à ce qu'ils recherchent, et si la réalité objective – l'histoire, la nature, ou les deux – les sensibilise à la nécessité d'un changement de société.⁵⁷

En ce sens, les conditions objectives, soit autant l'état de dégradation de l'environnement que la structure des opportunités politiques, apparaissent aussi importantes, nécessaires, que l'éducation pour l'adoption d'un nouveau paradigme. Le versant instrumental apparaît ainsi en relation avec le versant culturel.

Mais avant d'en arriver à une révolution paradigmatique, pour reprendre les mots de Lipietz, chaque initiative, locale, nationale ou internationale, plus ou moins durable, mais pleine de conviction et d'enthousiasme, mérite notre attention. C'est le cas notamment de la mobilisation autour de la question du gaz de schiste qui a pris une ampleur considérable, à un tel point qu'André Bélisle, président de l'AQLPA, affirme : « Il s'agit de la plus grande manifestation ou mobilisation que j'ai vue sur un dossier environnemental en 30 ans.⁵⁸ » Tout en considérant que ce genre de mobilisation massive peut s'éteindre aussi rapidement qu'elle est apparue, il est permis d'espérer « que ces initiatives créeront une tradition à laquelle on pourra se référer dans le futur, et que les enseignements qu'elles auront apportés au public ne seront pas perdus pour l'ensemble de la communauté.⁵⁹ » Il est dès lors essentiel de prendre le temps de comprendre comment ce mouvement est vécu et de tenter d'en tirer des leçons pour l'avenir.

2.2.4 Écocitoyenneté

Pour tenter de lier l'environnementalisme tel qu'il se vit au Québec et le projet plus global de l'écologie politique, nous nous intéresserons au concept d'écocitoyenneté qui semble pouvoir nous fournir une alternative. Deux types de définitions circulent autour de ce concept. Nous

⁵⁷ Murray Bookchin, *Une société à refaire, Vers une écologie de la liberté*, Montréal : Écosociété, 2010, p.290

⁵⁸ Jean-François Fecteau, « Lutte contre les gaz de schiste: Les Québécois ne sont pas des caves – André Bélisle de AQLPA », *Beauce.com*, 16 février (2012), récupéré de <http://www.enbeauce.com/detail-actualite.asp?ID=25623>

⁵⁹ Murray Bookchin, *op.cit.*, p.290

tenterons de dépasser celle de Alexandre Roesche qui réduit l'écocitoyenneté à une

conscience généralisée invitant tous les individus à prendre en compte dans leurs actions quotidiennes les conséquences que leurs actes sont susceptibles de produire sur leur environnement, dans le présent, mais aussi à moyen et à long terme.⁶⁰

Bien que l'idée d'une conscience généralisée des impacts environnementaux soit intéressante, il nous semble que cette définition réduit l'écocitoyenneté à son aspect individuel, quotidien, négligeant la dimension politique.

En ce sens, nous privilégierons plutôt une définition qui tient compte des deux composantes de ce néologisme : l'*ekos*, le domaine en grec, et la citoyenneté. Pour ce faire, deux concepts nous apparaissent essentiels : le territoire et la citoyenneté. Avant de parvenir à une définition, il importe d'abord de définir ce que nous entendons par ces deux termes.

Sans se lancer dans le débat sémantique qui entoure la notion de territoire, nous nous en tiendrons à sa définition politique. Le territoire sera donc entendu comme une « [é]tendue de la surface terrestre sur laquelle vit un groupe humain, et spécialement une collectivité politique nationale⁶¹ ». Partant, nous nous intéresserons plus en profondeur aux structures d'opportunités politiques des différents territoires étudiés, à l'échelle municipale, régionale, nationale, voire même internationale. À la lumière de Marie-Louise Verdier Martinez, nous verrons comment le territoire peut se présenter à la fois comme un tremplin pour la citoyenneté vers l'universel ou comme une source de dissolution de l'unité, de renforcement des particularismes⁶². Nous verrons également, par le biais des entretiens, comment le territoire peut s'avérer « porteur d'un univers imaginaire et symbolique de représentations, de

⁶⁰ Alexandre Roesch, *L'écocitoyenneté et son pilier éducatif, le cas français*, Paris : L'Harmattan, 2003, p.12

⁶¹ *Le Petit Robert*, éd. 2011, sous « Territoire »

⁶² Marie-Louise Verdier Martinez, « Approche anthropologique de la co-construction d'identités écocitoyennes ». In *Actes du congrès de l'Actualité de la recherche en éducation et en formation* (AREF). Université de Genève (septembre 2010), p.1-2

sens et de valeurs.⁶³ »

Quant à la citoyenneté, nous l'associerons « au processus de décision collective où chacun prend sa part de responsabilité, égale à celle de tout autre, et au nom de laquelle il doit faire preuve de prudence⁶⁴ ». Il est donc question ici, au-delà du droit de vote, d'un ensemble de droits et d'obligations permettant à chaque citoyen(ne) de participer à la vie collective sur un territoire donné. En ce sens, la citoyenneté implique une réciprocité, une « appartenance partagée et solidaire⁶⁵ » dépassant les limites familiales, socioprofessionnelles, culturelles, politiques, religieuses, ethniques, etc. Plus concrètement, elle implique l'action collective, la création d'un espace public, d'assemblées encourageant le débat et la discussion.

Cette définition de la citoyenneté nous ramène aux principes de la démocratie participative. L'idée globale de ce projet est de dépasser la définition de la démocratie en termes de simples procédures et de réintégrer l'essence du principe démocratique : le pouvoir au peuple et ce, par la participation citoyenne.

En ce sens, l'écocitoyenneté propose également de dépasser les mesures scientifiques de la dégradation environnementale et de s'interroger sur « les processus décisionnels et leurs impacts sur nos sociétés et notre planète, et surtout de nos modes de rapport à nos environnements et à nos semblables.⁶⁶ » Pour ce faire, au-delà des scientifiques et des groupes environnementalistes engagés de longue date, l'écocitoyenneté vise également la mobilisation de « l'ensemble des acteurs sociaux concernés, de près ou de loin, par ces enjeux.⁶⁷ » Dans cette perspective, Michel Callon et ses collègues nous disent qu'

⁶³ Marie-Louise Verdier Martinez, *loc. cit.*, p.7

⁶⁴ Référant à Canivez, 1995. Michel Séguin, Pierre de Coninck et François Tremblay, « Le contexte planétaire de l'écocitoyenneté », *Nouvelles Pratiques Sociales*, vol. 18, no 1 (2005), p.8

⁶⁵ Marie-Louise Verdier Martinez, *loc. cit.*, p.5

⁶⁶ Michel Séguin, Pierre de Coninck et François Tremblay, *loc.cit.*, p.21

⁶⁷ *Id.*, p.22

il faut d'abord accepter que le savoir des spécialistes ne soit pas le seul possible et, par voie de conséquence, reconnaître la richesse et la pertinence des savoirs élaborés par les profanes, et notamment par les groupes directement ou indirectement concernés par ces débordements.⁶⁸

C'est en partant de ces principes que nous considérerons l'écocitoyenneté comme une branche du mouvement écologiste permettant de faire un compromis entre l'écologie politique et l'environnementalisme, d'intégrer les concepts d'écologie et de citoyenneté et, par là, d'encourager la participation citoyenne dans les débats concernant des projets d'exploitation des ressources naturelles, et plus globalement, l'écologie, soit le sens que nous donnons à notre activité dans notre domaine. Ainsi, l'écocitoyenneté se présente comme une « conscience critique solidaire⁶⁹ », un sentiment d'appartenance à un territoire, à une collectivité, engendrant un souci des autres, les autres référant à la fois aux concitoyen(ne)s et à l'écosystème, au milieu biologique. Pour parvenir à cette conscience critique, l'écocitoyenneté est souvent associé en France à l'éducation au développement durable. En ce sens, on considère que l'atteinte d'une telle conscience nécessite une compréhension des enjeux socio-économiques et politiques. Nous verrons comment le mouvement entourant la question des gaz de schiste a permis de développer une telle conscience du territoire, de susciter un désir d'apprentissage, une volonté de mieux comprendre les enjeux pour participer activement à la prise de décision politique et, par extension, une intelligence citoyenne et des compétences à l'action collective.

2.2.5 Conclusion

Maintenant que les mouvements sociaux ont été définis et que les courants théoriques ont été présentés, il est temps de voir où cette réflexion peut nous mener au niveau empirique. Nous observerons donc le mouvement entourant la question des gaz de schiste pour le situer dans la lignée des nouveaux mouvements sociaux et particulièrement de l'écocitoyenneté. Déjà, un simple survol de l'actualité nous a permis d'observer comment des citoyen(ne)s n'ayant pas nécessairement d'antécédents militants se sont mobilisés pour imposer dans l'espace public un

⁶⁸ Michel Callon, Pierre Lascoumes et Yannick Barthe, *Agir dans un monde incertain, essai sur la démocratie technique*, Paris : Seuil, 2001, p.25

⁶⁹ Marie-Louise Verdier Martinez, *loc. cit.*, p.11

débat qui leur semblait essentiel et qui est graduellement devenu une question nationale, voire même internationale, largement débattue par les groupes environnementaux, mais également par les instances politiques et économiques. Du même fait, nous avons assisté au développement d'une maturité militante, d'une intelligence collective au Québec. Mais au-delà de ce survol de l'actualité, il est maintenant temps de présenter la méthodologie qui nous permettra de rencontrer les acteurs de ce mouvement, de s'intéresser aux nombreuses formes d'actions qui ont été déployées de façon plus ou moins classiques pour comprendre comment cette lutte se situe dans l'histoire des mobilisations pour l'environnement au Québec et ce qu'elle présage pour l'avenir.

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE

Déjà, de nombreux mémoires, articles scientifiques et ouvrages ont été produits sur la question du gaz de schiste au Québec, notamment dans le cadre du BAPE et de l'ÉES, mais également ailleurs dans le monde. Beaucoup se sont intéressés à l'aspect scientifique de la question, aux risques environnementaux, aux impacts sur le milieu naturel. D'autres se sont interrogés sur la pertinence socioéconomique du projet, sur son potentiel de rentabilité économique et de création d'emploi par rapport à la dégradation des milieux de vie. Des journalistes ont produit des rapports des événements, retraçant les noms des personnes impliquées et la potentielle corruption du gouvernement dans cette affaire. D'innombrables articles ont été écrits pour dénoncer, défendre, expliquer, informer. Étant encore dans le vif du sujet, il ne semble cependant pas qu'on se soit intéressé aux acteurs du mouvement comme tel, à leur identité, à leurs motivations, à leurs stratégies, à leurs objectifs, à l'organisation, aux discours. Ce genre de travaux apparaissent souvent en rétrospective, une fois la mobilisation éteinte. Il nous semblait toutefois pertinent de profiter de cette effervescence pour étudier la dynamique et le potentiel d'un mouvement qui se présente comme caractéristique du mouvement écologiste au Québec et qui a pris une ampleur considérable, voire sans précédent. L'objectif premier de la présente étude est donc d'aller au-delà des faits, d'aller auprès des gens impliqués pour tirer un apprentissage de leur expérience, de leur compréhension de ce qui est en marche, du sens qu'ils donnent à ce mouvement auquel ils ont choisi de prendre part.

3.1 Posture

Avant d'aller plus loin, il importe de nous questionner sur notre posture en tant que chercheure. Ayant des convictions et des engagements écologistes, nous pourrions considérer la présente recherche dans une posture sociologique militante. En ce sens, notre but initial était de comprendre comment se développe la mobilisation à travers la notion d'écocitoyenneté, de comprendre comment naît la conscience écologique chez des citoyen(ne)s jusque-là peu impliqués. Ultimement, l'objectif serait d'influencer les consciences au sujet de l'environnement, de favoriser le développement et l'efficacité de la mobilisation. La recherche est bien sûr teintée de ce positionnement, mais nous avons tenté d'en diminuer l'effet en ne discriminant aucun point de vue et en faisant usage de méthodes rigoureuses.

Le concept de cadres de pertinence avancé par Daniel Cefaï¹ nous permet de parvenir à une réflexion approfondie sur notre posture. En ce sens, nous nous sommes questionnées sur ce qui guide notre pensée d'abord en tant que personne ordinaire, faisant la promotion du courant de pensée écologiste. Nous avons ainsi dû prendre conscience de nos préjugés, des sentiments provoqués par la lecture d'opinions adverses et du choix de nos sources qui sont idéologiquement écologistes. Nous avons tenté de dépasser notre sens commun, notre position d'universitaire, pour comprendre les points de vue des partisan(e)s de l'exploitation des gaz de schiste. Ensuite, en tant qu'actrice sociale, nous avons travaillé à dépasser le cercle des étudiants uqamiens en sociologie, se positionnant majoritairement dans une idéologie plus socialiste, gauchiste. Sans renier les idées avec lesquelles nous sommes en accord, nous nous sommes efforcées de nous ouvrir et de comprendre les positions adverses. Finalement, en tant que chercheures, étant à la maîtrise, les contraintes sont moins grandes, étant très libres du sujet, ne dépendant pas de subventions. Nous sommes toutefois nécessairement influencées par les lectures et la pensée de notre cercle de travail. Il était donc important de toujours demeurer critique. À ce niveau, une compréhension profonde du sujet nous a été d'une grande aide pour comprendre les dynamiques. Afin d'être plus objective, nous avons ainsi remis en question les dichotomies entre les bons écologistes et les méchants capitalistes.

¹ Daniel Cefaï (dir.), *L'enquête de terrain*, Paris : La Découverte, 2003, p.535-539

Dans l'optique des théories des nouveaux mouvements sociaux desquelles nous avons discuté dans le cadre théorique, l'objectif était de comprendre la dynamique conflictuelle entre les différents groupes d'intérêts. Pour ce faire, il nous fallait d'abord comprendre le contexte du débat sur les gaz de schiste avant d'aller à la rencontre des militant(e)s.

3.2 Entretiens

Pour bien nous outiller avant ces rencontres, nous nous sommes particulièrement inspirées des écrits de Jean Poupart qui nous propose quelques arguments intéressants nous permettant de justifier le choix de réaliser des entretiens de type qualitatif : ceux-ci sont d'ordre épistémologique, éthique et politique et, finalement, méthodologique. D'abord, l'entretien de type qualitatif permet « une exploration en profondeur de la perspective des acteurs sociaux [ce qui] est jugée indispensable à une juste appréhension et compréhension des conduites sociales.² » En effet, les conduites des acteurs étant guidées par leur propre perspective, il apparaît indispensable de considérer ces dernières pour interpréter le sens de leurs actions. Ensuite, l'entretien de type qualitatif permet de comprendre les dilemmes et les enjeux auxquels sont confrontés les acteurs sociaux. L'entretien est également perçu « comme un instrument privilégié pour dénoncer, de l'intérieur, les préjugés sociaux³ ». Finalement, l'entretien de type qualitatif peut être perçu à la fois comme un outil d'information permettant de comprendre les réalités sociales « mais, surtout, comme instrument privilégié d'accès à l'expérience des acteurs.⁴ » En effet, comme représentant d'un groupe mobilisé, l'enquêté est susceptible de nous fournir de l'information non seulement sur ses pratiques et ses perceptions, mais également sur la structure du groupe ou des groupes auxquels il appartient⁵. Ainsi, en somme, l'entretien de type qualitatif permet une connaissance en profondeur des acteurs et une contextualisation de leur expérience.

Cependant, pour que l'entretien soit aussi riche, il convenait de demeurer souple et de laisser

² Jean Poupart (dir.), *La recherche qualitative*, Boucherville : Québec G. Morin, 1998, p.174

³ *Id.*, p.178

⁴ *Id.*, p.174

⁵ *Id.*, p.181

à l'enquête la liberté « d'aborder les sujets qu'il juge pertinents, [ce qui] favorise l'émergence de dimensions nouvelles non pressenties au départ par le chercheur.⁶ » Pour ce faire, nous avons opté pour la technique des entretiens semi-dirigés. Cette technique implique une écoute active. Il s'agit d'un compromis entre l'entretien structuré et le récit de vie, soit entre un entretien à questions précises et un entretien où toute la place est laissée à l'enquêté. Ainsi, partant d'une grille d'entretien malléable, nous étions en quête de connaissances nouvelles, considérant l'autre comme un expert. Nous l'avons encouragé à s'interroger sur son parcours, l'obligeant à réfléchir, à lier ses idées, à faire une introspection, tout en évitant de l'interrompre pour ne pas déranger sa réflexion.

La grille d'entretien (voir Appendice A) était basée sur cinq dimensions empruntées aux travaux d'Alain Touraine. Ces dimensions sont un assemblage des principes visant à identifier un mouvement social présentés par Guy Rocher dans *Introduction à la sociologie générale* et des dimensions issues des théories des nouveaux mouvements sociaux présentées par Érik Neveu.

Les principes présentés par Rocher sont les principes d'identité, d'opposition et de totalité⁷. D'abord, le principe d'identité consiste à définir qui est représenté par le mouvement, quels intérêts sont défendus, à faire en sorte que le groupe revendicateur soit socialement identifiable et acquiert une signification. Ensuite, le principe d'opposition implique qu'un mouvement social ait toujours des adversaires, qu'il se pose en lutte « contre une résistance, un blocage ou une force d'inertie⁸ ». Finalement, le principe de totalité part de l'idée qu'« [u]n mouvement social agit au nom de certaines valeurs supérieures, de grands idéaux, d'une certaine philosophie ou d'une théologie.⁹ » Selon cette conception, le mouvement social est donc inspiré par une pensée qui dépasse les préoccupations immédiates, peu importe que la

⁶ *Id.*, p.183

⁷ Référant à Alain Touraine, 1965, *Sociologie de l'action* et Alain Touraine, 1966, *La conscience ouvrière*. Guy Rocher, *Introduction à la sociologie générale*, Lasalle : Hurtubise HMH, 1992, p.506-508

⁸ Guy Rocher, *op. cit.*, p.507

⁹ *Id.*, p.508

cause soit particulière ou globale. Il prend appui sur des valeurs et des réalités qui sont universelles, ou du moins, qui aspirent à le devenir.

Puis, par le biais de la théorie des nouveaux mouvements sociaux, on peut analyser quatre dimensions caractéristiques des mouvements sociaux : les formes d'organisation et les répertoires d'actions, les valeurs et les revendications, le rapport au politique et, finalement, l'identité des acteurs. L'assemblage de ces principes et dimensions avec les précédentes nous offre cinq dimensions à explorer : l'identité des acteurs, le principe d'opposition, les valeurs et revendications, le rapport au politique et les formes d'organisation et répertoires d'actions.

D'abord, les acteurs prenant part à ce mouvement se situent à plusieurs niveaux identitaires. Il s'agissait surtout à la base de riverain(e)s des installations d'exploration, de citoyen(ne)s refusant la présence d'une telle industrie sur leur territoire. Puis, des groupes environnementalistes et écologistes plus ou moins radicaux, composés de militant(e)s touchés moins directement par le projet, se sont joints à la mobilisation. Partant de cette constatation, nous avons rencontré des militants qui se sont impliqués à différents moments de la mobilisation, au sein de différents groupes. Nous nous sommes intéressées à leur trajectoire militante, soit au parcours qui les a menés à s'investir dans la mobilisation. Nous avons tenté de voir comment ils se perçoivent et se définissent par rapport au mouvement, mais également comment ils perçoivent et définissent la mobilisation. Quant au principe d'opposition, sans rencontrer de représentants de l'industrie ou du gouvernement, nous avons plutôt tenté de comprendre comment les militants perçoivent le conflit, ce qu'ils associent respectivement à l'industrie et au gouvernement en termes d'objectifs, de valeurs et d'éthique environnementale. Nous avons également vu comment ils perçoivent l'arrivée du Parti Québécois au pouvoir. Au niveau des valeurs et des revendications, nous avons tenté de voir si la mobilisation est surtout motivée par des préoccupations territoriales locales ou si les acteurs dénoncent une injustice plus globale. Nous avons ainsi vérifié la légitimité des accusations liées au syndrome NIMBY. Au niveau politique, nous nous sommes intéressées à l'implication respective de chacun des militants rencontrés. Nous avons mesuré la radicalité des positions de chacun, à savoir s'ils vivaient un rapport d'opposition face à la politique

actuelle ou plutôt un rapport de collaboration. Nous avons sondé leur opinion sur les divers dispositifs institutionnels mis en place depuis le début de la controverse et qui visent officiellement à permettre la participation publique. Finalement, au niveau des formes d'organisation et des répertoires d'actions, cette section était d'abord plus informative, mais nous avons surtout tenté de connaître leur perception, de savoir si les militants rencontrés appuient les stratégies déployées dans le cadre du mouvement, s'ils croient en leur efficacité ou s'ils privilégieraient un autre répertoire d'actions.

Pour connaître une bonne diversité de perspectives, nous avons rencontré d'abord un militant professionnel, s'impliquant au sein de la campagne Moratoire d'une génération et faisant la promotion de la désobéissance civile et de la résistance non violente. Ensuite, nous avons interrogé un étudiant participant aux activités du Collectif scientifique sur la question du gaz de schiste et s'intéressant surtout à l'éducation relative à l'environnement. Finalement, nous avons rencontré un citoyen d'une région affectée, étant devenu militant dans le cadre du RIGSVSL. Ces militants ont d'abord été rejoints par courriel, puis nous avons convenu d'un rendez-vous dans un lieu qui convenait à chacun. Nous avons également tenté sans succès de rejoindre une citoyenne ayant vécu l'installation d'un puits de gaz de schiste près de sa résidence et un membre de l'AQLPA. Étant en démarche judiciaire contre les entreprises concernées, la citoyenne préférait, suivant les conseils de son avocat, ne plus faire de déclarations publiques. Bien que nous lui ayons assuré de respecter son anonymat, elle semblait épuisée par cette lutte démarrée malgré elle et nous n'avons pas insisté. Du côté de l'AQLPA, le porte-parole que nous avons tenté de joindre semblait très occupé, nous avons laissé plusieurs messages sans succès, puis, ayant rencontré suffisamment de militants pour que notre échantillon apparaisse exhaustif, nous avons cessé d'insister.

3.3 Analyse

Considérant que nous disposions d'un objet de recherche en évolution constante et que nous ne pouvions complètement prévoir les réponses des enquêtés, nous sommes parties d'une démarche inductive, c'est-à-dire que nous nous sommes basées sur un problème de recherche provisoire et un cadre théorique malléable. Partant, grâce aux données empiriques récoltées

lors des entretiens, mais également aux différents outils conceptuels et théoriques présentés plus tôt, nous avons analysé le sens donné à la mobilisation par les militants afin de compléter graduellement une théorie expliquant le phénomène. La théorie était donc considérée comme un outil, non comme un cadre limitatif, car comme le disent Paillé et Mucchielli dans leur ouvrage : « Les écrits devraient aiguïser la sensibilité théorique du chercheur et non l'engorger ou l'endormir.¹⁰ »

L'analyse s'est donc faite de façon « séquentielle (Becker, Geer, 1960) ou [...] continue comparative (*constant comparative analysis*, Glaser, Strauss, 1967)¹¹ ». L'objectif de cette technique est de demeurer continuellement en prise avec le terrain, de construire la théorie graduellement par le biais du matériel empirique. En somme, pour résumer dans les mots de Paillé et Mucchielli, l'objectif était de « reconstituer ce monde collectif dont chacun des acteurs n'a qu'un petit bout, bien qu'il participe à la construction totale collective.¹² » Nous sommes ainsi parvenues, pas à pas, à une connaissance plus globale du sujet. Pour ce faire, nous avons procédé en nous basant sur l'article de Paillé, « L'analyse par théorisation ancrée¹³ ». Cette méthode vise à parvenir graduellement à une analyse théorique tout en demeurant « ancré[e] (*grounded*) solidement dans les données empiriques recueillies¹⁴. » Partant, la théorie « est construite et validée simultanément par la comparaison constante entre la réalité observée et l'analyse en émergence.¹⁵ » Ainsi, nous avons procédé après chaque entretien à la transcription du verbatim et à une analyse primaire nous permettant de relever les aspects à approfondir lors des entretiens suivants pour mieux les orienter. Nous avons graduellement vérifié les hypothèses que nous formulions dans une tentative constante de compréhension du phénomène. En ce sens, l'analyse ponctuelle des entretiens a

¹⁰ Pierre Paillé et Alex Mucchielli, 2003, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, p.47

¹¹ Pierre Paillé et Alex Mucchielli, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris : Armand Colin, 2003, p.26

¹² *Id.*, p.70

¹³ Pierre Paillé, « L'analyse par théorisation ancrée », *Cahiers de recherche sociologique*, no 23 (1994), p.147-181

¹⁴ *Id.*, p.150

¹⁵ *Ibid.*

conditionné le choix des répondants suivants et nous a conduit à adapter la grille d'entretiens afin d'approfondir les éléments qui semblaient particulièrement révélateurs.

Concrètement, après avoir procédé à la retranscription du premier entretien, nous avons débuté par la codification. Il s'agissait à ce stade de faire une première lecture du verbatim et « de dégager, relever, nommer, résumer, thématiser, presque ligne par ligne, le propos développé¹⁶ ». Après cette première étape cruciale, nous sommes passées à la catégorisation, transformant, regroupant, comparant, questionnant les codes pour atteindre un niveau plus englobant, plus conceptuel : les catégories. Nous avons ensuite procédé à une deuxième lecture du verbatim en inscrivant cette fois les catégories dans la marge, « ne s'attard[ant] plus au ligne par ligne, mais englob[ant] un ou deux paragraphes, parfois plus.¹⁷ » À la lumière de cette première série de catégories, nous avons jugé que notre grille d'entretien était bien adaptée et nous permettait d'aborder tous les enjeux pertinents à notre étude. Nous avons tout de même gardé en tête certains aspects particulièrement intéressants à mettre en lumière, soit par exemple les conflits internes au niveau du répertoire d'actions et l'instrumentalisation du mouvement par l'État. Nous avons ensuite procédé aux deux autres entretiens dans la même logique, nous attardant de moins en moins à la codification et précisant nos catégories pour parvenir à en dégager dix. Nous nous sommes ensuite attardées à « 1) les définir; 2) en dégager les propriétés; 3) en spécifier les conditions sociales légitimant leur formulation; et, 4) en identifier les diverses formes¹⁸ », tout en demeurant ancrées dans le matériel empirique. Nous avons comparé chaque entretien pour en relever les éléments communs et consolider nos catégories avant de les mettre en relation. Il s'agissait à cette étape de schématiser « des liens de ressemblance, de dépendance, des liens fonctionnels (A est utile à B), des liens hiérarchiques (A est plus élevé que B), etc.¹⁹ », créant graduellement le récit de la mobilisation tout en le liant au cadre théorique antérieurement élaboré. En ce sens, les catégories se sont graduellement intégrées au cadre théorique tout en

¹⁶ *Id.*, p.154

¹⁷ *Id.*, p.161

¹⁸ *Id.*, p.164

¹⁹ *Id.*, p.168

l'enrichissant. Nous sommes ainsi parvenues à cibler plus précisément notre objet d'étude, constatant que tout tournait finalement autour de la volonté partagée de constituer une intelligence citoyenne, facteur principal expliquant, selon nous, l'efficience de la mobilisation. La rédaction de l'analyse théorique s'est ainsi faite assez naturellement, les témoignages des répondants s'imbriquant avec les théories sur les nouveaux mouvements sociaux et l'écocitoyenneté, et nous permettant de développer une nouvelle appréhension de la lutte pour la protection de l'environnement au Québec.

CHAPITRE IV

SYNTHÈSE ANALYTIQUE

4.1 Les écocitoyen(ne)s

Maintenant que tous les éléments théoriques et méthodologiques ont été mis en place, il convient de débiter l'analyse à la source, soit en s'intéressant à l'identité des trois militants rencontrés dans le cadre de la mobilisation contre les gaz de schiste et en mettant à l'épreuve la définition de l'écocitoyenneté. Pour ce faire, nous avons d'abord observé les différences et les similitudes entre les répondants au niveau des facteurs qui les ont menés à s'impliquer, de leur parcours, de leur rapport à la question des gaz de schiste, de leur identité, des sentiments qu'ils ont vécus, de leur rôle, de leurs objectifs et de leurs expériences présentes et antérieures. L'analyse de ces motivations individuelles nous a permis de constater rapidement une grande diversité, mais également une certaine convergence. La diversité apparaît à la fois comme une force et un danger. Autant le mouvement profite des multiples compétences et points de vue, autant il lui est difficile de préserver sa cohérence. Nous verrons, à travers les témoignages des militants, comment ils parviennent à surmonter ces obstacles.

Plus globalement, le discours de ces militants est représentatif de celui des groupes au sein desquels ils s'impliquent. L'analyse de leurs motivations permettra non seulement de comprendre comment ces individus perçoivent leur investissement, mais également de saisir les motivations qui soutiennent les différents groupes et le mouvement en général. Ainsi, l'analyse de ce matériel empirique nous mènera graduellement à un niveau plus théorique, nous permettant d'étudier ce cas représentatif de la dynamique des nouveaux mouvements

sociaux et de mettre à l'épreuve le concept d'écocitoyenneté en étudiant comment se construit et se maintient ce nouveau type de mobilisation.

4.1.1 Présentation des motivations et du rôle des militants

Bien que restreint, notre échantillon nous permet de constater que les motivations menant à s'impliquer au sein d'un mouvement social, la mobilisation contre les gaz de schiste dans le cas présent, sont variables. Nous pouvons ainsi dégager trois types de motivations : le premier répondant se présente comme un militant de longue date, cette mobilisation s'ajoutant à la longue liste de ses expériences, le deuxième est un étudiant qui pénètre graduellement le monde du militantisme en suivant notamment les traces de sa directrice de maîtrise et le troisième est un citoyen d'une région affectée par l'exploitation des gaz de schiste qui a répondu à l'appel lors d'une assemblée municipale. Une brève présentation des motivations des trois militants rencontrés et des groupes auxquels ils s'associent nous permettra d'établir les bases pour réfléchir à leur statut d'écocitoyens.

Le premier répondant a participé à la mise sur pied de la campagne pour le Moratoire d'une génération, un groupe surtout intéressé par l'action directe non violente et la désobéissance civile. Il se définit : « comme un citoyen, d'abord, mais aussi un militant de longue date, qui s'intéresse beaucoup à jouer un rôle dans sa société. » (R1, l. 3-4) Pour lui, la cause du gaz de schiste apparaît comme faisant partie d'un tout, comme un cas ciblé permettant, stratégiquement, de concentrer la mobilisation tout en critiquant plus largement le système capitaliste. En ce sens, il fait le souhait d'un élargissement des préoccupations, d'une politisation de la population, du développement d'une citoyenneté plus active :

Il faut qu'on mondialise notre analyse, on est un peu « Pas dans ma cour », ça a ça de bon que ça arrête quelque part, quelque chose, mais il y a une politisation à faire. Réaliser qu'on est dans une bataille beaucoup plus grande que de préserver notre fleuve, qui est vital. Mais c'est ça pour moi la beauté. Et on revient peut-être à ce qui m'amène là-dedans, je crois à l'action comme principal moyen de créer une citoyenneté active, sensible, intelligente. (R1, l. 249-254)

Pour ce faire, il se consacre à recruter et à former des gens prêts à participer à des actions directes, partageant ainsi son savoir-faire : « Alors, mon rôle, je le vois un petit peu comme

de contribuer, d'apporter cette contribution-là, d'un savoir-faire tactique et stratégique, incluant notamment des tactiques de désobéissance civile. » (R1, l. 40-42)

Il se présente ainsi comme un militant professionnel, évoquant de grands idéaux, une critique aiguisée du capitalisme, mais se concentrant sur des campagnes stratégiques, des objectifs pragmatiques, pour obtenir des résultats concrets à court terme tout en participant à l'éveil des consciences. Pour favoriser l'identification des répondants, nous le nommerons le « militant professionnel ». Cette appellation ne se veut ni exclusive, ni exhaustive, mais permettra simplement de mieux se référer aux particularités de chaque répondant et d'éviter la confusion. Nous ferons de même avec les deux autres répondants.

Quant au deuxième répondant, il s'agit d'un étudiant qui participe à la coordination du Collectif scientifique sur la question du gaz de schiste. Pour lui, cette mobilisation apparaît comme une occasion de s'impliquer au sein d'une cause qui le touche et ce, dans le cadre de ses études : « tu sais, il y a des idées dans lesquelles, des idées qui me rejoignent dans le mouvement, c'est certain. Puis, là, l'idée de l'arrimer à mes études, à mes projets personnels, ça coïncide. » (R2, l. 99-101) Au-delà d'un simple opportunisme, il exprime la volonté de faire profiter de son savoir, il perçoit une occasion de réunir le milieu universitaire et la population, de coopérer, de créer un pont permettant aux chercheur(e)s de comprendre les enjeux de terrain et au public d'enrichir ses connaissances :

Parce que, c'est intéressant quand, dans la salle, tu as des gens du public, mais aussi des chercheurs qui sont là. Pour que le débat se fasse à plusieurs niveaux, pour des questions de béabab, de comprendre les enjeux. Mais aussi après ça de voir au niveau de la recherche qu'est-ce qui a besoin d'être fait pour que le Collectif puisse aussi s'orienter dans son action. Puis aussi les groupes de mobilisation qui sont présents, voir où sont les enjeux, est-ce qu'on peut intervenir pour documenter encore plus le dossier. (R2, l. 541-547)

En ce sens, il souhaite participer au développement d'une intelligence citoyenne : « de développer ensemble des connaissances, des savoirs, de l'intelligence collective, c'est quelque chose qui, évidemment, m'interpelle beaucoup. » (R2, l. 106-108) Loin de prétendre détenir la vérité, il croit que le mandat du Collectif est plutôt d'outiller les citoyen(ne)s en

leur fournissant la rigueur scientifique nécessaire à la reconnaissance de leurs savoirs. En effet, le répondant explique que l'intelligence citoyenne se constituait d'elle-même, mais que le Collectif a permis de lui donner une crédibilité :

Fait que, nous, en tant que Collectif, on est là pour les outiller, mais en fin de compte, c'est presque aussi de l'image parce que, ils sont, les militants, ils sont à même d'aller chercher l'information qu'ils ont besoin. C'est juste d'avoir la petite image supplémentaire qui montre que c'est rigoureux le travail qu'ils ont fait. (R2, l. 415-418)

Ce militant se présente donc comme un étudiant universitaire qui profite de la plate-forme offerte par le Collectif pour s'impliquer au sein d'une cause qui rejoint ses idéaux, son souci de l'environnement et sa volonté de contribuer au développement d'une intelligence collective. Nous le nommerons « l'universitaire ».

Finalement, le troisième répondant a participé à la mise sur pied et à la coordination du RIGSVSL. Pour lui, la mobilisation est née d'une volonté de protéger son territoire face à une menace :

Évidemment, c'est parce qu'on était face à une menace qu'il y a eu une mobilisation qui s'est faite. On a entendu parler de ça sur le territoire alors qu'on était déjà envahi. Donc, pour nous, tout de suite, il y a eu un gros sentiment d'indignité, de frustration, de savoir qu'on n'avait pas été mis au courant d'une industrie lourde qui s'en venait sur notre territoire pis qui menaçait, qui violait le territoire. (R3, l. 3-7)

S'attachant d'abord à défendre son territoire, le répondant prend graduellement conscience de la force et de l'intelligence citoyennes :

Et puis, on ne peut pas avoir plus bel exemple de collaboration, d'une société active qui met à contribution ses talents pour faire avancer quelque chose. [...] et puis, dans l'avenir, c'est vers ça qu'il faut aller, si on veut vraiment avancer, va falloir travailler globalement avec tous les enjeux, mais de façon, aussi, honnête, intègre pis transparente. (R3, l. 548-553)

Parmi nos trois répondants, ce dernier nous semble le plus représentatif de ce que nous définissons comme un écocitoyen. Son discours nous apparaît particulièrement éclairant,

faisant le récit du passage du réflexe de protection du territoire au développement d'une force citoyenne. Il représente également une plus large partie des militant(e)s impliqués dans le cadre de cette mobilisation, soit tous les petits groupes citoyens fédérés au sein du RIGSVSL. Comme il participe à la coordination de ces multiples groupes à travers la province, nous le nommerons « le coordonnateur ».

Cette brève présentation des répondants nous permet déjà d'apercevoir et d'évoquer quelques éléments essentiels à notre analyse. D'abord, la notion de territoire, évoquée par le coordonnateur, nous apparaît comme un point de départ pour définir l'écocitoyenneté. Faisant écho aux hypothèses émises dans le cadre théorique, basées sur la théorie de Verdier Martinez, il est intéressant ici de constater que, pour ce militant, la préoccupation immédiate pour son territoire devient un tremplin vers une préoccupation plus élargie. Poussant les citoyen(ne)s à s'informer, la lutte contre les gaz de schiste permet notamment de déceler les failles de la législation municipale : « Mais là, ça a été, le gaz de schiste n'a été que l'élément déclencheur pour qu'on se rende compte qu'on avait une faiblesse au niveau de la protection de l'eau dans nos municipalités » (R3, l. 401-403). La frustration devant la violation du territoire par l'industrie a ainsi mis en lumière un sentiment d'appartenance, une solidarité municipale, régionale, nationale, voire internationale qui a poussé plusieurs personnes à vouloir exercer leur citoyenneté de façon plus active. Bien qu'elle apparaisse centrale dans les cas de contestation d'industries exploitant les ressources naturelles sur des territoires peuplés, il ne s'agit cependant pas de la seule motivation possible. En effet, cet attachement au territoire est moins présent dans le discours des deux autres répondants qui semblent s'impliquer pour des raisons moins émotives, moins immédiates, mais plus idéologiques, plus réfléchies, soit d'un côté dans le cadre d'un combat à long terme contre le capitalisme et, de l'autre, pour le développement d'une intelligence citoyenne.

La notion de territoire rattachée à l'analyse des motivations nous amène également à réfléchir au syndrome NIMBY et aux difficultés de mobiliser la population. Réfléchissant non seulement à ce qui les a motivés individuellement, les militants rencontrés se questionnent également sur ce qui peut faire obstacle à la mobilisation. Ainsi, comme nous l'avons vu, le

militant professionnel reproche aux citoyen(ne)s d'être « Pas dans ma cour », de s'attarder seulement à ce qui les concerne directement sans se politiser davantage. L'universitaire évoque également cette réalité en discutant de ce que nous avons abordé à travers le concept de structure des opportunités politiques, soit du contexte social particulier qui contribue ou non à la mobilisation. D'abord, il discute des redevances :

Si on avait eu les cinq milliards qu'on aurait dû avoir pour ces permis d'exploration-là, peut-être qu'il y aurait moins de mobilisation. [...] il y en a peut-être plus en tout cas qui auraient été prêts à jouer la partie, prendre le risque, « ah, peut-être que mon eau ne sera pas contaminée, peut-être qu'il n'y aura pas de fuite de gaz dans ma cour ». (R2, l. 463-464; 470-472)

Il évoque ensuite le contexte politique :

Le gouvernement Charest qu'on a eu, c'était probablement le seul à pouvoir susciter une mobilisation aussi intense qu'on l'a vécue avec le mouvement étudiant. Ça prend des gouvernements durs pour avoir beaucoup de mobilisation. (R2, l. 476-479)

Il exprime ainsi l'idée que les citoyens sont difficilement mobilisables, que certaines conditions particulières doivent être réunies pour que la situation soit considérée suffisamment inacceptable pour réagir, notamment le sentiment de se faire voler et le manque d'écoute et de souplesse de la part du gouvernement en place. À ces conditions, il convient de rappeler celles évoquées dans la problématique, soit notamment le contexte démographique, le fait que la région exploitable soit densément peuplée, et économique, le fait que le Québec ait des alternatives énergétiques plus viables.

De son côté, le coordonnateur discute du manque d'écoute citoyenne, du manque d'habitude de se mobiliser. De façon semblable, il déplore la nécessité de motivations financières ou culturelles, ou d'un élément déclencheur qui affecte directement la qualité de vie de l'individu. Cette critique nous ramène également au syndrome NIMBY, sans le nommer :

l'AQLPA en parlait, ça faisait deux ans d'ailleurs qu'eux-mêmes ils voyaient venir ça, mais il n'y avait comme pas d'écoute citoyenne. Parce que, on n'est pas habitués à ça, à se mobiliser. On va se mobiliser quand ça touche notre porte-feuille. Ou bien non une game de hockey. [...] mais gaz de schiste, ta vie est en danger, pfff, quand ça touchera mon portefeuille, quand je serai vraiment malade, je bougerai. (R3, l. 33-36; 39-40)

Il apparaît ici que, bien que les cas de mobilisation citoyenne se multiplient dans l'histoire du Québec et que le mouvement pour la protection de l'environnement gagne en maturité, il demeure toujours difficile d'inciter la population à contester ce genre de projets.

Malgré ces difficultés, un nombre important de gens se sont mobilisés. Pour expliquer cette mobilisation, il s'avère intéressant de faire un bref retour sur le paradoxe d'Olson, évoqué à travers la théorie de la mobilisation des ressources, qui questionne les motivations des militant(e)s, tentant économiquement de comprendre pourquoi les individus se mobilisent même s'il apparaît plus avantageux de plutôt laisser les autres le faire. En opposant le discours du coordonnateur à l'hypothèse attachée à ce paradoxe, nous apercevons une dimension essentielle du militantisme, soit la satisfaction procurée par ce qui apparaît comme un don de soi :

C'est un don de soi [...] En tant qu'humains, on a plus de satisfaction, on s'en rend pas toujours compte, mais on a plus de satisfaction à donner qu'à recevoir. [...] On est gratifié parce qu'on donne de nous autres, on donne de notre temps. (R3, l. 457; 459-460; 465)

Les deux autres répondants, sans le nommer directement, nous permettent également d'entrevoir cet aspect en nous parlant de leur volonté de jouer un rôle dans la société, de contribuer à la création soit d'une force citoyenne, soit d'une intelligence citoyenne. En ce sens, il apparaît que les militants retirent une certaine gratification par leur implication, ce qui les motive à persévérer malgré les difficultés.

Mais au-delà de la simple satisfaction procurée par le don de soi, les militants rencontrés ont le sentiment de participer à un projet important qui permettra de faire évoluer la société, d'encourager une citoyenneté plus active. En ce sens, le coordonnateur discute longuement des valeurs et des compétences développées au sein du mouvement, autant au niveau

individuel que collectif. Par le fait même, il souligne une composante essentielle de l'intelligence citoyenne qui va au-delà du mandat du Collectif et qui rejoint le projet du groupe Moratoire d'une génération : il ne s'agit pas simplement de connaître les enjeux scientifiques, économiques et politiques, mais également de développer un savoir-faire, une compétence citoyenne, une capacité de travailler en collaboration, chacun avec ses forces, vers un objectif commun. Cette compétence citoyenne a pour point de départ la volonté d'exercer sa citoyenneté, de participer activement au processus de décision collective et, plus largement, à la vie collective sur un territoire donné. Dans le cas qui nous intéresse, la citoyenneté s'est concrétisée à travers des actions collectives, des assemblées et des débats, mais également à travers la participation aux dispositifs institutionnels et des groupes de pression sur les partis politiques. Nous constatons donc, comme le soulignent Séguin, Coninck et Tremblay, que l'écocitoyenneté permet de dépasser le débat scientifique sur la dégradation environnementale et de s'interroger sur « les processus décisionnels et leurs impacts sur nos sociétés et notre planète, et surtout de nos modes de rapport à nos environnements et à nos semblables.¹ »

Dans cette perspective, l'universitaire met en lumière un autre aspect essentiel de l'écocitoyenneté, soit le nécessaire rapprochement entre le milieu universitaire et la population, l'importance d'un partage des savoirs entre les scientifiques et les groupes citoyens, mais également de la reconnaissance du savoir citoyen. Il nous ramène ainsi à Callon, Lascoumes et Barthe qui nous invitent à « reconnaître la richesse et la pertinence des savoirs élaborés par les profanes, et notamment par les groupes directement ou indirectement concernés par ces débordements.² »

Pensant à l'avenir, le coordonnateur exprime le désir que cette force citoyenne créée au sein de la mobilisation serve de façon constructive plutôt que de toujours servir à freiner des

¹ Michel Séguin, Pierre de Coninck et François Tremblay, « Enjeux environnementaux contemporains : Les défis de l'écocitoyenneté », *Nouvelles Pratiques Sociales*, vol. 18, no 1 (2005), p.21

² Michel Callon, Pierre Lascoumes et Yannick Barthe, *Agir dans un monde incertain : Essai sur la démocratie technique*, Paris : Seuil, 2001, p.25

projets tels que l'exploitation des gaz de schiste :

Quin, c'est pour ça que moi j'ai hâte qu'on puisse s'en servir de cette force-là qu'on est en train de bâtir ensemble pis des valeurs qu'on reconnaît, qu'on soit capables de s'en servir pour bâtir le Québec au lieu de passer notre temps à mettre des freins à quelque chose qui n'a pas d'allure. (R3, l. 578-581)

Cette citation nous permet de percevoir comment la lutte ciblée de quelques individus contre les gaz de schiste sur leur territoire a donné naissance non seulement à une mobilisation exemplaire au Québec, réussissant ce que les groupes environnementaux, l'AQLPA notamment, n'auraient pas réussi seuls, mais également à une volonté plus large de participer à la démocratie, aux prises de décision concernant l'avenir du Québec. Malgré les difficultés classiques de la mobilisation, la structure des opportunités politiques entourant le cas des gaz de schiste, de pair avec l'intelligence citoyenne qui se développe depuis un bon moment au Québec, nous a permis d'observer le passage du réflexe de protection du territoire devant une menace, associé au syndrome NIMBY, à une solidarité territoriale et à une volonté de participer activement à la citoyenneté, ce qui nous apparaît comme une étape essentielle du développement d'une écocitoyenneté.

Ainsi, bien que ne partageant pas les mêmes motivations, les militants rencontrés convergent sur quelques aspects, soit notamment le souci de protéger l'environnement et la volonté de développer une intelligence citoyenne, que ce soit comme militant professionnel, comme universitaire ou comme coordonnateur des groupes citoyens. Ils nous permettent ainsi d'appréhender les différents niveaux et les caractéristiques de l'écocitoyenneté et de mettre en lumière la diversité à l'intérieur du mouvement étudié.

4.1.2 Diversité et préservation de l'image du mouvement

En effet, l'industrie couvrant un large territoire habité, la cause des gaz de schiste mobilise une grande diversité de citoyen(ne)s, partageant un territoire national, le Québec, mais se répartissant dans diverses régions et municipalités. Le militant professionnel explique cette réalité, discutant de la socio-démographie des groupes citoyens :

dans la Vallée du St-Laurent, 55 en montant, tu as les piliers du Parti Québécois pis ils luttent dans leur coin. À l'ouest, c'est beaucoup des gens qui habitaient à Montréal qui ont acheté des maisons de campagne. Et là, il y a un clivage. Et là, plus tu t'en vas vers l'est, passé le Centre-du-Québec, plus tu t'en vas dans les p'tits villages, il y a vraiment, rural, urbain. (R1, l. 359-363)

Le coordonnateur évoque également cette diversité en donnant l'exemple d'un débat au niveau des affiches :

Ça [« Non au gaz de schiste »] c'est du côté ouest qu'on appelle, Montérégie, de leur bord à eux-autres. Nous autres, de notre bord, on en avait fait une, c'était « Moratoire immédiat gaz de schiste », ça disait pas non, on demandait un moratoire, c'est tout. (R3, l. 134-137)

Ainsi, il apparaît que la population de l'Est de la Vallée est plus âgée et moins familière avec le militantisme actif. Les militant(e)s y choisissent de faire confiance à un parti politique, de privilégier les moyens institutionnels. Dans l'Ouest, il semble que la population soit plus jeune, plus audacieuse et moins ouverte aux compromis. Sans entrer dans les détails des différences régionales, il est intéressant de constater que le niveau de radicalité, d'opposition, varie de façon socio-démographique. L'exemple des affiches nous permet également de percevoir la difficulté de parvenir à une cohérence au niveau du message diffusé par le mouvement.

Ainsi, cette mobilisation regroupe des gens de plusieurs régions et de différentes générations, qui sont plus ou moins militants, plus ou moins impliqués politiquement, mais qui se réunissent autour d'un enjeu précis : l'exploitation des gaz de schiste sur le territoire québécois. Aux yeux des militants rencontrés, cette diversité représente à la fois une force et un danger.

D'un côté, la diversité des actions, des compétences apparaît, pour l'universitaire notamment, comme une grande force, une richesse puisqu'elle permet de mobiliser des individus de tous les horizons :

Je pense que la pluralité, la diversité des actions, est bénéfique. Ça démontre justement la richesse du mouvement. On a une pluralité de visions, mais aussi, c'est, ce qui va permettre de rejoindre plus rapidement une majorité de personnes. Parce que si on y va juste à travers le créneau scientifique, c'est pas tout le monde qui s'intéresse à ces arguments-là nécessairement. (R2, l. 114-118)

De son côté, le coordonnateur nous parle de la diversité des compétences et souligne le lien qui unit les militant(e)s, malgré leurs différences :

On n'a pas le même mandat, mais on est tous des groupes citoyens pareils, avec des compétences différentes, qui ont décidé de travailler sur certains plans plus que d'autres, selon les compétences. Et puis, mais en fin de compte, on milite tous pour la même chose. (R3, l. 531-534)

En insistant sur le but commun qui unit tous les militant(e)s, il semble vouloir désamorcer les conflits internes du mouvement. Cependant, ceux-ci méritent qu'on s'y attarde, si ce n'est que pour souligner l'efficacité du mouvement malgré ces dissensions. En effet, le militant professionnel nous confie que « les relations ont été très tendues » (R1, l. 103), parlant notamment de conflits avec certains leaders : « malheureusement, on a dû vivre des conflits très durs avec un certain leadership environnemental au Québec. » (R1, l. 108-110) Il nous fait ensuite le récit du conflit, faisant référence à Gandhi en relatant la résistance des autres groupes à leur volonté de collaborer :

C'est Gandhi qui disait « [...] d'abord ils t'ignorent, ensuite ils rient de toi, ensuite ils t'attaquent, ensuite tu gagnes. » (rire) [...] Mais ça a été aussi ça par rapport à nous autres et les franges établies du mouvement citoyen au Québec qui ont fait comme « non, non, vous n'existez pas, vous n'existez pas. » Et, quand on n'est pas morts, ils ont tenté de rire de nous-autres, après ça, ça a été les attaques, vraiment assez, j'ai été surpris par la virulence de ça ou moi, personnellement, on m'a attaqué [...], c'était l'poing sur la table pis « Vous êtes en train de toute fucker nos affaires ». (l. 148-149; 151-155; 157)

On perçoit ici un choc entre les répertoires d'actions, entre la volonté d'établir un consensus autour des moyens privilégiés par les groupes dominants et la tentative de proposer un mode d'action innovateur, soit entre des moyens plus institutionnalisés et des moyens qui visent à perturber l'ordre social. Nous reviendrons sur ces aspects concernant le rapport au gouvernement et le concept de répertoire d'actions.

Pour l'instant, ce conflit met en lumière la question du leadership dans le cadre de ce que nous avons appelé les nouveaux mouvements sociaux, en nous appuyant notamment sur la théorie de Melucci. En effet, ce dernier nous dit que le leadership y est partagé entre divers individus à divers moments, selon les objectifs et les fonctions de chacun. Cette caractéristique des nouveaux mouvements sociaux lui apparaît avantageuse dans la mesure où elle permet une plus grande flexibilité, ouvrant la porte à des groupes comme Moratoire d'une génération qui peuvent choisir de poursuivre leurs actions sans l'approbation d'un leader officiel.

Ainsi, dans une dynamique à la fois d'indépendance et de dépendance, chaque groupe apparaît libre de mener les actions qu'il juge efficace, dans la mesure où il ne nuit pas aux actions des autres. Dans cette optique, le représentant du Collectif justifie le manque d'ouverture face au Moratoire d'une génération en soulignant l'importance de préserver l'image de rigueur scientifique. Forcé de refuser la collaboration, le groupe opte toutefois pour une attitude de laisser-faire :

le Moratoire d'une génération a invité à collaborer, tout ça. Mais, c'est difficile des fois de compromettre l'identité de 168 chercheurs qui ont une renommée, tout ça, de dire : « oui, on va partir avec des gens qui favorisent la désobéissance civile sans consulter nos membres ». On sent que ça pourrait créer dissensions fait que, plutôt que de collaborer aveuglément, on les laisse fonctionner parce que, de toute façon, notre rapport à nous à leur démarche est très minime. Je veux dire, s'il y a de la désobéissance civile à avoir, ils vont pouvoir la faire pis on respecte ça, mais on ne veut pas justement coller l'image d'un collectif... Parce que ça pourrait compromettre l'identité de rigueur justement, du Collectif. (R2, l. 125-132)

Cet exemple nous permet de saisir la difficulté de rester unis, cohérents, de préserver l'image des différents groupes. En effet, l'absence d'un leadership clair et établi rend plus difficile la cohérence, le contrôle du message et, par le fait même, il apparaît plus ardu de se mesurer aux institutions, à l'État, à l'industrie, « à la complexité des décisions et des médiations, aux problèmes d'efficacité et d'efficience, et d'une façon générale aux contraintes d'un système dans lequel existent des intérêts divers en compétition³. »

³ Alberto Melucci, « Mouvements sociaux, mouvements post-politiques », La revue internationale d'action communautaire, vol. 10, no 50 (1983), p.15-16

Malgré ces difficultés caractéristiques des nouveaux mouvements sociaux, il semble que la mobilisation contre les gaz de schiste puisse être nommée comme un exemple de réussite. Les trois répondants ont ciblé cette difficulté et nous expliquent comment ils parviennent à la surmonter, notamment en affichant un certain consensus, en refusant les étiquettes et en s'efforçant de rester le plus près possible de la population.

En effet, malgré les dissensions, tous insistent sur l'importance de créer une cohérence interne, de rechercher un consensus pour éviter de nuire à l'image du mouvement en se contredisant ou en s'obstinant dans l'espace public :

Et ce qui était dangereux pour nous, ce qui est dangereux pour les groupes citoyens, c'est de se contredire dans nos propos ou de s'obstiner sur les actions qu'on mène. Parce que, ça là, regarde, l'industrie l'aurait pris pis elle nous aurait détruit avec ça dans le temps de le dire. Alors, ça, c'était hyper important de créer une cohérence dans tous les gestes, les actions, les dires, quand on sortait sur la place publique. (R3, l. 70-74)

Cet effort de cohérence apparaît également comme caractéristique des nouveaux mouvements sociaux. En effet, dans ses recherches, Melucci constate que « [l]e mouvement est composé d'unités diversifiées et autonomes qui consacrent à leur solidarité interne une partie importante de leurs ressources.⁴ » Dans le cas qui nous intéresse, ce travail d'unification est principalement accompli par le RIGSVSL, coordonnant les groupes citoyens, mais tous y collaborent.

Même le représentant du Moratoire d'une génération partage cette volonté de préserver l'image en n'évoquant pas ces conflits qui l'ont pourtant ébranlé : « Mais il ne faut pas. Moi, je ne mettrais pas beaucoup l'accent là-dessus. Je n'en parle jamais. » (R1, l. 155-156) En ce sens, il croit également qu'il est essentiel de se concentrer sur l'objectif commun, de façon pragmatique, et de s'entendre sur la stratégie globale, tout en respectant les différences :

⁴ *Ibid.*

Et je reste convaincu que c'est un élément incontournable, à terme, pour être efficace, qui l'a déjà été à bien des égards. Je pense que dans la mesure où le mouvement citoyen va rester uni au moins sur le plan de la tactique, de la stratégie globale, même si au niveau interne, c'est pas toujours évident. (R1, l. 210-213)

Il insiste encore plus loin sur l'importance de rallier le maximum de gens autour d'un objectif précis, sans discrimination :

Pour moi, le travail, ça se conçoit en termes de campagne. D'aller chercher des gains avec tous les alliés que tu peux rallier. Sur un gain X. Il n'y a pas de pureté morale (rire). Tu ne penses pas : « J'aime pas ta musique, j'aime pas comment tu t'habilles », ça n'a pas rapport. « J'aime pas tes idées politiques sur d'autres dossiers », ça n'a pas rapport. [...] Mais, je crois que, pour maintenir sa force, une campagne doit rester focalisée sur cet objectif, gagner cet objectif-là, pis après, s'il faut, s'en établir un autre. (R1, l. 296-299; 301-302)

Ainsi, il apparaît stratégique de cibler un dossier, un cas environnemental particulier, ce qui permet, dans une certaine mesure, de rester ancré dans le concret, dans les faits empiriques, en évitant le plus possible les implications idéologiques. Le coordonnateur appuie cette idée :

Le mot d'ordre c'est qu'on est là pour la cause. Alors, il peut y avoir des opinions divergentes, mais à quelque part, pour le bien de la cause, il faut essayer de trouver un consensus toujours. Sinon, il va se créer de la division au sein des troupes. (R3, l. 412-414)

Cette recherche constante d'un consensus n'est pas une tâche simple. En effet, se regroupant autour d'un objectif pragmatique malgré la diversité des visions, les groupes citoyens sont constamment en situation de conflit interne potentiel. Ils consacrent une part importante de leurs ressources à éviter, ou à masquer, les conflits, à chercher un consensus, un objectif commun, une cause partagée à défendre. Cependant, malgré les efforts, aucune cause n'est purement pragmatique, universellement partagée, dénuée d'idéologie. La simple idée d'empêcher le développement économique au nom de la protection de l'environnement est déjà connotée. Bien qu'apparemment fortuite parce qu'impossible à atteindre, la recherche d'un consensus semble tout de même essentiel au maintien de la mobilisation, que ce ne soit que pour préserver l'image, un facteur qui prend une grande importance dans une société où les médias sont omniprésents.

Cette réflexion sur la tentative de se dissocier de toute idéologie pour se concentrer sur une cause pragmatique nous ramène aux écrits de Sylvie Ollitrault sur la « désidéologisation⁵ » du militantisme dans la lignée des nouveaux mouvements sociaux. En effet, celle-ci observe à travers ses recherches un refus d'être associé à des idéologies et une justification de l'investissement militant plus pragmatique, individuelle. En ce sens, loin de s'identifier aveuglément à une idéologie commune, les militant(e)s possèdent les outils critiques leur permettant une distance critique face à leur propre engagement. Ce nouveau militantisme apparaît plus libéral, permettant à chacun de s'exprimer, de préserver son autonomie et de s'émanciper individuellement à travers la lutte. Cette constatation nous apparaît vérifiée si nous observons la stratégie du mouvement, la volonté qu'ont les militants rencontrés de se dissocier des idéologies dans le cadre de la lutte pour conserver une cohérence et éviter les conflits. Cependant, nous avons décelé dans le discours de chacun, des idéaux supérieurs, une volonté plus grande de façonner une société différente, au-delà du simple cas des gaz de schiste. La désidéologisation nous apparaît donc comme une stratégie qui témoigne de la maturité du mouvement et qui permet aux militant(e)s de se détacher temporairement des idéologies qui les guident pour parvenir à travailler tous ensemble dans le même sens.

Toujours dans cet effort de contrôle de l'image, les militants s'identifient comme de simples citoyens et refusent d'être étiquetés. Ainsi, le représentant du RIGSVSL refuse d'être identifié comme un écologiste :

C'est comme, par exemple, nous autres, les groupes citoyens, on est considérés comme des groupes écologistes. Tu entendras les médias, ils disent : « les écologistes ». Wo! Non, non, moi je ne suis pas écologiste, [...] on est des citoyens inquiets de leur avenir pis de leur territoire. Pis c'est pas parce qu'on manifeste pour des causes environnementales qu'on est écologistes. Mais on aime ça étiqueter. Parce qu'écologistes, là, c'est des chiâleux, qui bloquent tout au nom de l'environnement. Non, non, non, nous autres, c'est bien plus large que ça. Ça touche la santé, ça touche notre qualité de vie, ça touche notre économie, ça touche l'avenir de nos familles, ça n'a rien à voir avec strictement l'environnement, qui est quand même majeur dans le contexte, mais reste que... Fait que ça, on a à se défendre contre des étiquettes aussi, là, comme ça. (R3, l. 518-528)

⁵ Sylvie Ollitrault, « Ces militants sans idéologie politique : comment saisir les mécanismes de l'engagement désillusionné ? ». Axe 3. Prendre en compte les idées en science politique : Congrès de l'Association Française de Sciences Politiques (Grenoble, 2009)

Ce passage pourrait être longuement analysé, opposant de façon très significative la définition de l'écologisme et la perception sociale et médiatique des écologistes. Là n'est cependant pas l'objet de notre étude. Soulignons seulement l'importance qu'accordent les militants à la préservation de leur image dans l'espace public et l'opposition soulignée entre les simples citoyens et les écologistes qui semblent incarner un monde à part, trop radical. Le militant professionnel explique clairement cette nécessité de demeurer près du citoyen ordinaire, discutant de son refus des étiquettes idéologiques, non seulement pour lui, mais pour éviter que le mouvement soit stigmatisé :

Ouais, là-dessus, pour des raisons stratégiques, je crois qu'il faut impérativement éviter les étiquettes. [...] Parce que ça empêche d'autre monde de s'identifier. Je pense que plus longtemps on peut se cramponner à « on est des simples citoyens qui se battons pour quelque chose qui est le gros bon sens » [...] Et que, quand on organise des actions, quand on est aussi publiquement vu, les gens sont pas capables de nous mettre dans la petite boîte « manifestants », même, que ce soit « artistes », que ce soit... [...] Tu sais, briser le « il y a vous autres qui manifestez pis nous autres qui regardons à la télé ». De rendre le passage un peu plus facile de l'un à l'autre. [...] de ne jamais perdre le contact avec mononcle, matante. Qu'on n'ait pas l'air de venir d'une autre planète pis de manger juste du granola ou de la spiruline en smoothie. (R1, l. 330-331; 334-337; 340-342; 347-349; 351-353)

S'étant développé dans différentes régions et impliquant des gens d'horizons différents, la mobilisation contre les gaz de schiste se doit donc de demeurer accessible pour profiter de la richesse d'une grande diversité de visions et de compétences. L'absence d'un leadership officiel permet cette grande flexibilité et ouvre la voie à des répertoires d'actions diversifiées. En contrepartie, les groupes citoyens doivent constamment veiller à préserver l'image, la cohérence du mouvement, ce qui mobilise beaucoup de ressources. Malgré tout, les groupes parviennent à un certain consensus au niveau de l'objectif central et de la stratégie globale. Ils parviennent également à demeurer près de la population en refusant les étiquettes idéologiques. Pour ce faire, ils se dissocient des courants plus radicaux tels que l'écologie politique et participent, sans le nommer, au développement d'un nouveau type de mouvement social pour la défense de l'environnement, un mouvement qui a le potentiel de rallier les franges moins politisées de la population autour de la défense de leur territoire : l'écocitoyenneté.

Il ne s'agit donc pas ici directement de défendre une idéologie, de contester le système capitaliste, mais plutôt de se concentrer sur un objectif pragmatique : faire en sorte que la population soit consultée sur la question de l'exploitation des gaz de schiste sur le territoire. Comme nous le verrons, le rapport à l'industrie et au gouvernement, ainsi que le répertoire d'actions sont conditionnés par ces nombreux facteurs.

4.2 Rapport à l'industrie et au gouvernement

D'entrée de jeu, à la lumière des éléments apportés par les répondants, le concept de structure des opportunités politiques nous apparaît, bien que non négligeable, moins déterminant dans l'étude du rapport à l'industrie et au gouvernement. En effet, constatant l'intelligence du mouvement et les compétences développées par les militant(e)s, il apparaît injuste d'attribuer la réussite de la mobilisation au seul contexte politique.

Dans cet ordre d'idées, ce qui nous intéressera particulièrement dans cette partie n'est pas la structure formelle de l'État et sa plus ou moins grande ouverture face à la mobilisation, mais la perception qu'en ont les militant(e)s. Ainsi, bien que nous ne puissions nier l'influence des gouvernements qui se sont succédé dans l'évolution du dossier, ni l'impact du Printemps étudiant sur l'éveil de la population, ce qui apparaît important pour notre analyse est la réaction des groupes citoyens face à ces opportunités politiques. Nous quitterons donc le modèle d'analyse classique qui se demande comment les mouvements se mobilisent, dans quelles circonstances particulières, pour nous intéresser non seulement au contenant, mais au contenu, aux savoirs et aux savoir-faire développés par les militant(e)s. Par là, nous arriverons graduellement au concept de compétences à l'action collective, proposé par Lilian Mathieu, référant aux « ressources – principalement cognitives – permettant aux individus de s'ajuster à leur environnement et de coordonner leur action à celle des autres.⁶ » Nous étudierons ainsi la grande maturité de la mobilisation contre les gaz de schiste qui a réussi à bien cerner l'adversaire pour mieux s'y mesurer.

⁶ Lilian Mathieu, « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux », *Revue française de science politique*, vol. 52 (2002), p.92

Nous nous contenterons donc du portrait factuel du contexte politique, économique, légal, social et territorial déjà dressé dans la problématique. Partant, plutôt que de s'intéresser formellement aux caractéristiques des gouvernements, des dispositifs institutionnels mis en place, aux stratégies de l'industrie, nous nous attarderons plutôt à étudier comment les militants perçoivent, comprennent, expliquent le contexte, les rapports de force, comment ils y ajustent la mobilisation et y adaptent les répertoires d'actions afin de maximiser les chances de réussite.

4.2.1 Rapport à l'industrie

Dans le discours des répondants, il ne semble pas que l'industrie soit perçue comme le destinataire principal des revendications. En effet, on en parle peu au niveau stratégique, agissant surtout au niveau gouvernemental. En ce sens, il apparaît que les groupes citoyens reconnaissent le peu d'influence qu'ils pourraient exercer sur l'industrie et choisissent plutôt d'agir sur le médiateur, soit le gouvernement en place. Seul le groupe Moratoire d'une génération envisage de perturber les installations, mais en dernier recours. On s'intéresse tout de même aux stratégies de l'industrie, à ses forces, ses faiblesses, et surtout, à son influence sur le gouvernement, perçu comme le centre de décisions.

Au début de la lutte, la principale force de l'industrie résidait, selon l'universitaire, dans le contrôle de l'information, la dissimulation des renseignements, la manipulation de la population par le maintien de l'ignorance :

ils ont vraiment bien manœuvré en faisant l'information, où est-ce que c'était eux, uniquement, qui livraient l'information, une information que, eux, disaient objective, évidemment, ils étaient les seuls tenants de l'information. Mais, oui, c'est ça, ils ont vraiment réussi à sensibiliser pas mal de gens sur les bienfaits de cette industrie-là. (R2, l. 386-389)

Comme tactique de manipulation de l'opinion, il mentionne également l'utilisation de personnalités publiques touchant la sensibilité des Québécois(e)s : « quand ils ont engagé Lucien Bouchard, tu sais, tu vois qu'ils ont des bons réflexes. Pis André Boisclair, tout ça. C'est des joueurs clés, là, ça, pour aller chercher la sensibilité des gens, des Québécois. » (R2,

l. 394-396)

À son tour, le militant professionnel nous rappelle que l'adversaire dispose de plusieurs stratégies qui peuvent s'avérer efficaces, d'où l'importance de bien les étudier pour s'y mesurer :

Les pétrolières ont des décennies, des décennies d'expérience. Justement, utiliser des petites juniors comme Pétrolia, Junex, pour mettre leur pied pis après ça c'est la grosse BP ou la grosse Total qui débarque pis « Ha! Ha! On vous a bien eu! » (R1, l. 257-259)

En réponse, les groupes citoyens ont donc imité la stratégie, faisant à leur tour des tournées d'informations pour fournir l'autre côté de la médaille aux citoyen(ne)s, pour leur permettre de se positionner en bénéficiant de tous les éléments, non seulement économiques, mais également environnementaux et sociaux. Dans cette perspective, ils ont également milité pour que le gouvernement mette en place des dispositifs permettant de récolter toute l'information et de prendre une décision éclairée, mais surtout de consulter la population.

Dans leur quête d'information, les groupes citoyens ont également su demeurer méfiants devant les invitations de l'industrie :

Quand ils ont su qu'on faisait un voyage en Pennsylvanie, ils ont dit, ils ont même médiatisé ça, ils ont dit « on ne comprend pas comment se fait que les groupes citoyens ne nous ont pas appelé, on pourrait leur en faire des visites en Pennsylvanie, ils n'ont rien qu'à nous le dire, on va leur faire visiter nos puits. On va vous montrer comment on travaille proprement pis toute le kit. » Tu sais, toi, si tu invites quelqu'un chez vous, vas-tu l'amener dans la chambre à débarras ou bien si tu vas l'amener dans ton salon après avoir fait le ménage? [...] Fait que, on est allé, on est allé visiter leurs installations, une belle patente flambant neuve, toi, on n'entendait pratiquement pas de bruit pis tout était beau. [...] Deuxième voyage en Pennsylvanie, je dis à [...] l'organisateur [...] : « on as-tu un petit peu de lousse pis on passes-tu proche de où est-ce qu'on avait été, au puits de Talisman, là, la station de compression? » [...] Parce que moi, là, j'étais curieux de voir, sans invitation, si ça faisait le même bruit que ça faisait quand on y est allés avec leur invitation. Et puis, comme de fait, ça faisait deux fois plus de bruit. [...] Ça fait que, on sait que l'industrie ne nous dit pas tout, l'industrie cache des affaires pis c'est à nous, citoyens, d'aller le chercher. Si on ne serait pas allé chercher ça, on serait encore dans l'inconnu, on saurait pas de quoi qu'on parle pis on pourrait se faire remplir parce que, le meilleur moyen de manipuler un peuple, c'est de le garder dans l'ignorance. (l. 194-200; 203-205; 209-215; 218-222)

Cet exemple démontre encore une fois l'intelligence du mouvement et les compétences des militant(e)s. En effet, le groupe a su profiter de l'invitation de l'industrie tout en demeurant méfiant et en contrevérifiant l'information fournie. On constate ainsi que le mouvement parvient à comprendre les stratégies de l'industrie et à les déjouer en contrant l'ignorance.

De plus, le coordonnateur explique comment l'industrie profite du manque de ressources des groupes citoyens :

l'industrie peut vendre que « Ah, n'allez pas aux États-Unis. Aux États-Unis, ce n'est pas la même affaire. Ici au Canada, on n'a pas les mêmes règles, ça se fait proprement, tout est beau, allez voir dans l'Ouest. » Parce qu'il sait qu'on ne se déplacera pas dans l'Ouest, on n'a pas les moyens pour y aller. (R3, l. 183-187)

Il est également question de l'inégalité du rapport de forces face au gouvernement, de la proximité des lobbys avec les partis politiques :

Comme, on regarde c'est quoi un registre des lobbyistes au Québec, on se rend compte rapidement que l'industrie a des portes d'entrée partout et que nous c'est extrêmement difficile en tant que juste citoyens d'avoir accès à nos élus pour leur parler de ce qu'on sait. (R2, l. 290-293)

Malgré ces difficultés, les militants expliquent comment les groupes parviennent à maximiser le peu de ressources dont ils disposent pour aller chercher l'information et faire pression sur le gouvernement. De plus, il apparaît que les groupes citoyens ont mieux réussi l'exercice de cerner l'adversaire pour s'y mesurer. Ainsi, le deuxième répondant nous dit que la principale faiblesse de l'industrie fut son mépris de la résistance, de l'intelligence citoyenne : « Fait que, moi je pense que ça fait partie, les faiblesses de l'industrie, c'est ça, le mépris de la résistance. » (R2, l. 419-420) L'industrie n'a donc pas réussi, comme les militant(e)s, à bien cerner leur adversaire pour lui opposer des stratégies appropriées. Elle a tout de même réussi à conserver son rapport de force sur le gouvernement, le principal dépositaire des revendications.

4.2.2 Rapport au gouvernement

En effet, les deux partis, les groupes mobilisés et l'industrie, adressant leurs demandes au gouvernement, celui-ci se révèle un acteur central dans le cadre de la lutte. En dernière instance, il détient le pouvoir de décider si les gaz de schiste seront ou non exploités sur le territoire québécois et la responsabilité de veiller à l'encadrement de l'industrie. Devant cette réalité, les groupes citoyens se situent à la fois dans un rapport de méfiance et de collaboration, résistant plus ou moins à l'institutionnalisation du mouvement. Le mot d'ordre des différents militants rencontrés semble être la vigilance envers le gouvernement, quel qu'il soit. Cependant, ils perçoivent une ouverture plus grande de la part du Parti Québécois par rapport au Parti Libéral du Québec qui semblait totalement fermé : « c'est sûr que, des relations, dans le temps que c'était les Libéraux, il n'y en avait pas. » (R3, l. 225) Le climat semble donc plus ouvert, mais demeure tout de même incertain : « Là, aujourd'hui, c'est moins clair avec les péquistes. » (R2, l. 34-35) En ce sens, ils décrivent une évolution du niveau de confiance envers le Parti Québécois. D'abord plus ou moins enthousiastes, selon les groupes, les derniers événements les incitent tous à demeurer méfiants :

avec Martine Ouellet pis Daniel Breton en poste, on sentait qu'on pouvait leur faire confiance au moins sur une certaine période de temps avant d'intervenir. Là, avec le départ du ministre Breton, on s'est dit « bon, il se passe quelque chose, il faut être plus attentifs ». (R2, l. 346-349)

Pour cette raison, le Collectif tâche de rester en contact avec le gouvernement, de comprendre le discours pour mieux réagir :

on essaye de reprendre contact avec le gouvernement, suite aux affirmations qui sont faites. Bon, parce que, on ne se cache pas que l'idée de la richesse collective, c'est un atout important pour l'identité québécoise pis une potentielle éventuelle souveraineté péquiste. Donc, ils misent beaucoup là-dessus, j'ai l'impression. Fait que, c'est difficile d'aller tirer, d'aller critiquer un peu ces éléments-là dans leur discours (R2, l. 351-356)

On perçoit chez ce militant un effort d'analyse du discours. Il ne s'agit pas uniquement de présenter des revendications au gouvernement, mais également de comprendre son discours, l'idéologie qui le sous-tend et son pouvoir de persuasion sur la population pour tenter d'y répondre de façon adéquate.

Les membres du Collectif comprennent également les rapports d'influence auxquels le parti au pouvoir est sujet, ils connaissent le rapport de force des lobbys et le perçoivent dans les décisions qui sont prises :

Pis ce qu'on constate, c'est que les décisions sont souvent très mal éclairées et, peut-être pas juste par les bonnes personnes non plus. [...] C'est vraiment les exploitants des ressources qui ont les portes d'entrée les plus faciles. Donc, nécessairement, les décisions sont prises à la lumière des informations qui sont véhiculées là. (R2, l. 289-290; 298-300)

Le coordonnateur invite également à rester vigilant face à la pression exercée par les lobbys : « faut toujours être vigilants, faut toujours être sur nos gardes parce qu'ils subissent le lobby, la pression du lobby pétrolier, gazier pis financier. Faut qu'ils donnent des nananes sur les deux bords. » (R3, l. 252-254) La fin de l'extrait nous invite à considérer le pouvoir citoyen qui, malgré la faiblesse relative des ressources, parvient à exercer une pression considérable et à obtenir des gains. Il apparaît ainsi confiant de l'influence du mouvement sur le gouvernement actuellement en place :

on l'a élu pour ça pis ils le savent très bien qu'on va leur remettre dans la face. [...] Parce qu'on leur a bien dit : « Nous, on est prêts à vous appuyer », parce que, ils ont besoin de nous autres en maudit là, sont minoritaires, ils ont besoin de la force citoyenne pour... « On est prêts à vous appuyer, mais faites votre bout par exemple parce que, si vous ne le faites pas, on est prêts à vous défoncer aussi. » (R3, l. 244-245; 248-252)

Cet extrait permet également de saisir l'appui donné par le RIGSVSL au Parti Québécois, une stratégie qui ne fait pas l'unanimité. En effet, de son côté, le représentant du Moratoire d'une génération dénonce les alliances créées avec le Parti Québécois, lors des dernières élections :

C'est rien que plus tard qu'on a compris qu'il y avait une stratégie [...] un plan avec le Parti Québécois. [...] Et moi j'ai vu comme une instrumentalisation d'un mouvement citoyen que je n'ai pas beaucoup aimée. (R1, l. 158-159; 163-164)

Bien qu'il reconnaisse que le vote puisse être stratégique, il invite plutôt à se servir individuellement des élu(e)s, quel que soit leur parti, comme alliés potentiels :

Fait que moi, plutôt que dire, « un tel, un tel, c't'un pourri » pis tout ça. Je le vois plutôt comme : « Ah, on a de la force à aller chercher avec celui-là. » [...] Ça me ramène toujours à : un mouvement citoyen, un mouvement citoyen plus fort. Pis si on laisse, si on devient l'instrument d'un parti, c'est comme si on remet... délègue à une instance tierce, un pouvoir que, si on n'est pas capable de le garder, on va le perdre. [...] Vigilance, totale, je ne suis plus juste dans la dynamique anti-parti, tout ça, je comprends que les gens fassent ce choix-là. Je comprends qu'on puisse consolider des gains, parfois, par ce biais-là. Fait que, pour moi, ce n'est pas binaire, tu sais. Mais, je pense qu'un mouvement citoyen doit être capable d'aller chercher des membres de tous les partis. (l. 279-281; 282-285; 287-290)

Cet extrait démontre encore une fois l'intelligence du mouvement, la capacité de demeurer critique face à tous les acteurs afin d'éviter la récupération tout en saisissant chaque occasion de consolider des gains et de recruter des alliés. Il pose également, conjointement avec les autres extraits, la question de l'institutionnalisation du mouvement.

L'article de Pierre Hamel, Louis Maheu et Jean-Guy Vaillancourt⁷ s'avère éclairant à ce sujet. Ceux-ci présentent différentes théories concernant l'autonomie des mouvements sociaux et leur récupération par l'État. La première hypothèse, attribuée à John D. McCarthy, David W. Britt et Mark Wolfson, avance que l'impact de l'action collective est faible en raison de

mécanismes de canalisation de l'action, élaborés par des agences étatiques, au moyen d'une réglementation et d'un financement accrus des organisations et des groupes qui se trouvent à la base des mouvements sociaux, tout cela au profit des gestionnaires publics et de l'État⁸.

Les auteurs de l'article croient cependant qu'il est difficile d'admettre une telle influence de l'État. Sans nier son existence, ils reconnaissent une certaine autonomie aux groupes militants. Ils avancent également la possibilité que les acteurs de la mobilisation instrumentalisent les ressources de l'État, profitent avantageusement des opportunités politiques qui s'offrent à eux. En ce sens, le rapport aux institutions peut être étudié comme une des composantes des nouveaux mouvements sociaux, comme un indicateur de leur

⁷ Pierre Hamel, Louis Maheu et Jean-Guy Vaillancourt, « Présentation du numéro : Repenser les défis institutionnels de l'action collective ». *Politique et Sociétés*, vol. 19, n° 1 (2000), p.3-25

⁸ John D. McCarthy, David W. Britt et Mark Wolfson, « The Institutional Channeling of Social Movements by the State in the United States », *Research in Social Movements, Conflicts and Change*, vol. 13 (1991), p.45-76, cité dans Pierre Hamel, Louis Maheu et Jean-Guy Vaillancourt, loc. cit., p.9

évolution et de leur maturité. On peut ainsi constater un changement sans conclure à la fin des mouvements sociaux, à la récupération totale de la contestation par l'État, à l'assimilation des nouveaux mouvements sociaux en groupes de pression.

Il est donc intéressant d'appliquer ces hypothèses à la mobilisation contre les gaz de schiste, de se demander dans quelle mesure la coopération avec le gouvernement résulte d'une assimilation ou d'une stratégie volontaire. Constatant les compétences développées dans le cadre non seulement de cette mobilisation, mais dans l'évolution des mouvements pour l'environnement au Québec, il nous semble plus juste de conclure que « [l]eur présence sur la scène politique instituée va de pair avec une capacité plus grande de la part des acteurs à tirer parti des changements tout en affirmant leur autonomie et leur identité.⁹ »

Ainsi, la mobilisation contre les gaz de schiste, loin de seulement s'intégrer aux institutions, ouvre des espaces de contestation des orientations et des valeurs promues par l'État, des processus dits démocratiques et des dispositifs mis en place. En ce sens, selon les auteurs, plutôt que d'atténuer leur portée subversive, ces mouvements renouvellent leur capacité d'intervention, entretiennent un rapport de force avec les décideurs. Il ne faut cependant pas croire que les mouvements réussissent tous aussi bien à éviter la récupération et à affirmer leur rapport de force. Il convient également de souligner les dangers de la « "sélectivité institutionnelle" qui avantage certains groupes et, de ce fait certains mouvements, au détriment des autres¹⁰ », créant des conflits au sein du mouvement comme ce fut le cas entre l'AQLPA et Moratoire d'une génération.

Cette réflexion sur les nouveaux mouvements sociaux et leur institutionnalisation nous amène également à réfléchir à l'aspect politique de l'écocitoyenneté. En effet, en entretenant ces relations conflictuelles avec les institutions, la mobilisation contre les gaz de schiste pose

⁹ Pierre Hamel, Louis Maheu et Jean-Guy Vaillancourt, loc. cit., p.12

¹⁰ Dominique Wisler et Marco G. Giugni, « Social Movements and Institutional Selectivity », *Sociological Perspectives*, vol. 39, n° 1 (1996), p. 85-109, cité dans Pierre Hamel, Louis Maheu et Jean-Guy Vaillancourt, loc. cit., p.15

« l'enjeu d'une transformation de l'engagement civique et de la compétence des citoyens à l'intérieur des nouveaux modèles de gouvernance ou de la nouvelle culture politique.¹¹ » En ce sens, elle remet en question la démocratie telle qu'exercée actuellement et les processus qui lui sont rattachés, invitant à envisager des processus plus larges de consultation de la population et, par le fait même, la possibilité de profiter d'une citoyenneté active et intelligente.

L'analyse de la perception qu'ont les militants de leur rapport à l'industrie, mais surtout au gouvernement, met en lumière les compétences développées dans l'histoire des mouvements sociaux de contestation de projets d'exploitation des ressources naturelles. Elle nous ouvre également la voie à une réflexion plus large sur l'institutionnalisation des mouvements sociaux. Elle nous permet de mettre en lumière la capacité des groupes citoyens à instrumentaliser les institutions, à les intégrer tout en conservant leur autonomie. De façon plus empirique, l'analyse du répertoire d'actions nous permettra de mieux cerner les différents moyens mis en œuvre.

4.3 La constitution du répertoire d'actions

Cette analyse du rapport à l'industrie et au gouvernement nous amène à nous intéresser à l'intelligence et au savoir-faire des militant(e)s, à leur capacité de mesurer les avantages, les risques, les contraintes afin de choisir les actions qui conviennent le mieux aux objectifs, aux capacités et aux ressources. Ainsi, il est instructif de constater que les différents groupes citoyens ont su anticiper et parer aux attaques des adversaires, mais également identifier les opportunités politiques, s'en saisir et s'ajuster aux attentes des médias et de la population.

Par le biais de Mathieu, il nous apparaît pertinent à ce stade d'introduire deux concepts : celui de compétences à l'action collective évoqué dans la section précédente et celui d'espace des mouvements sociaux. Le concept de compétences, comme nous l'avons vu, permet de réfléchir au rapport à l'industrie et au gouvernement, mais également aux groupes citoyens

¹¹ Pierre Hamel, Louis Maheu et Jean-Guy Vaillancourt, loc. cit., p.21

entre eux. Il importe de souligner que ces compétences sont particulières et doivent être analysées dans toute leur complexité. Il ne s'agit pas seulement d'une liste de savoir-faire faciles à partager. Mathieu discute du caractère insaisissable de ces compétences qui « relèvent d'un savoir pratique, largement préreflexif et, à ce titre, difficilement transmissible de manière formelle.¹² » Ainsi, à la faveur de Dobry, il nous invite à considérer dans notre analyse des répertoires d'actions collectives le fait « qu'ils existent avant tout sous forme d'objectivations d'expériences passées "contraignant les calculs, définitions de situations et anticipations des actions collectives".¹³ » Les auteurs nous amènent ainsi à réfléchir de façon pragmatique aux dilemmes auxquels font face les militant(e)s dans la réalité de leurs mobilisations, et ce, autant face aux alliés qu'aux adversaires.

Pour ce qui est de l'espace des mouvements sociaux, ce concept nous invite à reconnaître l'autonomie relative des mouvements sociaux, soit

reconnaître que les mobilisations sont extrêmement sensibles à leurs interactions avec d'autres univers – et notamment avec les champs politique, médiatique ou encore syndical – mais sans pour autant les considérer comme en situation de totales dépendance ou subordination à leur égard.¹⁴

De plus, l'espace des mouvements sociaux se présente comme un lieu important d'acquisition et d'actualisation des compétences. Ce concept nous permet donc de situer la mobilisation contre les gaz de schiste non seulement dans son contexte immédiat, mais également dans l'évolution historique et sociale des luttes pour la protection de l'environnement au Québec, d'observer non seulement les relations de concurrence, de coopération ou d'opposition entre les différents groupes, mais également les compétences et l'expérience acquises à travers le temps et l'espace.

¹² *Ibid.*

¹³ Michel Dobry, « Calcul, concurrence et gestion du sens », p. 361-363, cité dans Lilian Mathieu, *loc. cit.*, p.93

¹⁴ Lilian Mathieu, *loc. cit.*, p.97

Ainsi, chaque groupe et chaque militant que nous avons étudiés se situent différemment dans l'espace des mouvements sociaux. Chacun parvient cependant à faire profiter des compétences acquises lors des luttes passées et les actualise dans le cadre de la lutte actuelle, en fonction du contexte particulier. Comme nous l'avons vu, cette diversité représente à la fois un grand avantage au niveau de la diversité des actions et des positions, et une source de division et de conflits internes. Chaque groupe éprouve également des difficultés partagées qui leur sont propres. Malgré tout, tous soulignent l'efficience de la mobilisation. En effet, les groupes sont parvenus à constituer un répertoire d'actions qui démontre la force et l'intelligence citoyenne, leur permettant de se mesurer à l'industrie et d'exercer un pouvoir sur le gouvernement. Cette réussite n'est pas seulement le résultat d'un contexte favorable, mais repose en grande partie sur les compétences développées par les mouvements sociaux consacrés à l'environnement au Québec depuis plusieurs années.

4.3.1 Répertoire d'actions

Comme nous l'avons vu dans le cadre théorique, le concept de répertoire d'actions peut s'avérer un outil précieux pour analyser un mouvement social. Rappelons rapidement la définition de Charles Tilly : « des ensembles préexistants de représentations qui s'offrent, dans un contexte donné, à un ensemble donné d'acteurs politiques.¹⁵ » Le terme représentations réfère aux « modalités relativement familières et standardisées auxquelles fait appel un ensemble d'acteurs politiques pour adresser une revendication collective à un autre ensemble d'acteurs politiques.¹⁶ »

Chaque militant rencontré a présenté et légitimé les actions privilégiées par son groupe et par les autres groupes. Ces actions s'inscrivent dans différents registres et sont plus ou moins partagées. Comme mentionné plus haut, la pluralité des actions est perçue comme une richesse, notamment par le militant professionnel qui nous dit :

¹⁵ Charles Tilly et Sidney Tarrow, *Politique(s) du conflit*, Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2008, p.32

¹⁶ *Ibid.*

Il y a beaucoup d'intérêt pour un mixte de tactiques, de l'action indirecte, des pressions, de l'organisation communautaire, du travail médiatique et, éventuellement, en dernier recours, s'il le faut, des actions de désobéissance civile, de résistance citoyenne, pour entraver les travaux de l'industrie. (R1, l. 79-82)

Rejoignant Tilly qui nous dit que l'innovation permet une plus grande efficacité en surprenant les adversaires et les autorités, il nous parle également de la nécessité de mutation constante du répertoire : « un mouvement qui ne fait plus d'innovations tactiques est un mouvement qui se condamne à l'absence de pertinence ». (R1, l. 64-65) En faisant la promotion de la désobéissance civile, ce militant cherche à dépasser le cadre, le répertoire d'action classique des mouvements environnementaux québécois qui tendent à s'institutionnaliser. Ainsi, il refuse de répondre aux pressions du gouvernement et de l'industrie qui préfèrent les actions prévisibles, donc faciles à contrôler. Il cherche plutôt à les déstabiliser. Affichant une maturité militante, il nous parle également de l'importance de bâtir un répertoire d'actions réfléchi pour obtenir des résultats :

le choix des actions qu'on mène, si on peut les raffiner, si on peut les mettre en séquences, bien réfléchies, on peut obtenir plus de résultats que si on s'improvise tout simplement de manifs en manifs (rire) jusqu'à la victoire finale, mais qui est trop souvent la défaite parce qu'on n'a pas réfléchi à comment, en fonction de nos ressources, nos forces, nos faiblesses, les ressources, les forces, les faiblesses de l'adversaire. (R1, l. 13-17)

Il invite ainsi à profiter des compétences pour prendre le temps de bâtir un répertoire d'actions solide, mais surtout approprié au contexte et à l'adversaire.

Dans cette tentative de bâtir ensemble un répertoire d'actions, les débats sont fréquents, les opinions divergent sur l'efficacité et la nécessité de certains moyens. En effet, on s'inquiète de l'image du mouvement et de l'opinion publique, on choisit de collaborer plus ou moins avec le gouvernement, de participer ou non aux dispositifs institutionnels. Cependant, tous s'entendent sur l'importance de s'organiser de façon cohérente et de construire une intelligence citoyenne. Le répertoire est ainsi soumis à de nombreuses influences,

« [r]épondant à des logiques expressives et instrumentales très diverses¹⁷ » et conciliant l'innovation et la continuité.

Chaque groupe a son rôle et, par le fait même, son répertoire d'actions propre. Ainsi, le RIGSVSL s'est révélé l'acteur central dans la constitution d'une structure organique, contribuant à la transmission rapide de l'information entre les groupes et les membres. En effet, devant la croissance constante de la mobilisation à travers les différentes régions et municipalités, la formation de ce groupe répond à un besoin de cohérence, de coordination des forces citoyennes : « Mais, on a senti le besoin de se regrouper de façon plus cohérente parce qu'on était des groupes disparates sans vraiment de coordination générale. » (R3, 1.68-70)

Puis, une fois la structure mise en place, il est apparu primordial pour tous les répondants de s'informer, de connaître les enjeux et d'être crédibles dans l'argumentation : « Et le principal besoin, c'est l'information. C'est le manque d'informations qui fait qu'on n'est pas capables de se défendre dans des dossiers comme ça. » (R3, l. 99-100) Répondant à cette demande, le Collectif travaille à la constitution et au partage d'un savoir, mais surtout à l'entretien de l'image de rigueur scientifique. Pour ce faire, le groupe réunit des scientifiques pour faire de la recherche, organise des conférences et met à jour quotidiennement son site Internet, qui se veut une base de données, un outil de référence. Le Collectif n'a cependant pas le monopole de l'information, le RIGSVSL et Moratoire d'une génération organisent également des conférences et des journées de formation.

De façon plus isolée, le groupe Moratoire d'une génération mise sur la constitution d'une force citoyenne, à travers notamment des formations en désobéissance civile. En ce sens, le représentant du groupe, tout en reconnaissant la pertinence des autres méthodes, croit qu'il faut être prêt à agir de façon active si les moyens institutionnels ne suffisent pas :

¹⁷ Doug McAdam, Sidney Tarrow et Charles Tilly, « Pour une cartographie de la politique contestataire », *Politix – Revue des sciences sociales du politique*, no 41, premier trimestre (1998), p.16

on pense que ça peut être, c'est le rempart du pouvoir provinciale, s'il ne suffit pas, si le pouvoir municipal faillit à la tâche, il y aura des citoyens organisés sur le terrain, qui pourront jouer aussi, c'est à tous ces niveaux-là qu'il s'agit, je ne crois pas à la supériorité innée d'une méthode plus qu'une autre. L'important c'est de gagner. Mais ce à quoi je crois, cependant, c'est à la constitution d'une force citoyenne organisée. [...] Parce que ça va être le plus durable. (R1, l. 83-88; 90)

En somme, le groupe reste vigilant et se tient prêt à réagir en cas de besoin, tout en faisant planer une menace sur l'industrie. En attendant, il participe conjointement à d'autres moyens qui sont activement en branle du côté des autres groupes.

De façon plus institutionnalisée, le Collectif et le RIGSVSL agissent comme des groupes de pression, rencontrant des personnalités publiques, notamment des députés, des ministres ou d'anciens ministres encore influents. Pour ce faire, le Collectif demeure à l'affût des sorties médiatiques et intervient en cas de besoin. Leur représentant relate que son équipe a rencontré Bernard Landry, Martine Ouellet et Pauline Marois à quelques reprises pour remettre les pendules à l'heure après des déclarations faussées dans les médias. Il résume ainsi ce travail de pression :

Je veux dire, c'est juste d'amener [...] l'information aux décideurs pour qu'ils puissent prendre des décisions éclairées. [...] Pis des fois de défoncer des portes. J'exagère, mais je veux dire, Martine Ouellet, il va absolument falloir [...] avoir une autre rencontre avec elle. (l. 287-288; 302-303; 305)

Le RIGSVSL travaille également en ce sens, mais à un niveau plus local : « On a un travail de persuasion des députés de l'opposition. Va falloir aller cogner aux portes de nos députés dans nos comtés pour leur dire : "Regarde, là, écoute, c'est ça qu'on veut". » (R3, l. 260-262)

En effet, tandis que le Collectif travaille au niveau provincial, le RIGSVSL semble se concentrer surtout au niveau municipal, accomplissant autant un travail de persuasion que de support :

Il faut faire comprendre à nos élus municipaux qu'il y a une urgence de se protéger, surtout qu'ils n'ont pas de pouvoir ben ben. Ils doivent sentir que leurs citoyens sont en arrière d'eux-mêmes. Fait que, il y a des endroits que la seule façon qu'on a pu faire bouger le conseil municipal ou de la MRC, comme par chez nous, la MRC, c'était de leur prouver qu'il n'y avait pas d'acceptabilité sociale. Nous, on avait fait l'opération « Vous n'entrez pas chez nous ». Mais, sans leur accord, d'abord les citoyens pis là, on leur dépose ça, pouf, regarde, c'est ça. « Vous continuez à vous acharnez, vous allez passer une résolution parce qu'il n'y a pas d'acceptabilité sociale dans notre paroisse, dans notre MRC », fait qu'il fallait les forcer. Par contre, il y a d'autres élus que, en les renseignant, ont agi par eux-mêmes. (R3, l. 319-328)

En plus de mettre de la pression sur les élus, les différents groupes ont participé de près ou de loin aux dispositifs institutionnels. Du côté du Moratoire d'une génération, ils ont déposé des mémoires et perturbé une séance du BAPE : « Il y a eu une intervention d'un jeune garçon de 20 ans, qui réclame, devant le BAPE que les gaz de schiste restent sous la terre pendant une génération. » (R1, l. 112-113) Ils ont cependant été mis à l'écart de l'ÉES. Le son de cloche est à peu près le même du côté du RIGSVSL qui a même hésité à participer au BAPE :

là, regarde, on ne voulait même pas se joindre à l'activité du BAPE pis d'un autre côté, quand on fait la politique de la chaise vide, on s'est dit « peut-être que ça ne nous servira pas », fait qu'à la place, on va les bombarder de mémoires pis on va leur montrer que c'est inacceptable. (R3, l. 62-65)

Du côté du Collectif, il s'est créé en réponse au mépris de l'opinion des citoyens dans le cadre du BAPE. Pour éviter que le scénario se répète, les membres du groupe demeurent très attentifs au processus de l'ÉES et y participent de loin, à travers les comités miroir :

à partir de ce moment-là, on s'est dit « il faut absolument scruter tout le processus et démontrer au comité d'environnement, au comité d'ÉES, qu'on va être là à chacune des étapes pour les aider, pour les appuyer, mais aussi pour scruter chacune de leurs décisions et les rappeler à l'ordre le cas échéant. » [...] fait que, après nos appels incessants, finalement ce qui a réussi à se passer, c'est qu'ils ont créé ce qu'ils appellent des comités miroir. [...] Là où eux font leur travail et ensuite de ça, ils font valider par un comité miroir sur une question. [...] Fait que, c'est ça, on a participé comme ça, il y a eu un petit compte-rendu, il y a eu des ajustements, suite à ça, la communication a été un peu rompue. C'est un comité qui est assez hermétique, qui laisse peu filtrer d'information, fait que ce n'est pas facile. Mais on veille au grain pour ça. (R2, l. 209-213; 229-231; 233-234; 244-247)

Cet exemple montre à la fois l'efficacité du Collectif qui est parvenu à se tailler une place au sein de l'ÉES en faisant pression sur le gouvernement et la stratégie gouvernementale qui

consiste à ouvrir une minuscule brèche pour satisfaire les groupes de pression tout en demeurant très hermétique.

Encore au niveau institutionnel, les groupes ont développé des recours légaux. Bien que le représentant du Collectif en fasse également mention, c'est surtout le RIGSVSL qui en fait usage. Le représentant de ce groupe discute d'abord de la pression exercée auprès des élu(e)s pour adopter des résolutions :

Parce que ça a commencé comme ça, des résolutions. Des résolutions qui ne veulent pas de gaz de schiste, qui ne veulent pas de fracturation hydraulique sur leur territoire. Mais c'était des résolutions. Des résolutions, ça n'a pas de pouvoir. Je veux dire, tu fais une résolution aujourd'hui, demain matin tu en fais une qui détruit la première. (R3, l. 328-332)

Constatant le peu de pouvoir obtenu par ce moyen, il raconte comment son groupe a appuyé les avocats qui se sont mis sur le dossier, mettant en place le règlement St-Bonaventure :

Mais là on est arrivés avec, [...] certains élus ont dit « Faut avoir un pouvoir légal », on es-tu capable d'avoir un pouvoir légal? Fait que là, ils ont étudié la question de l'eau. Parce que l'eau c'est une juridiction, c'est un droit, c'est une obligation pour toute municipalité de protéger son eau potable. Alors, en fonction de ces compétences municipales-là, ils ont créé un règlement, qu'on appelle le Règlement dit de St-Bonaventure parce que c'est là qu'il a été mis en place pour la première fois. [...] Et, on l'a étendu. Nous autres, on a servi de courroie de transmission, si on veut. Parce que là, un règlement, c'est pour les élus, ce n'est pas aux citoyens de décider pis d'imposer un règlement, c'est aux élus. Mais c'est de leur proposer. Fait qu'on a servi de courroie de transmission pour amener ça dans toutes nos municipalités, à travers la Vallée. Pis là, actuellement, en un an, il s'est adopté, jusqu'à maintenant, il y a 51 municipalités à travers le Québec qui l'ont adopté. (R3, l. 337-343; 345-350)

En somme, il semble que les moyens privilégiés dans le cadre de cette mobilisation soient surtout de nature institutionnelle. Seule exception, la marche organisée par le Moratoire d'une génération :

on veut lancer cette marche pour consolider, c'est un grand territoire, faire de la sensibilisation village par village et montrer que, la marche ça avait beaucoup d'avantages, tactiques, médiatiques, tout ça, ça s'échelonne sur... c'est un effort, c'est un sacrifice, les gens respectent ça, « vous avez marché à pied jusqu'ici ». (R1, l. 143-147)

L'universitaire évoque également cette marche qui s'est terminée par une manifestation à Montréal à laquelle les membres du Collectif ont été appelés à se joindre :

mais par contre, c'est sûr, sur le terrain... on n'est pas tellement dans la rue. Il y a eu des mobilisations où est-ce qu'on a appelé nos membres à venir, comme la grosse mobilisation qu'il y avait eu au mois de juin 2011. (R2, l. 43-45)

Au-delà de cet exemple, il semble à première vue que le vœu fait par le premier répondant d'un répertoire d'action diversifié, innovateur et réfléchi ne soit pas totalement exaucé. En effet, la mobilisation s'est maintenue jusqu'à maintenant au niveau institutionnel, parvenant plus ou moins à collaborer avec les gouvernements et les élu(e)s. Cependant, on ne peut nier que plusieurs objectifs ont été atteints, notamment la tenue d'audiences publiques, la mise sur pied d'un comité d'évaluation environnementale stratégique, l'arrêt, bien que temporaire, des travaux et l'adoption du Règlement St-Bonaventure dans plusieurs municipalités. Ainsi, le répertoire d'actions semble bien adapté au contexte donné. Les actions de résistance civile n'apparaissent pas encore nécessaires, mais on ne peut nier le pouvoir de dissuasion de la menace qu'elles laissent planer sur l'industrie.

En somme, les répondants reconnaissent unanimement l'efficacité de la mobilisation. Ils soulignent les victoires de la mobilisation citoyenne, la richesse du mouvement, la force de sa structure, la constitution d'une intelligence citoyenne, d'une force citoyenne durable, politisée, indépendante, engagée. Tous affirment que les dispositifs institutionnels mis en place par le gouvernement pour consulter la population, soit le BAPE et l'ÉES, n'auraient pas existé sans la mobilisation citoyenne. De plus, ils soulignent que la participation des groupes aux audiences publiques a également rapporté une victoire. Il nous apparaît donc que les groupes citoyens ont su profiter avantageusement de la diversité des compétences. Ils inscrivent ainsi une nouvelle page dans l'espace des mouvements sociaux, faisant bénéficier de leur expérience dans le cadre plus large des mouvements sociaux pour l'environnement au Québec.

CONCLUSION

Depuis maintenant trois ans, le débat entourant la question de l'exploitation des gaz de schiste au Québec fait couler de l'encre. Se limitant d'abord à une question locale, touchant des individus affectés directement par le forage des puits, cette lutte a graduellement pris de l'ampleur à travers la province et s'est liée à une mobilisation internationale, collaborant avec des militant(e)s des États-Unis et de la France notamment. En nous intéressant à la situation dans les autres pays, mais également dans les autres provinces du Canada, nous avons constaté la particularité du contexte québécois à plusieurs niveaux. En effet, plusieurs facteurs ont contribué à l'émergence de la contestation au Québec, notamment le fait que le projet d'exploitation couvre trois grandes régions densément peuplées et constituées de terres agricoles, mais également la Loi sur les mines qui a provoqué chez les citoyen(ne)s un sentiment d'injustice, n'ayant aucun moyen légal de protéger leur propriété ou d'être dédommagés. De plus, la faible dépendance du Québec à l'égard des gaz naturels et l'existence d'alternatives énergétiques plus rentables et plus viables a justifié la volonté de prendre le temps d'étudier la pertinence d'une telle industrie sur le territoire, les risques de la fracturation hydraulique étant encore méconnus. L'attitude du gouvernement a également collaboré à soulever l'indignation, le Parti Libéral du Québec ayant déjà pris position pour l'industrie en se rangeant du côté de l'APGQ sans consulter la population ni évaluer les risques environnementaux. Considérant ce contexte en comparaison avec celui d'autres pays tels que les États-Unis, la Chine, la Pologne et la France, mais également par rapport au reste du Canada, nous avons bien saisi la particularité de la situation québécoise et le plus grand potentiel de réussite qui s'offrait à la mobilisation québécoise.

La lutte a ainsi démarré très modestement à Saint-Louis, en 2007, lorsqu'un couple a vu s'installer un puits d'exploration dans la cour du voisin, à moins de 100 mètres de leur résidence et se sont engagés, deux ans plus tard, dans une bataille juridique contre les entreprises concernées. Ce réflexe de protection du territoire, associé au syndrome NIMBY, a servi de

tremplin et a mené graduellement à une coordination entre des citoyen(ne)s inquiets pour leur qualité de vie et des militant(e)s d'expérience contestant l'idéologie néo-libérale et le capitalisme. Ainsi, forts des expériences précédentes dans des projets de développement industriel semblables, ces militant(e)s de différents milieux ont joint leur voix à des élu(e)s municipaux et sont parvenus graduellement à développer une force et une intelligence citoyennes exemplaires. Ils sont parvenus à forcer la tenue d'audiences publiques, ce qui a mené à la formation d'un comité d'évaluation environnementale stratégique et à une limitation des travaux d'exploration durant cette période. Ils ont également fait adopter un règlement pour la protection de l'eau potable dans plusieurs municipalités. Sans représenter une victoire totale, ces acquis doivent tout de même être reconnus. Le sort de la filière énergétique des gaz de schiste n'est toujours pas scellé à ce jour, malgré l'élection du Parti Québécois qui promettait un moratoire, mais la mobilisation se maintient et nous permet de demeurer optimistes.

Souhaitant tirer des leçons de cette grande mobilisation, nous avons mis à profit les outils de la sociologie, plus particulièrement de la sociologie des mouvements sociaux. Nous inspirant de nombreux auteurs, nous nous sommes attardés aux différentes dimensions d'un mouvement social (revendicative, collective, politique, conflictuelle) et à deux concepts clés (structure des opportunités politiques et répertoire d'actions) pour en tirer une définition qui correspondait à nos objectifs, soit la suivante : une campagne durable de revendications autour d'enjeux conflictuels provoquée par une insatisfaction partagée devant une ou des décisions politiques et basée sur un répertoire d'actions collectives ajusté à un environnement politique, social et économique donné.

Partant de cette définition, nous nous sommes intéressés au courant théorique de la mobilisation des ressources qui nous a fourni les concepts de structure des opportunités politiques et de répertoire d'actions et nous a mené à réfléchir aux motivations des militant(e)s par le biais du paradoxe d'Olson. Nous nous sommes ensuite attardés plus longuement aux théories entourant les nouveaux mouvements sociaux que nous avons appliquées au mouvement écologiste. Nous avons ainsi mis en lumière quelques caractéristiques de ce nouveau type de mouvement. D'abord, nous avons constaté la segmentation du mouvement, l'absence de hiérar-

chie formelle, d'un leadership officiel. Cette particularité se révèle être à la fois une force, permettant une plus grande flexibilité et une ouverture à toutes sortes d'initiatives, et un danger, pouvant provoquer des conflits entre les différents groupes et rendant la cohérence difficile à préserver. Ensuite, nous avons réfléchi à l'aspect ciblé et localisé de ce type de lutte, se concentrant sur une cause précise, pragmatique, mobilisant des solidarités primaires et ponctuelles, mais très fortes parce qu'inspirées par un attachement profond, au territoire notamment. Nous avons finalement vu comment ce nouveau type de mouvement profite de larges réseaux de communication et met en valeur les processus démocratiques, favorisant la participation citoyenne aux débats et à la prise de décision. Cette réflexion, parallèlement à une réflexion sur l'écologisme au Québec, nous a menées au concept d'écocitoyenneté, une tentative de compromis entre l'écologie politique, plus radicale, visant un changement de paradigme, et l'environnementalisme, proposant des solutions plus pragmatiques à des problèmes immédiats. Par le biais de ce nouveau concept, nous avons approfondi les notions de territoire et de citoyenneté, questionnant les effets de l'attachement territorial sur le développement d'une solidarité et d'une volonté de participer activement aux processus démocratiques. Nous nous sommes également intéressées au développement d'une intelligence et de compétences citoyennes dans le cadre d'une lutte écocitoyenne.

Afin d'enrichir ces réflexions théoriques d'un matériel empirique, nous sommes ensuite allées à la rencontre des acteurs de la mobilisation. Dans un souci d'objectivité, nous nous sommes d'abord questionnées sur notre posture que nous avons définie comme sociologique militante, constatant que nos objectifs n'étaient pas dénués d'une certaine volonté de contribuer au développement et à l'efficacité du mouvement écologiste. Partant de cette constatation, nous avons fait un effort supplémentaire pour ne discriminer aucun point de vue et assurer la rigueur de nos méthodes. Dans une démarche inductive et favorisant une méthodologie qualitative, nous avons ensuite procédé à des entretiens semi-dirigés, dans l'optique de tirer le maximum de l'expérience des trois militants rencontrés. Nous avons sélectionné les répondants en fonction de leur rôle dans la lutte, optant pour un militant professionnel, un universitaire et un coordonnateur de groupes citoyens, favorisant respectivement la désobéissance civile, le développement d'une intelligence citoyenne et le regroupement coordonné des différents groupes. Ces rencontres, guidés par une grille d'entretien inspirée de la sociologie des

mouvements sociaux, nous ont fourni une meilleure compréhension du sujet et nous ont permis de confirmer nos intuitions théoriques. Pour ce faire, nous avons procédé à une analyse par théorisation ancrée, demeurant continuellement en prise avec le terrain et construisant graduellement la théorie par le biais du matériel empirique.

Ainsi, à la lumière des catégories dégagées de l'analyse empirique et des éléments de réflexion développés dans le cadre théorique, nous sommes graduellement parvenus à nommer les différents facteurs qui ont contribué à l'efficacité de la mobilisation et à mettre à l'épreuve le concept d'écocitoyenneté, nous intéressant à l'identité des militant(e)s et des groupes citoyens, à leur rapport à l'industrie et au gouvernement et, finalement, au répertoire d'actions.

D'abord, à un niveau plus microsociologique, il s'est avéré très éclairant de s'intéresser aux motivations de chaque militant rencontré, à ce qui les a poussés à s'impliquer dans la mobilisation. À différents niveaux d'expérience, comme militant professionnel, comme étudiant universitaire ou comme coordonnateur des groupes citoyens, chacun s'identifie d'abord comme un citoyen préoccupé par l'état de l'environnement et de la démocratie, ce qui nous ramène au concept d'écocitoyenneté. Ils militent à la création d'une citoyenneté plus active, intelligente, au-delà du réflexe « pas dans ma cour ». Le militant professionnel, impliqué au sein du groupe pour un Moratoire d'une génération nous a éclairé sur un pan plus isolé et plus contesté de la mobilisation, soit l'action directe non violente et la désobéissance civile. Il nous a également montré qu'il peut être souhaitable au niveau stratégique de mettre de côté ses idéaux plus radicaux pour se concentrer sur des causes ciblées, plus pragmatiques. De son côté, l'universitaire nous a présenté le Collectif mis sur pied dès les débuts de la mobilisation et qui a fourni une banque d'informations, mais surtout une image de rigueur scientifique au mouvement. Il a discuté du projet de réunir profanes et experts, citoyens et universitaires, pour la création d'une intelligence collective plus complète et plus intégratrice. Finalement, le coordonnateur nous rapproche particulièrement du concept d'écocitoyenneté en expliquant comment l'attachement à son territoire l'a mené à se politiser. Il nous invite également à réfléchir aux valeurs et aux compétences développées dans le cadre de la

mobilisation.

Les trois répondants, considérés comme représentatifs des groupes auxquels ils appartiennent, nous ont ainsi permis, dans un premier temps, d'observer comment la mobilisation a été rendue possible par l'éveil citoyen et comment cet éveil a donné lieu au développement d'une intelligence et de compétences citoyennes, permettant d'envisager pour l'avenir du Québec la possibilité d'une refonte de la démocratie à travers une citoyenneté plus active. Ils nous ont ainsi amenés à réfléchir plus à fond à la notion de territoire et au syndrome NIMBY qui rend la mobilisation plus difficile, considérant que les gens semblent se mobiliser seulement quand leur qualité de vie est directement affectée. Dans cette lignée, d'un point de vue plus optimiste, nous avons également mis à l'épreuve le paradoxe d'Olson, constatant que les militants pouvaient également être motivés par la satisfaction personnelle apportée par le don de soi et par le sentiment d'être utile à la société.

Ensuite, la diversité des militants rencontrés et des groupes citoyens qu'ils représentent nous a permis d'étudier les forces, mais également les dangers qui guettent les nouveaux mouvements sociaux. Par leurs témoignages, nous avons vu comment ils ont su profiter de cette force tout en minimisant le danger. En effet, la diversité à l'intérieur du mouvement a permis de mobiliser un maximum de gens partageant des visions et des compétences très diversifiées. D'un autre côté, elle a donné lieu à des conflits et à d'importants débats concernant le répertoire d'actions. Cependant, l'absence d'un leadership établi et le maintien d'une relation à la fois de dépendance et d'indépendance entre les groupes citoyens a permis d'assurer une flexibilité suffisante pour que chacun trouve sa place. De plus, la volonté partagée de rester unis, cohérents et de contrôler le message a permis au mouvement de faire face à la complexité des institutions. Les militant(e)s ont donc réussi à se concentrer sur un objectif commun et une stratégie globale en respectant les différences et en refusant les étiquettes idéologiques, évitant d'être considérés comme des écologistes pour demeurer de simples citoyen(ne)s. Par cette stratégie, que nous avons nommé la désidéologisation du mouvement, ils sont parvenus à rallier des gens de tous les horizons, chacun pouvant s'identifier à un groupe selon son niveau d'implication et ses idéaux. Cette attitude de la part

des militants nous mène à penser qu'ils n'apprécieraient pas non plus que nous leur accolions une nouvelle étiquette : celle d'écocitoyens. Bien que ce concept demeure intéressant pour analyser la mobilisation d'un point de vue théorique, nous tenons à préciser que les militants ne s'y identifieraient pas nécessairement.

Ainsi, malgré certaines difficultés de la mobilisation, notamment celles de recruter des militant(e)s et le manque de ressources financières, les groupes maintiennent le cap. Ils réussissent même à rivaliser avec l'industrie et à conserver un rapport de force envers le gouvernement. Constatant l'intelligence du mouvement et les compétences développées, nous avons mis de côté le concept de structure des opportunités politiques pour nous intéresser surtout à la perception des militants face à ce rapport de force. Nous avons ainsi étudié, à travers leur discours, la stratégie, les forces et les faiblesses de l'industrie, soit particulièrement le contrôle de l'information et le lobbysme. Nous nous sommes surtout intéressées à la réplique des groupes citoyens, à leur habileté à demeurer vigilants et à jouer sur le même terrain, soit au niveau de l'information et de la pression sur le gouvernement.

Plus que l'industrie, le gouvernement est apparu comme un acteur central dans le cadre de la lutte, en tant que médiateur, détenteur du pouvoir décisionnel et responsable de l'encadrement de l'exploitation. Les militants ont discuté longuement de leur rapport aux partis politiques, évoquant notamment les élections et l'évolution des opportunités politiques. Ils se situent dans un rapport à la fois de méfiance et de collaboration, étant plus ou moins proches du Parti Québécois selon les groupes. Cette proximité avec un parti est apparue comme une source importante de dissension interne et nous a menées à réfléchir à l'institutionnalisation des mouvements sociaux, à l'autonomie relative des acteurs de la mobilisation devant les tentatives de récupération par le gouvernement. À la lumière des témoignages, il est apparu que les groupes citoyens bénéficiaient d'une grande maturité, leur permettant d'instrumentaliser les élu(e)s et les partis politiques. La collaboration avec le Parti Québécois, mais également avec d'autres partis, bien que ne faisant pas l'unanimité, apparaît comme une stratégie réfléchie, conséquente avec l'évolution des mouvements sociaux et des institutions au Québec et ouvrant la porte à de nouveaux espaces de contestations et de

participation à la démocratie. Ainsi, ce rapport développé avec les institutions apparaît comme une étape ouvrant la porte au développement d'une écocitoyenneté, à la participation des citoyen(ne)s aux prises de décision qui affectent leur environnement.

Tout ce succès est évidemment dû, de façon plus factuelle, à la diversité du répertoire d'actions, bâti et ajusté en fonction de la composition de la mobilisation, mais également de la capacité de saisir les opportunités politiques. Nous avons, en analysant le discours des répondants conjointement avec le suivi de l'actualité médiatique, dresser un portrait des différentes actions menées par les groupes citoyens. À un niveau plus théorique, nous avons vu que le répertoire d'actions s'inscrivait dans une dynamique à la fois de continuité et d'innovation, permettant l'inscription dans l'histoire des mouvements pour la protection de l'environnement tout en s'ajustant au contexte pour s'assurer du maximum d'efficacité. Chaque militant a ainsi présenté le rôle de son groupe et les actions privilégiées. Nous avons constaté que les actions déployées jusqu'à maintenant étaient surtout de nature institutionnelle, s'agissant de pression sur les élu(e)s, de participation aux dispositifs comme le BAPE et l'ÉES et de recours légaux. Parallèlement, le groupe Moratoire d'une génération a organisé une grande marche et travaille à constituer une force citoyenne au cas où les moyens institutionnels ne suffiraient pas.

Cette mobilisation semble donc avoir développé d'importantes compétences à l'action collective, soit la capacité de se coordonner de façon cohérente et de s'informer, l'intelligence de s'adapter au contexte, de saisir chaque occasion d'exploiter son rapport de force et de l'augmenter. Elle s'inscrit ainsi dans le cadre plus large de l'espace des mouvements sociaux et nous pouvons espérer, conjointement avec les militants qui ont partagé leur expérience avec nous, que ces compétences s'inscriront dans l'évolution des mouvements sociaux pour l'environnement au Québec et qu'elles profiteront aux prochaines mobilisations s'opposant à des projets d'exploitation de nos ressources naturelles.

APPENDICE A

GRILLE D'ENTRETIEN

Dimensions	Questions	Sous-questions
Identité des acteurs	Comment vous définiriez-vous par rapport au mouvement?	Parcours militant Expériences personnelles Intérêt pour la nature? Motivations Quand a commencé l'implication? Pourquoi cette cause? Compétences (Connaissance du sujet, critique) Quel rôle joue-t-il (elle) Comment se définit-il VS aux autres militants?
Principe d'opposition	Que pensez-vous du conflit?	Industrie / Gouvernement Quels sont leurs stratégies? Quels sont leurs forces? Quels sont leurs faiblesses? Que pensez-vous de leur discours? Quelle relation entretenez-vous avec l'industrie? Le gouvernement?
Valeurs et revendications	Que revendiquez-vous?	Quels sont les demandes? Quelles sont les valeurs qui les sous-tendent? Quel espoir? Comment percevez-vous la suite? Dans un monde idéal? Êtes-vous satisfaits du système? Pourquoi?

Rapport au politique	Quel est votre niveau d'implication politique?	Avez-vous d'autres affiliations? Étiez-vous impliqués avant cette mobilisation? Allégeance politique? Niveau de radicalité? Collaboration / Opposition Opinion sur dispositifs institutionnels? Confiance envers le gouvernement actuel?
Formes d'organisation et répertoire d'actions	À quelles actions participez-vous?	Croyez-vous à l'efficacité des actions entreprises? Êtes-vous en accord avec les actions entreprises? Avez-vous d'autres idées? Manifestations / Expertise militante (Réseaux sociaux, partage d'information, lanceurs d'alerte, leaders charismatiques)

BIBLIOGRAPHIE

Articles médiatiques

- Fecteau, Jean-François. « Lutte contre les gaz de schiste: Les Québécois ne sont pas des caves – André Bélisle de AQLPA ». *Beauce.com*, 16 février (2012), récupéré de <http://www.enbeauce.com/detail-actualite.asp?ID=25623>
- Food & Water Watch. « New York city is not protected ». Novembre (2011), récupéré de <http://documents.foodandwaterwatch.org/doc/NYCFRACKING.pdf>
- Francoeur, Louis-Gilles. « Gaz de schiste – Une évaluation scientifique tronquée ». *Le Devoir*, 19 avril (2011), récupéré de <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/321470/gaz-de-schiste-une-evaluation-scientifique-tronquee>
- Francoeur, Louis-Gilles. « Schiste : les écologistes exclus de l'évaluation ». *Le Devoir*, 13 mai (2011), récupéré de <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/323204/schiste-les-ecologistes-exclus-de-l-evaluation>
- Francoeur, Louis-Gilles. « Étude sur les gaz de schiste – Un exercice moins scientifique que "politique" ». *Le Devoir*, 27 mai (2011), récupéré de <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/324134/etude-sur-les-gaz-de-schiste-un-exercice-moins-scientifique-que-politique>
- Journet, Paul. « Le gaz de schiste ne sera jamais sans danger, selon la ministre Ouellet ». *La Presse*, 20 septembre (2012), récupéré de <http://www.lapresse.ca/environnement/dossiers/gaz-de-schiste/201209/20/01-4575908-le-gaz-de-schiste-ne-sera-jamais-sans-danger-selon-la-ministre-ouellet.php>
- La Presse canadienne. « Les opposants au gaz de schiste veulent collaborer avec le gouvernement Marois ». *Le Devoir*, 22 septembre (2012), récupéré de <http://www.ledevoir.com/politique/quebec/359829/les-opposants-au-gaz-de-schiste-veulent-collaborer-avec-le-gouvernement-marois>
- La Presse canadienne. « Martine Ouellet a outrepassé ses responsabilités, dit Pierre Arcand ». *Le Devoir*, 25 septembre (2012), récupéré de <http://www.ledevoir.com/politique/quebec/360010/martine-ouellet-a-outrepasse-ses-responsabilites-dit-pierre-arcand>
- Le Monde.fr avec AFP et Reuters. « Gaz de schiste: le gouvernement maintiendra l'interdiction de fracturation hydraulique ». *Le Monde.fr*, 20 juillet (2012), récupéré de http://www.lemonde.fr/planete/article/2012/07/20/gaz-de-schiste-le-gouvernement-maintiendra-l-interdiction-de-la-fracturation-hydraulique_1736168_3244.html
- Leblanc, Audrey. « Plus inquiets que jamais ». *Le Courrier Sud*, 11 septembre (2012), récupéré de <http://www.lecourriersud.com/Economie/Ressources-naturelles/2012-09->

- 11/article-3071905/Plus-inquiets-que-jamais/1
- Nadeau, Jessica. « Gaz de schiste : l'exemple québécois ». *Le Devoir*, 24 septembre (2012), récupéré de <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/359887/gaz-de-schiste-l-exemple-quebecois>
- Radio-Canada. « Le gouvernement Marois congédie le président du BAPE ». 9 octobre (2012), récupéré de <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2012/10/09/001-bape-pierre-renaud-congediement.shtml>
- Rioux, Christian. « La France interdit l'extraction des gaz de schiste ». *Le Devoir*, 12 mai (2011), récupéré de <http://www.ledevoir.com/international/europe/323118/la-france-interdit-l-extraction-des-gaz-de-schiste>
- Shields, Alexandre, « Tension extrême à Saint-Hyacinthe », *Le Devoir*, 29 septembre (2010), récupéré de <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/297123/tension-extreme-a-saint-hyacinthe>
- Shields, Alexandre. « Gaz de schiste – La charrue devant les bœufs? ». *Le Devoir*, 2 octobre (2010), récupéré de <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/297339/gaz-de-schiste-la-charrue-devant-les-boeufs>
- Shields, Alexandre. « Gaz de schiste – Appel à la remobilisation ». *Le Devoir*, 16 juin (2011), récupéré de <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/325601/gaz-de-schiste-appel-a-la-remobilisation>

Articles scientifiques et périodiques

- Association des Biologistes du Québec (ABQ). « Projet de loi C-38. Les biologistes du Québec lancent un cri d'alarme ». 14 juin (2012), récupéré de http://www.abq.qc.ca/site/pdf/communiquer/ABQ_C-38_20120614_final.pdf
- Batellier, Pierre, Kim Cornelissen, André Bélisle, Lucie Sauvé, Hélène Girard et Lyne Lamarre. « Québécoises et Québécois, dormons-nous au gaz... de schiste? ». *Regroupement citoyen « Mobilisation Gaz de schiste » de Saint-Marc-sur-Richelieu*, 31 mai (2010), 58 p., récupéré de <http://www.aqlpa.com/quebecoises-et-quebecois-dormons-nous-au-gaz-de-schiste.html>
- Batellier, Pierre et Lucie Sauvé. « La mobilisation des citoyens autour du gaz de schiste au Québec : les leçons à tirer ». *Gestion*, vol. 36, février (2011), p.49-58, récupéré de www.cairn.info/revue-gestion-2011-2-page-49.htm
- Bélisle, André et Brigitte Blais. « Méfions-nous du gaz-pillage ». *L'Action Nationale*, vol. C nos 9-10, novembre-décembre (2010), p.64-77.
- Breton, Daniel. « Histoire de l'énergie au Québec : du projet Maîtres chez nous au vol du siècle ». *L'Action Nationale*, vol. C nos 9-10, novembre-décembre (2010), p.128-163.
- Côté, Gilles et Christiane Gagnon. « Gouvernance environnementale et participation citoyenne : Pratique ou utopie? Le cas de l'implantation du mégaprojet industriel Alcan (Alma) ». *Nouvelles Pratiques Sociales*, vol. 18, no 1 (2005), p.57-72.
- Daxhelet, Xavier. « Le bureau d'audiences publiques sur l'environnement après 30 ans ». *L'Action Nationale*, novembre-décembre (2010), vol. C nos 9-10, p.109-127.
- Gareau, Priscilla et Laurent Lepage. « Vers la gestion intégrée du fleuve St-Laurent : Les

- défis d'une action collective ». *Nouvelles Pratiques Sociales*, vol. 18, no 1 (2005), p.104-116.
- Hamel, Pierre, Louis Maheu et Jean-Guy Vaillancourt. « Présentation du numéro : Repenser les défis institutionnels de l'action collective ». *Politique et Sociétés*, vol. 19, n° 1 (2000), p.3-25.
- Mathieu, Lilian. « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux ». *Revue française de science politique*, vol. 52 (2002), p.75-100.
- McAdam, Doug, Sidney G. Tarrow et Charles Tilly. « Pour une cartographie de la politique contestataire ». *Politix – Revue des sciences sociales du politique*, no 41, premier trimestre (1998), p.7-32.
- Melucci, Alberto. « Mouvements sociaux, mouvements post-politiques ». *La revue internationale d'action communautaire*, vol. 10, no 50 (1983), p.13-30.
- Ollitrault, Sylvie. « Ces militants sans idéologie politique : comment saisir les mécanismes de l'engagement désillusionné ? ». *Axe 3. Prendre en compte les idées en science politique : Congrès de l'Association Française de Sciences Politiques* (Grenoble, 2009), 14 p., récupéré de <http://www.congresafsp2009.fr/sectionthematiques/st50/st50.html>
- Paillé, Pierre. « L'analyse par théorisation ancrée ». *Cahiers de recherche sociologique*, no 23 (1994), p.147-181.
- Sauvé, Lucie et Pierre Batellier. « La mobilisation citoyenne sur la question du gaz de schiste au Québec: Une exigence de démocratie ». *Nouveaux Cahiers du Socialisme*, no 6 (automne 2011), p.224-236.
- Séguin, Michel, Pierre de Coninck et François Tremblay. « Enjeux environnementaux contemporains : Les défis de l'écocitoyenneté ». *Nouvelles Pratiques Sociales*, vol. 18, no 1 (2005), 202 p.
- Séguin, Michel, Pierre de Coninck et François Tremblay. « Le contexte planétaire de l'écocitoyenneté ». *Nouvelles Pratiques Sociales*, vol. 18, no 1 (2005), p.19-25.
- Séguin, Michel et François Tremblay. « La recherche participative et l'écocitoyenneté ». *Nouvelles Pratiques Sociales*, vol. 18, no 1 (2005), p.117-130.
- Tremblay, François. « Du "pas dans ma cour" à l'écocitoyenneté : Opposition aux centrales hydroélectriques privées et projets locaux de société ». *Nouvelles Pratiques Sociales*, vol. 18, no 1 (2005), p.26-38.
- Vaillancourt, Jean-Guy, « Évolution, diversité et spécificité des associations écologiques québécoises : de la contre-culture et du conservatisme à l'environnementalisme et à l'écocitoyenneté ». *Sociologie et Sociétés*, vol. 13, no 1, avril (1981), p.81-98.
- Verdier Martinez, Marie-Louise. « Approche anthropologique de la co-construction d'identités écocitoyennes ». In *Actes du congrès de l'Actualité de la recherche en éducation et en formation (AREF)*. Université de Genève (septembre 2010), 11 p.

Documents institutionnels

- Canada, ministère de la Justice. 2012. *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, récupéré de <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-15.21/page-4.html#h-8>

- Larin, Odette et Roland Larin. « Développement durable de l'industrie des gaz de schiste au Québec ». Mémoire présenté au Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE). Novembre (2010). Récupéré de http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/Gaz_de_schiste/documents/DM39.pdf
- Parti Québécois. *Programme du Parti Québécois*. 2011. Version adoptée par le conseil exécutif national, récupéré de <http://pq.org/sites/default/files/programme2011.pdf>
- Québec, Comité d'évaluation environnementale stratégique. 2012. *Rapport synthèse de la consultation sur le plan de réalisation de l'évaluation environnementale stratégique sur le gaz de schiste*. Michel Venne et Yves Bouguignon. Mars. Montréal : Institut du Nouveau Monde, récupéré de <http://ees-gazdeschiste.gouv.qc.ca/wordpress/wp-content/uploads/2012/03/Rapport-de-consultation-mars-2012-Final.pdf>
- Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Bureau d'audiences publiques en environnement. 2011. *Développement durable de l'industrie des gaz de schiste au Québec*. Février. Récupéré de <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/rapports/publications/bape273.pdf>
- Québec, ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs. 2008. *Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques*. Juin. Récupéré de http://www.mddep.gouv.qc.ca/changements/plan_action/index.htm
- Québec, ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs. 2007. *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013*. Décembre. Récupéré de http://www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/strategie_gouvernementale/index.htm
- Québec, ministère des Ressources Naturelles et de la Faune. 2006. *Stratégie énergétique 2006-2015*. Récupéré de <http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/energie/strategie/>
- United States of America, Environmental Protection Agency (EPA). « EPA Issues Updated, Achievable Air Pollution Standards for Oil and Natural Gas ». 18 avril (2012). Récupéré de <http://yosemite.epa.gov/opa/admpress.nsf/d0cf6618525a9efb85257359003fb69d/c742df7944b37c50852579e400594f8f!OpenDocument>

Monographies

- Baril, Jean. *Le BAPE devant les citoyens : Pour une évaluation environnementale au service du développement durable*. Québec : Presses de l'Université Laval, 2006, 192 p.
- Bookchin, Murray. *Une société à refaire : Vers une écologie de la liberté*. Nouv. éd. Montréal : Écosociété, 2010, 301 p.
- Callon, Michel, Pierre Lascoumes et Yannick Barthe. *Agir dans un monde incertain : Essai sur la démocratie technique*. Paris : Seuil, 2001, 357 p.
- Catherin, Véronique. *La contestation des grands projets publics : Analyse microsociologique de la mobilisation des citoyens*. Paris : L'Harmattan, 2000, 332 p.
- Cefaï, Daniel (dir.). *L'enquête de terrain*. Paris : La Découverte. 2003, 615 p.
- Chazel, François. « Mouvements sociaux », In *Traité de sociologie*, sous la dir. de Raymond Boudon. Paris : Presses Universitaires de France, 1992, p.263-312

- Draetta, Laura. « Le décalage entre attitudes et comportements en matière de protection de l'environnement », In *Développement durable et participation publique : De la contestation écologiste aux défis de la gouvernance*, sous la dir. de Corinne Gendron et Jean-Guy Vaillancourt, p.79-89. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2003.
- Faro, Antimo L.. *Les mouvements sociaux : Diversité, action collective et globalisation*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2000, 263 p.
- Fillieule, Olivier, Éric Agrikoliansky et Isabelle Sommier (dir.). *Penser les mouvements sociaux : Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*. Paris : La Découverte, 2010, 327 p.
- Foisy, Philippe-Vincent et Julien McEvoy. *Le scandale du gaz de schiste*. Longueuil : VLB éditeur, 2011, 157 p.
- Gendron, Corinne et Jean-Guy Vaillancourt (dir.). « Introduction ». In *Développement durable et participation publique : De la contestation écologiste aux défis de la gouvernance*, p.9-24. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2003.
- Gendron, Corinne. « La gouvernance du développement durable dans un contexte de mondialisation économique ». In *Développement durable et participation publique : De la contestation écologiste aux défis de la gouvernance*, sous la dir. de Corinne Gendron et Jean-Guy Vaillancourt, p.67-77. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2003.
- Giugni, Marco, Doug McAdam et Charles Tilly (éd.). *How social movements matter*. Minneapolis : University of Minnesota Press, 1999, 324 p.
- Jobert, Marine et François Veillerette. *Le vrai scandale des gaz de schiste*. Paris : les Liens qui libèrent, 2011, 237 p.
- Laberge, Maude. « La catastrophe écologique de la région de Mercier : Une analyse socio-historique des interventions écocitoyennes, 1968 à 2007 ». Mémoire de maîtrise en sciences de l'environnement, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2007, 173 p.
- Lascoume, Pierre. *L'Éco-pouvoir : Environnement et politique*. Paris : La Découverte, 1994, 318 p.
- Lipietz, Alain. « Préface – De Mai 68 à l'écologie politique : une philosophie de l'être au monde ». In *Philosophie de l'écologie politique, de 68 à nos jours*, par Eva Sas. Paris : Les petits matins, 2010, p.9-20.
- Lipietz, Alain. *Qu'est-ce que l'écologie politique? La grande transformation au XXIe siècle*. Paris : La Découverte, 2003, 142 p.
- Mathieu, Lilian. *Comment lutter? Sociologie et mouvements sociaux*. Paris : Textuel, 2004, 206 p.
- Mousseau, Normand. *La révolution des gaz de schiste*. Boisbriand : MultiMondes, 2010, 146 p.
- Neveu, Érik. *Sociologie des mouvements sociaux*. Paris : La Découverte, 2002, 125 p.
- Offe, Claus. *Les démocraties modernes à l'épreuve*. Textes réunis et présentés par Didier Le Saout et Yves Sintomer. Montréal : L'Harmattan, 1997, 350 p.
- Ollitrault, Sylvie. *Militer pour la planète : Sociologie des écologistes*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2008, 224 p.
- Paillé, Pierre et Alex Mucchielli. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin, 2003, 211 p.
- Poupart, Jean (dir.). *La recherche qualitative : diversité des champs et des pratiques au Québec*. Boucherville : Québec G. Morin, 1998, 249 p.

- Rocher, Guy. *Introduction à la sociologie générale*. 3^e éd. Lasalle : Hurtubise HMH, 1992, 685 p.
- Roesch, Alexandre. *L'écocitoyenneté et son pilier éducatif: Le cas français*. Paris : L'Harmattan, 2003, 134 p.
- Roussopoulos, Dimitrios I. *L'écologie politique*. Montréal : Écosociété, 1994, 144 p.
- Rucht, Dieter. « Chapter 9 : Impact of Environmental Movements ». In *How Social Movements Matter*, sous la dir. de Marco Giugni, Doug McAdam et Charles Tilly (éd.), p.204-224. Minneapolis : University of Minnesota Press, 1999.
- Sas, Eva. *Philosophie de l'écologie politique, de 68 à nos jours*. Paris : Les petits matins, 2010, 133 p.
- Starr, Amory. *Naming the Enemy: Anti-corporate Movements Confront Globalization*, Australia, Pluto Press, 2000, 268 p.
- Tilly, Charles. *La France contestée, de 1600 à nos jours*. Paris : Fayard, 1986, 622 p.
- Tilly, Charles. « Conclusion : From Interactions to Outcomes in Social Movements », In *How Social Movements Matter*, sous la dir. de Marco Giugni, Doug McAdam et Charles Tilly (éd.), p.253-270. Minneapolis : University of Minnesota Press, 1999.
- Tilly, Charles et Sidney Tarrow. *Politique(s) du conflit*. Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2008, 396 p.
- Touraine, Alain. *Production de la société*. Paris : Seuil, 1993, 477 p.
- Touraine, Alain. « Découvrir les mouvements sociaux », In *Action collective et mouvements sociaux*, sous la dir. de François Chazel, p.17-39. Paris : Presses Universitaires de France, 1993.
- Vaillancourt, Jean-Guy. *Mouvement écologiste, énergie et environnement : Essai d'écociologie*. Montréal : Saint-Martin, 1982, 262 p.
- Vaillancourt, Jean-Guy, « Deux nouveaux mouvements sociaux québécois : Le mouvement pour la paix et le mouvement vert », In *Le Québec en jeu : comprendre les grands défis*, sous la dir. de Gérard Daigle, p.791-807. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 1992.

Ouvrages de référence

- Fillieule, Olivier, Lilian Mathieu et Cécile Péchu (dir.). *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2009, 651 p.
- Mann, Patrice. « Mouvement social ». *Dictionnaire de sociologie*. 1999. Paris : Le Robert/Seuil.

Sites web

- Association pétrolière et gazière du Québec (APGQ). Site web, <http://www.apgq-qoga.com/a-propos-de-l%E2%80%99apgq/>
- Association pétrolière et gazière du Québec (APGQ). « Mise au point du président de l'APGQ, Me Lucien Bouchard ». 21 septembre (2012). Site web,

<http://www.apgq-qoga.com/category/news-fr/>
Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA). « Extraction du gaz de schiste dans la vallée du St-Laurent ». Site web, <http://www.aqlpa.com/extraction-du-gaz-de-schiste-dans-la-vallee-du-saint-laurent.htm>
Québec, Comité de l'évaluation environnementale stratégique sur le gaz de schiste (ÉES). 2012. En ligne, <http://ees-gazdeschiste.gouv.qc.ca/>
Food & Water Watch. Site web, <http://www.foodandwaterwatch.org/water/fracking/>
Gasland: A film by Josh Fox. 2010. Site web, <http://www.gaslandthemovie.com/>
Global Shale Gas Summit. Site web, <http://www.global-shale-gas-summit-2010.com/>
Le Collectif scientifique sur la question des gaz de schiste. Site web, <http://collectif-scientifique-gaz-de-schiste.com/>
Moratoire d'une génération. Site web, <http://moratoiredunegeneration.ca/>
Silence, on parle. Site web, <http://www.silenceonparle.ca/index.php>
Silence, on parle. « Ce que signifie le projet de loi C-38 pour l'environnement ». Site web, <http://www.silenceonparle.ca/cms/uploads/french-top-10-bill.pdf>
United States Environmental Protection Agency (EPA). Site web, <http://epa.gov/hydraulicfracturing/>